

DÉFENSE

DE

CLÉMENT XIV

ET RÉPONSE A L'ABBÉ GIOBERTI.

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE DE BELIN-MANDAR.

DÉFENSE

DE

CLÉMENT XIV

ET

RÉPONSE A L'ABBÉ GIOBERTI,

PAR

J. CRÉTINEAU - JOLY.

PARIS,

MELLIER FRÈRES, LIBRAIRIE RELIGIEUSE,
PLACE SAINT-ANDRÉ DES ARTS, 11.

LYON,

GUYOT PÈRE ET FILS, LIBRAIRES,
HOTEL DE LA MANICANTERIE.

1847.

DEFEAT

CLEMENT XIV

REVISION & FURTHER ENLIGHTENMENT

A COMPLETE HISTORY

BY

THE REV. FATHER JOHN BAPTIST

OF THE

CONGREGATION OF THE HOLY SACRAMENT

1811

AVIS AU LECTEUR.

Cette brochure, composée depuis un mois, aurait paru beaucoup plus tôt si je n'avais pas été obligé de réunir, pour être déposés à Paris, les documents autographes. La plus grande partie des manuscrits qui m'ont inspiré et dirigé dans le travail sur *Clément XIV et les Jésuites* est à ma disposition, et je crois qu'il est temps de répondre aux attaques dont cet ouvrage se voit l'objet.

La défense du *Clément XIV* a fait naître quelques appréhensions ; des amis de la Compagnie de Jésus m'ont

exprimé leurs craintes et leurs inquiétudes. Sans connaître ni le fond ni la forme de cet opuscule, ils disaient qu'en Italie, dans ces moments d'effervescence, l'opuscule pouvait être mal interprété et devenir l'innocente occasion de quelque fâcheux événement. On allait plus loin : on semblait redouter qu'il ne plaçât les Jésuites d'Italie sous le coup d'une émeute qui, de dires en dires et de terreurs en terreurs, s'élevait peu à peu jusqu'à des proportions sanglantes.

J'ai répondu que rien, dans ma brochure, ne me paraissait susceptible de provoquer de pareilles sollicitudes ; qu'en supposant même ce qui n'était pas, je croyais apprécier assez bien le caractère des habitants de l'Italie et de Rome principalement, pour être sûr que mes paroles ne soulèveraient aucune tempête. J'ai ajouté : les Italiens viennent de conquérir la liberté de la presse ; ils en ont les avantages ; ils comprennent trop parfaitement la dignité de l'homme pour ne pas se soumettre aux inconvénients de la publicité. Ils expriment librement leurs vœux, leurs pensées et leurs jugements ; ils ont trop d'intelligence pour ne pas laisser ce droit aux autres. Il ne faut donc pas redouter des insurrections que leur piété et leurs sentiments repoussent comme une tentation indigne d'eux. Les massacres de septembre 1792 sont rares partout ; en Italie, ils sont impossibles. La meilleure preuve qu'en puisse donner l'auteur de *Clément XIV et les Jésuites*, c'est qu'il laisse son fils

à Rome, sur la foi des traités, et que l'idée de le rappeler auprès de lui n'est même pas venue à son esprit. On peut différer d'opinion sur tel ou tel point du caractère et des espérances d'un peuple, mais cette diversité d'opinions, plus ou moins fondée, ne va pas jusqu'à faire soupçonner le crime et l'égorgement.

L'auteur de la *Défense de Clément XIV* n'a pas besoin de se rassurer sur les conséquences de son livre. Fait dans un but honnête et catholique, il peut contenir des appréciations politiques qui sont pour lui la vérité, et qui pour d'autres seront l'erreur. Cette discussion se vide avec un peu d'encre et beaucoup de bonne foi, jamais avec du sang. Bien tranquille sur ce premier point, je crois indispensable de faire ici une déclaration que la vérité et la justice me commandent, déclaration qui sans aucun doute sera complètement inutile pour le plus grand nombre de mes lecteurs.

Certains hommes, accoutumés à juger légèrement des choses, voudraient peut-être établir une espèce de solidarité de pensées et de vues entre l'auteur de l'*Histoire de la Compagnie de Jésus* et les membres de cet Institut. Une fois pour toutes, je déclare que cette solidarité n'exista jamais, même pour l'*Histoire de la Compagnie*. Il en eût trop coûté à mon indépendance et à ma franchise. A plus forte raison dois-je assumer sur moi seul la responsabilité de mes écrits antérieurs ou posté-

rieurs, notamment de tout ce qui, dans *Clément XIV* et sa *Défense*, tient à l'appréciation des actes du Saint-Siège. Ici, je dois le dire hautement, il y a non-seulement défaut d'accord, mais désaccord complet entre l'auteur et les pères de la Compagnie de Jésus.

J. CRÉTINEAU-JOLY.

Paris, 20 septembre 1847.

DÉFENSE

DE

CLÉMENT XIV

ET

RÉPONSE A L'ABBÉ GIOBERTI.

Quand je pris la résolution de publier *Clément XIV et les Jésuites*, je ne me dissimulai point que ce livre serait en butte à plus d'une attaque; et à la page 10 je constatais mes prévisions en ces termes : « Il froissera sans doute beaucoup de préjugés ; il soulèvera peut-être des passions qui ne voudront pas se condamner à l'aveu de leurs erreurs ; il blessera des susceptibilités que je respecte ; il amènera dans le cœur ou sur les lèvres de quelques hommes dévoués comme moi au siège apostolique des paroles de blâme ou de reproche. »

Ces passions, ces susceptibilités éclatèrent, ces paroles de blâme ou de reproche ne me furent pas épargnées. Maintenant que la critique a eu son heure, qu'elle a cherché à agrandir ou à rapetisser le débat selon le point de vue qu'il lui convenait d'adopter, essayons en peu de mots de réviser ses arrêts ou d'expliquer ses jugements.

Paraissant dans les circonstances actuelles comme un erratum jeté à l'improviste sur l'histoire du xviii^e siècle, cet ouvrage, par son sujet comme par son titre, devait frapper l'attention publique. Il produisait des faits et des documents nouveaux sur une matière que les discussions les plus contradictoires n'ont jamais épuisée : il s'agissait de la destruction des Jésuites depuis 1758 jusqu'en 1775. Cet événement, tou-

jours si mal connu et si mal apprécié, allait enfin être jugé sur pièces. La part que le souverain pontife Clément XIV y prit, celle des rois, des cardinaux, des ministres et des ambassadeurs, tout pouvait être mis à nu. Avec les correspondances que j'évoquais, il était possible de dénaturer à tout jamais la vérité ou de réhabiliter l'innocence. Dans le premier cas, c'était offrir à l'ouvrage une bruyante popularité ; dans le second, je m'exposais aux récriminations de l'esprit de parti, aux plaintes modérées de quelques gens de bien, aux jalousies de la littérature dévote et aux colères des ennemis de la Compagnie de Jésus. Je m'y résignai en victime volontaire, mais en victime qui, parfaitement sûre de ne pas mourir sous le coup, aurait son jour, elle aussi. Ce jour est venu. Qu'il me soit permis de donner quelques explications et de répondre aux attaques combinées dont le livre de *Clément XIV et les Jésuites* s'est vu l'objet.

Et d'abord retranchons du débat les feuilles publiques qui, comme *l'Ami de la Religion* et le *Journal des Villes et des Campagnes*, ne se sont prononcées que sur le plus ou moins d'opportunité de l'ouvrage. Le vœu que ces organes, si dignes et si sincères de nos croyances communes, ont fait entendre à l'apparition de *Clément XIV et les Jésuites*, la forme qu'ils adoptèrent, les regrets et les craintes qu'ils manifestèrent, tout tend à démontrer qu'ils accomplissaient un devoir. J'ai été le premier à respecter des convictions que je ne partageais pas. D'autres journaux, tels que *la Voix de la Vérité*, la *Bibliographie catholique*, la *Lecture*, la *Revue du monde catholique*, le *Journal historique de Liège*, l'*Organe des Flandres*, l'*Union suisse*, les *Feuilles historiques et politiques de Munich*, ainsi que plusieurs autres de Paris, des provinces ou des royaumes étrangers, l'*Union monarchique*, la *Gazette des Théâtres*, la *Revue nouvelle*, la *Gazette de Metz*, la *Mode*, l'*Espérance* (de Nancy), l'*Etoile du peuple*, etc., etc., ont pris fait et cause en faveur de la publicité. Aux yeux de ces différents journaux, partis de points si di-

vers pour arriver au même résultat, j'ai usé du privilège de l'historien en racontant des faits qui intéressaient directement l'honneur du Sacré Collège, la dignité de l'Eglise et la conscience publique.

En face d'une pareille discussion, l'auteur le plus susceptible n'aurait eu rien à dire, car il faut reconnaître à chacun le droit qu'on invoque pour soi-même. Si la polémique n'était pas sortie des bornes dans lesquelles tant d'écrivains de probité et de talent l'avaient circonscrite, je ne me serais pas trouvé forcé de prendre part à une lutte toujours pénible, lorsqu'on est obligé de combattre pour soi; mais d'injustes, de violentes attaques se sont produites, je dois les repousser. Ces attaques sont venues et du *Contemporaneo*, journal qui se publie à Rome, et de la *Revue catholique de Louvain*, et du *Rappel* et du *Correspondant*.

Peu de personnes sans doute connaissent ces quatre recueils périodiques, dont un seul, le *Correspondant*, est protégé contre l'oubli par l'esprit et la dignité de plusieurs de ses rédacteurs honoraires. Mais comme la question personnelle que ces journaux semblent avoir pris à tâche de traiter devient tout à la fois à mes yeux une question de principes et une question d'honneur, je réponds à la provocation que l'on m'adresse.

Le *Contemporaneo* fut le premier à entrer dans la lice. Feuille hebdomadaire créée à Rome pour prêcher le progrès indéfini, c'est-à-dire pour tromper le souverain et le peuple en les étourdissant tous deux par les éloges les plus hyperboliques, le *Contemporaneo* doit le jour au marquis Potenziani et à monsignor Gazzola. Depuis un an, M. Potenziani s'est posé à Rome en marquis *fa tutto*. Il a sans cesse la parole à la main; il harangue le Pape pour tout et sur tout; c'est le président obligé des banquets patriotiques, le promoteur du libre-échange, le précurseur de Cobden et l'apôtre de l'économie politique. Ce marquis possède plus d'un titre à l'estime des révolutionnaires. On le vit apprendre à aimer ses princes légitimes à l'école du conventionnel Salicetti, son régicide beau-père. Il s'est pris

d'une belle passion pour l'indépendance italienne le jour où les Napolitains, écrasés sous la domination de ce Salicetti, résolurent de tuer l'homme que Murat leur imposait en qualité de ministre de la police. M. Potenziani, on le sent, a des traditions de famille qui doivent rassurer les rois et la liberté. Sa jeunesse s'est écoulée dans des tripotages d'argent que nous ne qualifierons pas. Ces spéculations l'ont fait riche ; il s'est improvisé philanthrope dans l'âge mûr, et, par le *Contemporaneo*, il tend à devenir un petit la Fayette pontifical. Quant à monsignor Gazzola, il commença sa carrière dans la Congrégation du Précieux-Sang ; il entra en prélature, fut nommé secrétaire della Disciplina regulari, puis bientôt après il se vit privé de tous ses honneurs et titres. C'est un prêtre dont les vertus ecclésiastiques ont subi plus d'un échec, et qui, ne trouvant pas assez de liberté de mœurs dans l'Eglise, s'est rejeté, comme pis-aller, sur la liberté de la presse.

Le 17 juillet 1847, jour où il n'y avait pas de gouvernement à Rome et au moment même où la ville était saisie d'une de ces paniques que les révolutionnaires de tous les pays savent si habilement provoquer, le *Contemporaneo* livrait cours à son indignation contre mon ouvrage. Il affirmait que je voulais invalider l'élection du pape Ganganelli, — chose à laquelle je n'avais jamais songé, — et il lui délivrait, sans garantie du gouvernement, un brevet de sagesse et de piété dont ce malheureux pontife se serait fort bien passé. Dans cet article, véritable coup de tam-tam italien, il n'y a pour toute discussion que des injures à l'adresse de l'auteur, que des éloges fallacieux accordés à la Compagnie de Jésus. Le bref de Clément XIV est exalté jusqu'au troisième ciel, et en vérité il faut que la licence de la presse ait déjà fait de bien rapides progrès à Rome pour qu'un pareil spectacle puisse s'y produire impunément. Quoi ! dans la cité éternelle que les lâches condescendances de Clément XIV ont humiliée aux pieds des ambassadeurs et des intrigants, il s'est rencontré un journal pour proclamer que ce pape n'était pas inférieur en piété et en

sagesse à ses plus saints prédécesseurs ! Rome alors avait sous les yeux les scandales du conclave de 1769, les hontes de ce triste pontificat, et Rome libre, Rome qui se proclame indépendante, n'a pas protesté contre un outrage rejaillissant sur le siège apostolique et sur le peuple romain ! Afin d'y associer *l'Ami de la Religion*, qui ne s'attendait guère à devenir le complice d'une pareille fraude, on a osé commettre un faux matériel et faire glorifier Clément XIV par celui-là même qui l'accusait, tout en le plaignant (1). Sous le coup de la conspiration imaginaire et de la fabuleuse boucherie qu'un miracle du libéralisme venait de découvrir, les censeurs ont fermé les yeux. Si l'article leur a été soumis, les censeurs ont bien fait. Pour mon compte, je les en remercie très-sincèrement, car ils ont donné leur mesure. Au milieu de cette débauche de la peur, ils se sont prêtés, autant qu'il était en eux, à une honte qui épouvanterait les esprits les moins sérieux, si, par impossible, on parvenait à prouver que Rome ne flétrit plus de semblables prostitutions de la justice (2).

(1) Le *Contemporaneo*, essayant d'étayer son jugement sur celui de *l'Ami de la Religion*, cite un passage de l'article où ce dernier journal parle de Clément XIV et les Jésuites. On lisait dans *l'Ami de la Religion* du 29 mai : « Pourquoi aujourd'hui sans aucune cause publique déterminante, M. Créteineau semble-t-il briser avec un passé glorieux et tout récent encore pour livrer à la publicité un beau livre dans la forme, une mauvaise chose par le fonds ? Pourquoi l'écrivain qui a toujours été si respectueux envers le saint-siège traîne-t-il sur la claie historique la mémoire de Clément XIV, pontife plus malheureux que coupable ? »

Le *Contemporaneo* a voulu se faire une arme de ce passage ; il le traduit ainsi : « E perchè senza alcuna causa determinante prende egli a guerreggiare un papa glorioso pel solo piacere di pubblicare un libro forse bello de forma, ma nella sostanza cattivo ? »

L'Ami de la Religion appelle Ganganelli un pontife plus malheureux que coupable. En passant par la bouche des rédacteurs italiens, qui ne veulent pas encore faire mentir le proverbe de leur pays, traduttore traditore, ce jugement du journal français se transforme en pape glorieux, et le *Contemporaneo*, Basile, qui n'a plus l'esprit de Beaumarchais, n'en prend pas moins des airs de franchise et de dignité.

(2) Cet article du *Contemporaneo* a été regardé comme chose grave

Un plus habile joueur que le Gazzola romain, et que M. Moeller, docteur en philosophie et lettres, professeur d'histoire à l'université catholique de Louvain, s'est présenté dans l'arène. La *Revue*, au succès de laquelle ce M. Moeller coopère fort peu, si succès il y a, venait de tracer un plan de bataille mieux combiné. Le *Contemporaneo* avait échoué; M. Moeller eut une idée que ses antécédents d'hérésie, que sa haine mal déguisée contre les Jésuites, et que surtout son germanisme francisé condamnaient à la stérilité. M. Moeller avait lu, il avait entendu dire que les documents mis au jour tranchaient enfin cette question si longtemps débattue. Les causes de la destruction de l'Institut de Saint-Ignace de Loyola n'étaient plus un mystère. Chacun allait les apprécier à leur valeur, car ceux qui avaient tramé le complot accouraient les uns à la suite des autres le révéler avec des détails impies, bouffons ou odieux. L'opinion publique s'était émue de ces aveux; M. Moeller, didactique comme un poème du XVIII^e siècle, prit à tâche non pas d'infirmer le témoignage des coupables, mais de l'amoindrir.

Protestant qui se dit converti au catholicisme, tête ardente dans ses inimitiés scolastiques, mais esprit froid et sec, il s'arma de son compas doctoral. On le vit s'épuiser à démontrer que toutes les preuves apportées n'étaient que des semi-preuves, et qu'en les étudiant bien une à une, il ne serait

par tous les hommes superficiels qui ne l'ont pas lu. Dans ses nouvelles diverses, la *Revue de Louvain* en parle avec un certain amour bien significatif.

« Un journal censuré à Rome, dit-elle, qui compte des prélats distingués parmi ses fondateurs et écrivains, le *Contemporaneo*, a donné un article pour la défense de Clément XIV contre Crétineau-Joly. »

Nous espérons bien que le *Contemporaneo* aura rendu encens pour encens aux catholiques professeurs de Louvain. Monsieur Gazzola est un prélat vraiment distingué, et si distingué que, par bonheur pour la cour romaine, on n'en trouverait pas un autre de sa trempe. Il a donc dû à son tour féliciter la *Revue* et proclamer que ses rédacteurs sont les colonnes de l'Eglise, de la même manière qu'il s'en croit l'ornement et la lumière.

peut-être pas impossible de les réduire à néant. Ce labour a souri à M. Charles Lenormant, qui ne professe plus qu'au *Correspondant* ; et la pensée indiquée par Louvain a trouvé un écho dans le recueil de la rue des Saints-Pères, à Paris. M. Lenormant a mis en œuvre l'ébauche que lui fournissait son praticien de l'université belge. Il a fait la contrefaçon de l'idée ; il l'a caressée avec amour, espérant qu'elle lui offrirait une chance d'être neuf sur un sujet déjà traité par la critique. Sans remercier de la trouvaille son professeur de Louvain ; le professeur de Paris s'est jeté à corps perdu sur l'ouvrage.

En tacticien qui sait faire manœuvrer savamment ses passions, M. Moeller n'a jamais tiré un coup de plume sur les Jésuites. Ce sont pour lui des ennemis qu'il combat dans l'ombre, qu'il essaie de blesser à la sourdine, mais dont il n'ose pas, et pour cause, attaquer de front les doctrines et les personnes. Les inimitiés des universités allemandes ne prennent pas si vite le mors aux dents que les jalousies des universitaires français. A Louvain surtout, il n'est point encore permis de lever tout à fait le masque, et M. Moeller n'a pas enfreint la consigne. Il a, qu'il me permette le mot, escorbardé ses colères avec un art qui défierait le plus profond des Tartufes. Tous les coups me sont adressés ; mais après m'avoir manqué en pleine poitrine, ils ont tous voulu aller frapper les Jésuites à la tête et au cœur. Les bons pères ne s'en trouvent pas plus mal, ni moi non plus. Des adversaires tels que M. Moeller sont toujours fort peu dangereux, même lorsqu'ils enfantent des Lenormant.

Et pourtant il faut le dire, ce dernier écrivain ne doit pas subir l'humiliation d'un pareil rapprochement. Il a de la science au service de ses convictions, et de l'esprit préparé qu'il voudrait de temps à autre faire accepter comme le clair de lune du génie. Sa faconde de rhéteur, ses formes sévères ou plutôt guindées, ses habitudes claustrales et surtout cette malheureuse manie de n'adopter pour frères d'armes que les précieux ridicules du cénacle où l'on trône, tout cela a fait de

M. Charles Lenormant un homme incomplet, c'est-à-dire un académicien des inscriptions. Ses ouvrages se sont ressentis du milieu dans lequel il passait sa vie. Ils n'avaient obtenu qu'un maigre succès d'estime, il s'est voué tout chrétiennement à décréditer le succès des autres. On l'a persécuté dans sa chaire de Sorbonne; il a repris dans le *Correspondant* sa fêrule exilée. Le martyr s'est transformé en petit bourreau littéraire, bien entendu que ce commerce de blâme s'exerce au nom de la vérité, de la justice et le plus souvent même pour le triomphe de la religion.

M. Moeller avait combattu en trois points l'auteur et le livre. A force de syllogismes boiteux et de déductions invalides, il s'était mis à la peine pour proclamer que j'étais présomptueux et passionné; que Clément XIV n'avait rien à se reprocher, que tous les documents nouveaux ne signifiaient rien ou à peu près, puisqu'ils n'obtiendraient jamais la sanction de l'université et de la *Revue de Louvain*. Le docteur magnifique a émaillé sa prose de toutes les fautes de français qu'il lui a été possible d'accumuler, et il s'est tu sur les Jésuites qui néanmoins sont le but de ses flèches censoriales. M. Lenormant, placé sur un meilleur terrain et n'ayant à exécuter qu'un auteur, n'a pas eu de ménagements à garder. De prime abord, il me jette aux jambes la Compagnie tout entière, et « quoi que je dise ou prétende désormais, M. Lenormant ne craint pas de me ranger parmi les adversaires des Jésuites. »

Cette accusation du professeur français est la seule chance qui me reste pour trouver grâce auprès de l'universitaire belge. Si mon livre fait du mal aux Jésuites, ce doit être sans aucun doute un livre précieux. Fort du témoignage de M. Lenormant, j'en appelle donc de la critique fourvoyée de M. Moeller à son aversion mieux informée. Je deviens l'adversaire des Jésuites, n'est-ce pas un titre à sa bienveillance? En attendant qu'il modifie de lui-même les conditions du combat, discutons avec M. Lenormant l'apophtegme qui sert de base à ses rai-

sonnements. M. Lenormant a un autre point de départ que M. Moeller. Il aime les Jésuites, dit-on, et quel que soit le motif qui lui ait inspiré l'imputation dont il s'agit, je ne puis m'empêcher de l'en remercier, car cette imputation, ainsi formulée, m'amène à une explication depuis longtemps désirée.

Lorsqu'on me proposa d'écrire l'*Histoire de la Compagnie de Jésus*, je ne connaissais aucun disciple de saint Ignace, même de vue. Ils me prirent tel que j'étais; je suis resté tel qu'ils m'ont pris.

Dans nos longs et intimes rapports ils n'ont jamais imposé le plus léger sacrifice à mes convictions et à mes devoirs. Ils m'ont fourni les innombrables documents qu'ils possédaient dans leurs archives. J'ai vu et étudié ces religieux à chaque instant à Rome, à Paris, en Allemagne, partout. Partout je les ai trouvés pleins d'affectueuse franchise et toujours disposés à se prêter à la manifestation de la vérité, même quand la vérité pouvait leur être défavorable. En composant cet ouvrage, je n'ai voulu me constituer ni leur avocat, ni leur adversaire. J'ai cherché à être juste et impartial; voilà tout. De la discussion des doctrines, de l'appuration des faits, il est ressorti plus d'un grave enseignement; et les esprits sérieux ont pu se convaincre avec quelle facilité l'erreur prenait racine dans le monde. Mon œuvre s'arrêtait à ce point; je me suis bien gardé d'aller au delà. J'avais eu toute liberté d'action en travaillant aux annales de la Compagnie; qui donc aurait eu le droit de me demander le sacrifice de cette liberté une fois l'histoire terminée? Les Jésuites n'y ont pas songé; est-ce que M. Lenormant, en me rangeant au nombre de leurs ennemis, peut changer cette situation?

On a la faculté d'analyser un ouvrage, de porter sur son ensemble un jugement que l'opinion publique casse ou ratifie; mais il n'est pas permis de torturer les faits pour mettre à la charge de l'auteur des éloges ou des assertions qui entachent son impartialité. Je n'ai pas été le défenseur officieux ou officiel des Jésuites; je n'ai aucun motif pour devenir leur adver-

saire. M. Lenormant se trompe donc en me classant à son gré et presque tout à la fois dans ces deux catégories. Mais, dit-il, en parlant de l'*Histoire des Jésuites*, et des matériaux qu'ils mirent à ma disposition, « on a peine à comprendre comment l'auteur ne s'est pas aperçu qu'il était lié par ces confidences mêmes et qu'il exposait gravement ceux qui les lui avaient faites. »

Je confesse très-humblement n'avoir jamais compris la solidarité que l'on voudrait faire peser tantôt sur les Jésuites, tantôt sur moi. Ils ne sont responsables ni de mes œuvres ni de mes actes, je dois me trouver dans la même position vis-à-vis d'eux. Ils n'ont aucun compte à me rendre de leur manière de vivre ou de leurs écrits; la même indépendance me sera attribuée, car, dans le cas contraire, ce serait l'esclavage à tous que cette histoire nous aurait apporté. Après ces aveux, est-ce que M. Lenormant croit par hasard que j'irai annihiler mon indépendance, parce qu'il conviendra à quelques Gioberti français ou à certains Moeller italiens de m'accuser de faire partie intégrante de la Société de Jésus? J'ai composé un ouvrage sur ce sujet; j'y reviens ou je passe à un autre, selon la convenance de mes études; mais il n'est pas possible qu'un homme sensé rende responsable de ce nouveau travail ceux qui furent l'objet du premier. Autrement il faudrait que les Vendéens et les royalistes de l'Ouest, dont j'ai raconté les combats, fussent déclarés solidaires de l'histoire des Jésuites. M. Lenormant lui-même n'oserait pas pousser aussi loin l'expression de sa pensée; pourtant ce serait logique dans le cas exceptionnel où il se place.

Mais ce n'est pas la seule difficulté qui tourmente le rédacteur du *Correspondant*. J'ai dit que le général des Jésuites m'avait à diverses reprises supplié de garder en portefeuille l'ouvrage sur Clément XIV, et M. Lenormant craint que les ennemis de l'Institut ne voient qu'une feinte dans ce refus de consentement, feinte que la profonde et astucieuse habileté des Pères tendrait à faire adopter comme probable. M. Lenormant re-

doute pour les Jésuites ce contre-coup ; il n'est peut-être pas très-rassuré même sur un autre point. Si on le pressait un peu, il n'y aurait rien d'étonnant à l'entendre déclarer qu'il a frayeur de voir les bons pères accusés de s'être fait mes complices dans la perpétration du crime.

Il est très-maisé de se jeter dans le champ des hypothèses et d'organiser une course au clocher à travers les suppositions. Quand on ignore les faits et qu'on sent le besoin de les modifier selon ses vues particulières, on prend pour indubitables tous les récits qu'invente la méchanceté et que colporte la sottise. Afin de sauvegarder les Jésuites contre des accusations non encore formulées, M. Lenormant provoque le soupçon ; il l'entretient, il le réchauffe sous sa plume. Si l'abbé Gioberti n'a convaincu personne, l'écrivain français, en reproduisant, en commentant les allégations de l'italien, s'efforce de leur donner un corps ; il aspire à les présenter sous un jour plus plausible. J'ai, prétend-il, fait l'histoire de la compagnie de Jésus du consentement et avec la participation des chefs de l'Ordre ; donc Clément XIV est le produit d'une machiavélique combinaison entre les Pères et moi. M. Lenormant n'accepte pas de prime abord ces conséquences un peu forcées ; dans sa candeur, il craint même qu'on ne les propage. En attendant il les sème. Il s'effraye d'un scandale hypothétique et il lui donne cours. Le père général est à ses yeux un vénérable personnage ; mais pour le rôle que M. Lenormant s'attribue dans cette comédie, il faut que le général se soit prêté à tout ce que j'ai voulu, à tout ce que j'ai exigé. Dans ce cas, mon récit est vrai ; le livre n'a plus besoin de preuves, et les catholiques sincères sont autorisés à demander à M. Lenormant compte de ses gratuites suppositions, ou, dans un changement de système, le père général ne serait pas aussi vénérable qu'il en a l'air aux yeux du *Correspondant*.

On s'explique très-bien que cet ouvrage ait dérangé plus d'un calcul, qu'il ait déjoué quelques sournoises intrigues. Est-ce aux Jésuites ou à l'auteur qu'il fallait s'en prendre ?

L'auteur affirme qu'ils s'y sont opposés avec autant et plus d'insistance encore qu'ils en mirent pour empêcher la publication du sixième volume de l'*Histoire de la compagnie*. L'auteur, sans être dévot à la manière de M. Lenormant et à celle de l'abbé Gioberti, a néanmoins droit d'être cru sur parole, car, lui, ne s'est jamais mis en embuscade derrière de mauvais faux-fuyants pour porter atteinte à la vérité.

L'article de M. Lenormant, rédigé en forme de réquisitoire, accuse une malveillance qui me laisse fort indifférent ; mais il a des tendances qui ne sont pas toujours parfaitement chrétiennes. Il cache des arrière-pensées peu en harmonie avec l'esprit du *Correspondant*. Ce n'est point de tout cela que je me préoccupe. Le rédacteur a voulu m'embarrasser en épousant contre moi la cause des Jésuites qui ne l'avaient pas, que je sache, chargé de les venger d'une façon aussi perfidement hostile. J'ai en toute sincérité expliqué ma position. Elle est claire et loyale ; je désire que, pour leur honneur, MM. Lenormant et Moeller puissent avec autant de conviction tenir le même langage.

Fidèle au programme que la *Revue catholique de Louvain* lui avait tracé, l'aristarque français a délayé dans vingt-huit longues pages d'analyse, ou plutôt d'incriminations, les trois points d'attaque indiqués par M. Moeller. J'ai été présomptueux et passionné. Au lieu de ne laisser aucune incertitude sur la culpabilité de Ganganelli et sur les scandales qui souillèrent Rome en 1769, je n'ai fait que prouver une chose ; c'est que les Jésuites ont été justement mis à mort ou à peu près.

Afin d'arriver à un tel résultat, il fallait à cette critique en partie double des ressources inépuisables dans l'esprit, de l'art et beaucoup d'art pour transformer les faits et les documents, et les amener malgré eux à dire le contraire de ce qu'ils renferment. Le professeur belge avait échoué, le professeur français a repris sa tâche en sous-œuvre. S'il a eu plus de malheur dans ses habiletés, convenons-en, il y a mis au moins plus de pédanterie. M. Lenormant s'était donné la mission de frapper

comme un argument cornu ; il voulait me faire expier le succès de l'ouvrage ; il en établit la nécessité par l'acharnement plein de bénigne colère qu'il appelle à son secours.

Tantôt il procède par voie de mielleuse insinuation , tantôt il se bat les flancs pour essayer de tirer de son encrier un peu d'éloquence indignée. Quelquefois même le béat risque une bonne petite calomnie qu'il s'efforce de déguiser en médiosance. Il affirme, il doute, il commente, il dénature, il nie, il prend tour à tour des airs de componction et de courroux ; il entremêle les faits et les dates, il jette par-ci par-là, avec un dédain qui a son prix, des imputations de faux qu'il rétracte quelques lignes plus bas , tout en espérant qu'elles porteront leur fruit. Il cherche à être amer parce qu'il est morose, cruel parce qu'il se voit délaissé par le public. En passant il salue d'un geste amical le comte Alexis de Saint-Priest ; au besoin il serrerait dans ses bras cet excellent abbé Gioberti qu'il s'apprête à combattre *pro formâ*. Il flatte les patriotes italiens et les gronde à l'encontre de leurs préjugés, comme on encouragerait ailleurs qu'au *Correspondant*. Lorsqu'il a terminé son réquisitoire, M. Lenormant se résigne à monter à son Capitole solitaire. N'a-t-il pas vengé la mémoire de Clément XIV et tué les Jésuites, en pourfendant à grands coups de plume le livre et l'auteur ?

En juré priseur de diphthongues, M. Lenormant ne s'est pas contenté de faire la guerre aux intentions de l'écrivain et de se poser à son égard, et à celui de la Compagnie de Jésus, en véritable point d'interrogation. Il affecte de temps à autre des airs inquisitoriaux ; il juge, il prononce du haut de son tribunal. Comme en intermède, il se permet de jouer avec la grammaire et de nous ramener à l'école avec une grâce qui sent d'une lieue le canapé doctrinaire. Il est beau surtout quand sa loupe découvre une coquille égarée, une faute d'impression échappée au prote ou à l'auteur. Dans ces moments M. Lenormant ne se sent pas de joie ; la transposition d'un mot ou d'un signe typographique lui donne de l'esprit au moins pour deux membres de phrase.

Il la note, il la signale, il la retourne comme un poignard de carton dans une plaie pour rire. Aussitôt le *sic* magistral surgit entre deux guillemets comme le *deus ex machinâ*. Le *Correspondant* adopte le *sic, sic*; la *Revue de Louvain* autorise M. Moeller à abuser de l'interrogation. Presque à toutes les pages, ce point ? apparaît comme un piège tendu à l'auteur ou comme une difficulté que le critique n'osant résoudre daigne soumettre au public. Ces deux manières d'exprimer leur jugement représentent assez bien la position que les deux professeurs ont prise dans le débat. L'un, qui n'est hostile que par ricochets, affirme en véritable néophyte; l'autre, qui dissimule encore, se couvre d'un point interrogatif, afin de révoquer en doute, par un seul trait de plume, et le récit et les documents.

Mais, tandis que M. Lenormant se mettait à la chasse des erreurs typographiques, et qu'il poussait contre elles son terrible *sic* de guerre, il en laissait échapper pour son propre compte dans le même article. Il dénonce avec son *sic* les *seules* mobiles du gouvernement, afin de révéler à tous que mobile est du masculin; puis, au même instant, il écrit *sous les yeux de la nouvelle censure* avec deux *vv* accusateurs, et le magister ne se gêne pas pour nous offrir de pareilles *preuves* de son savoir faire. Ce n'est pas tout; à chaque page on pourrait trancher comme lui du pédant. Ce qui deviendrait moins aisé, ce serait de rencontrer autre part que dans les écrits de M. Lenormant, des phrases plus bardées de constructions vicieuses que celle-là, choisie entre mille.

« M. Créteineau-Joly avait suivi dans son premier ouvrage l'opinion la plus grave et la plus sûre (*sic*), et sur (*sic, sic*) l'acte qui couvrirait Clément XIV d'une tache ineffaçable, s'il était prouvé, c'est-à-dire sur (*sic, sic, sic*) l'existence d'un arrangement simoniaque par lequel Ganganelli aurait acheté l'influence malheureusement prépondérante des cours sur (*sic, sic, sic*) le sacré collège, moyennant un engagement d'abolir la société de Jésus, il s'était exprimé, avec une mesure

qui laisse deviner, à ce qu'il nous semble, l'influence des meilleurs conseils. »

Ce n'est pas tout. M. Lenormant, si âpre à la curée, et qui compte avec une rigueur aussi peu mathématique que possible le nombre de lignes forcément passées de l'*histoire de la Compagnie dans Clément XIV et les Jésuites*, a sans cesse à sa disposition deux poids et deux mesures. Je suis à ses yeux un bien grand coupable qui compromet les Jésuites et les beautés de la langue française, telle qu'il l'applique dans ses plus heureux moments; mais ce n'est pas à la seule expression de la pensée que M. Lenormant se décide à faire la guerre. Il va plus loin; il s'en prend à la pensée elle-même. J'ai osé, sauf meilleur avis, dire quelque part que « la justice était la seule charité permise à l'histoire. » Le rédacteur en chef du *Correspondant* vitupère cette idée, il l'enchâsse dans une raillerie. On sent que son courroux est prêt à déborder à la page 326; quand tout à coup, à la page 447 (*Revue politique*), on trouve que ce même M. Lenormant ne se gêne en aucune façon pour contrefaire la pensée mise en interdit. Le professeur est livré à ses seules impressions, il n'a pas d'engagement pris d'avance pour tout censurer, comme son pédagogue de Louvain, et il s'écrie: « *La charité!* C'est la grande ressource des oppresseurs et des calomnieurs pris en flagrant délit d'attentat contre leurs semblables. Ne lit-on pas tous les jours que saint Grégoire de Nazianze et saint Cyrille ont manqué de *charité* envers Julien l'Apostat?... »

Sur ce simple rapprochement on peut juger de l'équité du professeur de Sorbonne en retraite. C'est toujours ainsi qu'il procède, et on devine que nous ne pouvons pas longtemps marcher à travers les chausse-trappes grammaticales et les sauts de loup classiques que M. Lenormant a la cruauté de tendre sous les pieds de ses infortunés lecteurs. Un exemple seul suffit et de reste pour daguerréotyper ce redresseur des torts faits à l'orthographe ou à la langue; mais en laissant le Vaugelas à ses péchés, poursuivons le doctrinaire dans les

retranchements de ses malices inquisitoriales. Ce sera pour l'auteur de *Clément XIV et les Jésuites* une occasion toute naturelle de défendre son livre et la pensée qui l'inspira.

On peut être un aristarque hargneux, un écrivain jaloux du bonheur des autres, un esprit cachant sous les dehors d'une hypocrite piété les aspirations de ses colères envieuses ; mais ces concessions que je ne crains pas de faire à des attaques peu loyales, doivent, comme toutes choses, avoir un terme. Avec cette élégance de style et cette variété d'expressions qui caractérise le talent du critique de Sorbonne, M. Lenormant épuisé a le droit d'avouer : « Beaucoup de lecteurs trouveront (*sic*) sans doute ces remarques bien multipliées et bien minutieuses ; mais ayant trouvé (*sic, sic*) l'opinion catholique déjà préoccupée de l'ouvrage de M. Créteineau-Joly, nous ne pouvions en porter un jugement sévère sans donner la preuve que nous l'avions sérieusement étudié. On a déjà dit et on répétera encore que M. Créteineau-Joly a rendu un vrai service à l'histoire et à la religion. »

C'est là le coup le plus sensible à M. Lenormant. Cette Rachel du *Correspondant* ne peut se consoler d'un ouvrage qu'elle n'a pas mis au jour.

Que dans les cénacles où le zèle des néophytes épileptiques se dévoue à une immortalité anonyme et à un martyre d'orgueil froissé, on enrégimente à petit bruit les plus mauvaises passions littéraires, qu'on les couvre d'un vernis d'enthousiasme à peu près orthodoxe, pour faire accepter comme géants d'invisibles pygmées ; dans notre siècle de charlatanisme, cela ne surprendra personne. Mais ce qui est grave pour tout le monde, ce qui contriste le cœur des gens de bien, à quelque parti politique, à quelque culte qu'ils appartiennent, c'est d'abdiquer la pourpre du critique pour se revêtir de la casaque du dénonciateur. M. Lenormant est un homme de théorie ; il a des systèmes qu'il rêve d'appliquer et que le monde refuse de connaître. Il veut, à l'aide de ses deux ou trois catéchumènes en boutique d'émancipation religieuse, renouveler la face de la

terre, et toujours, dans ce même article magistral, il nous initie au triste succès qui couronna ses efforts. « Nous avons, dit-il, paru nous souvenir des devoirs qu'impose la conscience chrétienne; et, si imparfaite qu'ait été notre manifestation, quelque mauvais accueil qu'elle ait reçu, nous devons au moins au privilège attaché à tout ce qui se fait en France d'avoir contribué à développer le mouvement dans d'autres contrées. »

Grâce aux déceptions de sa propagande à huis clos, nous comprenons très-bien que M. Lenormant s'accorde cette dernière fiche de consolation, et qu'il s'improvise l'O'Connell exotique, le prophète du mouvement qu'il n'opère pas dans son pays. Quelque mauvais accueil que vous ayez reçu, ce n'est peut-être pas un motif, M. Lenormant, pour me ranger de gré ou de force dans la catégorie des suspects d'être suspects. Vous assurez que vous n'êtes pas heureux dans vos conceptions; je soutiens que vous ne l'êtes pas davantage dans vos critiques. Ce n'est pas une raison pour se poser en agent de police occulte, et pour me jeter sur les bras une méchante affaire avec les patriotes italiens après m'avoir suscité une mauvaise querelle historique.

On peut avec plus ou moins de partialité ou de justice rendre compte d'un ouvrage; cependant, et que les écrivains de la rue des Saints-Pères le sachent bien, un honnête homme ne prend jamais sous l'égide de sa plume des imputations dans le genre de celle-ci. « M. Créteineau-Joly s'est présenté en première ligne, dites-vous. La Société l'avait traité avec faveur, avec confiance; il a pensé qu'il pouvait disposer d'elle et de son histoire comme de sa chose à lui, et dans l'intérêt de je ne sais quelles combinaisons politiques, il a fait un grand effort pour entraîner définitivement les Jésuites du côté des gouvernements absolus et pour consommer le divorce entre cette Société et les patriotes italiens. »

M. Lenormant n'en est sans doute pas à s'avouer que cette phrase contient une mauvaise action caractérisée; et qu'il y a au moins de l'impudence à se faire l'inventeur d'une fable

ridicule, mais qui habilement exploitée peut devenir une arme entre les mains des ennemis de la Compagnie de Jésus. Comment moi, écrivain isolé, vivant en dehors des coterie politiques, ne hantant jamais les vaticans de bas bleus dévots ou les conventicules des novices du martyre électoral, je me trouve tout à coup transformé en maquignon diplomatique. Je dispose des Jésuites, de leur passé, de leur présent et de leur avenir comme d'une chose à moi. Malgré eux, je trouve assez de force au bout de ma plume pour les entraîner dans des voies contraires à leurs intérêts et à leurs principes. Ces hommes dont l'astuce est si profonde et qui, au dire de leurs adversaires de toutes les sectes et de toutes les confréries universitaires, se servent si admirablement des autres, les voilà dominés par moi et marchant à ma remorque comme des enfants à la lisière. Je prépare des combinaisons politiques; M. Lenormant ne les connaît pas; c'est pour cela qu'il proclame leur existence et qu'il les dénonce. Je jette les bons Pères dans les bras des gouvernements absolus. Je consomme le divorce entre les Jésuites et les patriotes italiens, et tous ces maux sont nés, parce que j'ai fait un livre.

Si je n'avais pas plus de modestie que M. Lenormant n'a de charitables intentions, cette hyperbole serait un véritable triomphe pour ma vanité. Par malheur ce n'est qu'un nouvel échec pour celle de M. Lenormant. Il a voulu se mettre à la piste des causes qui m'avaient déterminé à faire imprimer *Clément XIV et les Jésuites*. Au lieu d'y voir un simple effet de ma volonté d'auteur, il a créé toute une légion de fantômes pour avoir le plaisir d'introduire dans le débat de malveillantes insinuations. Il ne faut pas en effet s'abuser ici sur la portée de cette parole. Les gouvernements absolus ne sont en jeu comme moi qu'afin de faire sournoisement ressortir un bon chef d'accusation contre les Jésuites. M. Lenormant, à son coup d'essai, n'incrimine pas encore les Pères; il les plaint d'être mes séides et mes victimes. Heureux séides, plus heureuses victimes que je me garderai bien de prendre pour les complices de mes

combinaisons imaginaires ! Quand sera venu le jour de démasquer ses batteries, M. Lenormant changera de rôle. Alors, à l'exemple de l'abbé Gioberti, il n'aura plus d'hypocrites doléances à offrir aux disciples de saint Ignace, il les maudira sans excepter de la proscription son *cher et admirable P. de Ravignan*. On commence par la calomnie, on finit par le blasphème. C'est la marche logique de l'injustice préméditée, M. Lenormant y arrivera. *Cum in profundum venerit, contemnit.*

La pensée de M. Lenormant, celle de M. Moeller, son Egérie universitaire de Louvain, se couvre d'un voile que tous les artifices du langage, que toutes les ressources de l'intelligence cherchent à rendre le plus transparent possible. M. Moeller argutie, il épelle l'alphabet de l'histoire, il ne veut pas que Ganganelli soit coupable, parce qu'il faudrait proclamer l'innocence des Jésuites. Afin de s'étourdir lui-même il noye ses raisonnements et ses appréciations dans une mer de subtilités incorrectes. M. Lenormant ne sort pas du cadre qu'il s'est laissé tracer : mais il le remplit avec plus d'éclat. On sent que déjà la haine s'est acclimatée et qu'elle devient une autre nature chez le premier, tandis que chez le second au contraire elle monte comme la marée ; elle est ardente comme la foi d'un catéchumène. Dans l'examen des documents cités par l'écrivain, les deux aristarques se rencontrent, unis à la façon des frères Siamois. Ils sont partis du même principe, et, chose extraordinaire pour de pareils logiciens, ils arrivent à la même conséquence. Cette conséquence, que le professeur de Louvain ne laisse entrevoir qu'à travers un nuage de circonlocutions, et que le professeur de Sorbonne étale sans pitié, se résume en un seul mot. Pour rendre plus nettes toutes les positions, ce mot que la *Revue de Louvain* et le *Contemporaneo* sous-entendent, que le *Correspondant* s'efforce de retenir sur ses lèvres, tout en l'insufflant à chaque ligne, nous allons le prononcer, nous. On veut que je sois un faussaire ; et afin de me marquer à son carcan historique de la double lettre infamante, M. Lenormant procède de cette sorte. « Si, dit-il d'abord, en parlant

de l'auteur, nous trouvons à la suite de son livre, sous forme d'appendice, les trois recueils qui lui ont fourni ses armes, c'est-à-dire toute la correspondance de Bernis, toute celle de Malvezzi, et enfin la collection complète des lettres espagnoles, il aurait peut-être eu moins de lecteurs; mais il aurait du moins (*sic, sic*) donné une idée plus avantageuse de la gravité de son caractère et de sa conscience d'écrivain. »

La traduction littérale de ce passage se réduit à ceci, et il ne faut pas l'épée d'Alexandre pour trancher le nœud gordien. Afin de ne pas attirer sur ma tête les foudres du *Correspondant*, je devais me condamner à faire un livre bien lourd, bien diffus, surchargé de pièces justificatives, un livre doublé d'opium scientifique et rendu illisible par l'abus des citations. Alors M. Lenormant aurait consenti à me pardonner mon péché à l'encontre de Ganganelli, il se serait peut-être même résigné à me décerner une discrète ovation dans les comités où ses acolytes se fabriquent leur gloire ignorée. Tout au contraire, j'ai aspiré à l'ambition d'être lu, j'ai réussi à trouver des lecteurs, c'est un crime que M. Lenormant ne me remettra jamais. Pourtant, entre refuser l'absolution littéraire à qui ne la demande pas et accuser d'un méfait historique, il y a quelque distance. C'est cette distance que le *Correspondant* franchit trop vite, selon nous. Que les professeurs de Louvain et de Sorbonne n'amnistient point le succès de *Clément XIV*, il n'y a pas grand mal à cela. Qu'ils épiloguent sur chaque mot, qu'ils enclâssent entre chaque fait démontré une réflexion fautive; qu'ils prêtent à l'écrivain un système auquel cet écrivain, chargé seulement de raconter, n'a jamais songé; qu'ils équivoquent tout à leur aise, ici en blâmant la traduction d'être trop littérale; là en proclamant qu'elle ne l'est pas assez; qu'ils cherchent même à étouffer la vérité divulguée malgré eux, à toutes ces chicanes suscitées par les eunuques de l'histoire, un auteur, fort de sa conscience, se garde bien de répondre. Ce n'est pas à cette limite avancée de la critique la plus hostile que s'arrête M. Moeller, ayant

pour coadjuteur M. Lenormant. Ils ne cherchent pas un mauvais ouvrage; ils en trouvent sous leur main autant qu'ils en composent. Ce qu'ils brûlent de faire apparaître c'est un malhonnête homme; pour atteindre leur but, voilà le sillon qu'ils tracent.

M. Moeller de Louvain est un juge d'instruction qui a plus d'une corde à l'arc de M. Lenormant de Paris. L'un, n'ayant pas de ménagements à garder envers l'opinion publique, s'exprime ainsi sur l'*Histoire de la Compagnie de Jésus* : « M. Crétineau-Joly nous avait déjà donné la mesure de la légèreté avec laquelle il admet toute espèce de preuves, sans les soumettre auparavant à une critique consciencieuse. De là une foule d'inexactitudes, d'erreurs et de faits complètement faux qui se rencontrent dans cet ouvrage, faits qui ne sont appuyés que sur des documents ou apocryphes, ou mal compris et mal interprétés. »

L'autre, qui, par quelques-uns de ses collaborateurs au *Correspondant*, est tenu à certaine réserve, rend sur le même ouvrage un jugement tout opposé, et il dit : « M. Crétineau-Joly avait honorablement occupé depuis plusieurs années l'attention publique. Au plus fort de la querelle des Jésuites, il lança une histoire de cette illustre compagnie qui répondait trop bien au sentiment catholique pour ne pas être lue avec avidité. L'auteur avait d'ailleurs (*sic*) obtenu des communications précieuses, et son livre, enrichi de documents inédits du premier ordre, écrit d'ailleurs (*sic, sic*) avec un mouvement de narration qui n'est ni sans mérite, ni sans charme, etc. »

Quoique partis de deux points si divers, les deux critiques n'en arrivent pas moins au même résultat. Aux yeux de M. Moeller, l'histoire des Jésuites n'est qu'un tissu d'inexactitudes, d'erreurs et de faits complètement faux. Les documents, même ceux que les archives de la Compagnie me fournirent, ceux-là surtout, sont, au dire du judicieux converti, ou apocryphes, ou mal compris et mal interprétés. Selon M. Lenormant, au contraire, les communications que j'ai obtenues étaient pré-

cieuses et les documents inédits sont du premier ordre. Mais à part cette différence assez remarquable, les deux universitaires ne craignent pas de se confondre dans le même vœu sur *Clément XIV et les Jésuites*. Le *Contemporaneo*, le journal qui échappe à la censure par la grâce d'une révolution sans cause, avait dit en parlant des correspondances inédites, *documenti, che amessi anche per veri*. La *Revue de Louvain* se contente de tenir le même langage. Le *Correspondant*, qui jusqu'alors n'a pas été si violent dans l'expression, exagère ces deux soupçons; il en fait un véritable chef d'accusation contre l'auteur. A Louvain où la contrefaçon semble tout permettre, M. Moeller frappe en aveugle sur un ouvrage qui, à défaut d'autre mérite, aura toujours celui de la justice envers et contre tous. A Paris et presque à la même heure, M. Lenormant se trouve obligé, pour prendre pied contre *Clément XIV*, d'applaudir sans restriction à l'*Histoire de la Compagnie*. Sans avoir besoin d'autres garanties que le fait même de la publicité, M. Lenormant ne révoque en doute aucun des matériaux inédits et du premier ordre qui abondent dans les six volumes de l'histoire. Il les accepte sur ma parole.

Dans l'intervalle d'un ouvrage à l'autre, que s'est-il donc passé pour que l'aristarque français juge *Clément XIV* comme le Belge jugeait l'*Histoire de la Compagnie*? Ai-je donné lieu de suspecter ma bonne foi? Ai-je été décrété de mensonge ou d'erreur? La critique, même celle de M. Moeller, m'a-t-elle pris en flagrant délit de faux historique? Mon Dieu! non. Rien de tout cela n'est arrivé; mais il y a des hommes qui n'aiment pas à assister au triomphe trop éclatant de la vérité, surtout quand cette vérité ne vient pas de leur fait et qu'elle glorifie des clients dont on était heureux de garder la défense en tutelle. Toute œuvre conçue et exécutée en dehors de ces hommes et dérangeant des plans de campagne, des habitudes ou des préjugés, ne peut être acceptée par eux qu'avec répugnance. M. Lenormant n'a pas senti qu'il y avait toujours plus que de l'esprit à ne pas mani-

fester ainsi ce triste levain de l'humanité. Il affectionne, il estime les Jésuites; il veut leur être agréable ou utile à son jour et à son heure, selon les convenances du *Correspondant* et non selon celles de la justice. Il a donc dû, et nous nous expliquons très-bien son indignation, frémir en voyant un profane tel que moi vider d'un seul coup un procès que l'on prenait plaisir à éterniser. A part cette pensée, ensevelie au plus profond du cœur et qu'on ne s'avoue pas à soi-même, comment, sans aucune certitude, disons mieux, sans aucune probabilité, peut-on d'un seul trait de plume transformer en faussaire un écrivain dont on se plaisait à honorer le caractère? A M. Moeller on n'a rien à demander, la haine explique tout. Dans cette croisade il sert de second à l'abbé Gioberti, il se fait l'interprète juré des petites rivalités locales, le vengeur des affronts théologiques que les professeurs de droit canon de Louvain viennent d'éprouver dans leur prise d'armes contre les réguliers de Belgique. Mais M. Lenormant quelle excuse osera-t-il alléguer? A quel subterfuge de langage aura-t-il recours?

Il accepte comme vrais, comme indubitables les documents contenus dans l'*Histoire de la Compagnie*. Il n'a jamais sollicité, jamais exigé qu'on lui en prouvât l'authenticité, et pour *Clément XIV* le voilà saisi d'un scrupule qu'il s'empresse de communiquer au public. Il me place sur la sellette de l'accusé, il veut me faire subir un interrogatoire sur faits et articles, et il procède ainsi. Dans l'histoire de la compagnie, vous avez par-ci par-là publié quelques fragments de la correspondance du cardinal de Bernis et de celle du marquis d'Aubeterre. Donné vous les connaissiez toutes. A la page 530 du cinquième volume de la première édition, à la page 262 du cinquième volume de la seconde, vous avez imprimé en toutes lettres ces lignes extraites de la correspondance de d'Aubeterre avec le cardinal de Bernis : « Je pense qu'un pape de cette trempe, c'est-à-dire sans scrupule, ne tenant à aucune opinion, et ne consultant que son intérêt, aurait pu convenir aux couronnes. » Quelque malsonnante qu'elle soit, cette phrase n'a point provoqué

de doutes dans mon esprit. C'était alors un document inédit du premier ordre; je la retrouve telle quelle dans votre *Clément XIV et les Jésuites*, et comme je ne change jamais de manière de voir, je me sens autorisé par mes délicatesses de conscience à vous adresser l'admonition suivante. Vous ne serez donc pas étonné de lire à la page 336 du *Correspondant* (livraison du 10 août 1847) : « Ces pièces, en effet, renferment plus d'un passage extraordinaire. Que, par exemple, un ambassadeur tel que d'Aubeterre, tout philosophe qu'il était, ait pu oublier les convenances jusqu'à écrire au cardinal de Bernis une phrase comme celle-ci : « Je pense qu'un pape » de cette trempe, c'est-à-dire SANS SCRUPULE, NE TENANT A » AUCUNE OPINION ET NE CONSULTANT QUE SON INTÉRÊT aurait pu » convenir aux couronnes. » C'est là une chose qu'on aimerait à toucher de sa main, et à voir de ses yeux. »

Ce fragment de la lettre du marquis d'Aubeterre a tant frappé M. Lenormant, qu'à la page 340 de son recueil il y revient encore afin d'enfoncer le déli jusque dans le cœur : « Que ne donnerions-nous pas, par exemple, s'écrie-t-il, pour voir la lettre où d'Aubeterre demande un pape sans scrupule, ne tenant à aucune opinion et ne consultant que son intérêt ? »

C'est avec une bonne foi toujours aussi parfaite que l'inquisiteur essaye de me faire subir sa question. Il est insidieux, pressant, agressif, et de temps à autre on voit à ses colères concentrées qu'il cherche l'endroit vulnérable. Il a cru le saisir en prenant à partie la véracité de l'historien. Dans un autre passage, il dit : « Sans doute M. Créteineau-Joly est désormais loin de réunir les conditions d'une confiance implicite, et des critiques encore plus soupçonneux que nous seraient en droit de lui demander des preuves de l'authenticité des pièces dont il s'agit. »

Voilà ce qui s'appelle parler enfin. M. Lenormant qui n'est pas, lui, un critique soupçonneux, aimerait à toucher de sa main, à voir de ses yeux quelques pièces seulement.

Les autographes reproduits ne satisfont pas sa curiosité. Il les a lus, et il y en a deux ou trois qui lui semblent sans aucun intérêt. C'est encore un de ses griefs. Il n'a pas voulu concevoir que si je donnais en fac-simile tel original plutôt que tel autre, c'est que je devais peut-être bien avoir pour cela quelques motifs, comme par exemple de n'en trouver qu'un très-petit nombre signés de la main de ceux qui les minutèrent. M. Lenormant n'a pas réfléchi à cette légère difficulté qui se présente dans toutes les correspondances, par l'habitude où l'on est de n'apposer presque jamais son nom aux lettres adressées à une personne avec laquelle on entretient des relations journalières. Il voulait tel document que l'absence de signature m'a empêché de faire autographier; j'ai trompé son attente, et il murmure encore : « Que ne donnerions-nous, par exemple, pour voir la lettre où d'Aubeterre demande un pape sans scrupule, ne tenant à aucune opinion et ne consultant que son intérêt? »

C'est cette lettre, une autre de Florida Blanca datée du 25 juillet 1775, et deux de Roda sur l'opération césarienne faite à la Compagnie de Jésus par le ministère espagnol qui éveillent son attention. M. Lenormant sent le besoin de les toucher de la main; pour réaliser ce désir, il ne sait pas ce qu'il donnerait. Nous ne lui ferons pas de condition, nous ne lui demanderons même pas le sacrifice de son article; mais puisqu'il nous jette un défi, qu'il sache que ce défi est accepté avec bonheur.

A l'instant où nous écrivons ces lignes, les quatre pièces réclamées par M. Lenormant sont par nous déposées dans le cabinet de MM. Mellier frères, éditeurs, place Saint-André des Arts, n° 11, à Paris. M. Lenormant, M. Moeller, et MM. du *Rappel* ont, comme le premier venu, le droit de les vérifier.

Il y a mieux. Les autographes dont je n'ai cité que des fragments dans *Clément XIV et les Jésuites*, minutes du cardinal de Bernis, lettres originales de d'Aubeterre, du cardinal Corsini, de don Manuel de Roda, du cardinal Orsini, du duc

de Choiseul, de Campomanès, de Joachim d'Osma, le confesseur de Charles III d'Espagne, celles du cardinal Malvezzi au pape Ganganelli, les manuscrits du maître du sacré palais, les papiers de cet honnête libraire condamné aux galères dont M. Lenormant a très-prudemment passé sous silence l'action si compromettante, tout cela sera soumis à ses investigations. Je l'autorise à les lire depuis la première feuille jusqu'à la dernière, et quoiqu'il se plaigne, peut-être avec trop de candeur, du mauvais accueil que reçoivent ses manifestations, je lui offre très-sincèrement le moyen d'en faire une nouvelle. Il me conseille de publier intégralement toutes ces correspondances; je regarde la proposition comme inutile pour le moment; mais si le critique tient à réaliser ses vœux, il n'a qu'un mot à prononcer. Il me trouvera prêt à les exaucer par la communication directe de toutes les pièces.

Un recueil qui jouit en Allemagne d'une grande autorité (*les feuilles historiques et politiques de Munich*) a, dans son vingtième volume, troisième cahier, n° xvi, exprimé le même désir que le *Correspondant*. Mais, dans la bouche des écrivains bavarois comme dans celle des critiques de Berlin, ce désir ne sert pas d'enveloppe à un soupçon. Les Allemands n'osent pas croire à la découverte de tant de pièces qui, disent-ils, changeraient beaucoup la face des choses. Pour consacrer ce monument élevé à la justice, ils souhaitent que les plus incrédules eux-mêmes soient, par le dépôt des écrits originaux, mis dans la nécessité d'en confesser l'authenticité et l'importance.

La proposition qui m'est faite et que j'accepte de grand cœur va lever tous les doutes. Mais que répondra le *Correspondant* aux critiques encore plus soupçonneux que lui? Chacun peut toucher de la main et voir des yeux les manuscrits qui nécessiteront ce nouveau travail sur la destruction des Jésuites. Je ne sais si M. Charles Lenormant et M. Moeller m'accorderont après confrontation un certificat de probité littéraire dont je ne pense pas avoir besoin. Mais, à coup sûr, la

ne finit pas ma torture. « M. Créteineau-Joly, ainsi s'exprime M. Lenormant, n'indique pas la source de ses emprunts; il a pour cela des raisons toutes particulières. » Sur ce thème, à Louvain ainsi qu'à Paris, on brode une foule de charitables inductions qui conduisent toutes à la même conséquence. M. Moeller ne discute pas encore cette accusation que ses sentiments antijésuitiques rendraient trop scabreuse. Il passe la parole à M. Lenormant; M. Lenormant insinue quelque bonne petite perfidie saupoudrée de vénération pour la mémoire de Ganganelli.

J'ai eu connaissance, prétend-il, de toutes les lettres du cardinal de Bernis et du marquis d'Aubeterre, par la seule raison que j'en ai publié quelques fragments dans l'*Histoire de la Compagnie*. Ce n'est pas là une assertion qui entraîne preuve complète avec elle, et tant que le rédacteur du *Correspondant* n'aura que de pareilles raisons à alléguer, je déclarerai qu'il se trompe ou qu'il ment.

Le docte critique daigne bien « avouer n'avoir aucune preuve que la correspondance des ministres espagnols m'ait été connue antérieurement à 1847, et il convient aussi que cette correspondance, si l'on en juge par les extraits que l'auteur en a donnés, doit présenter un grand intérêt. » Quant aux lettres adressées par le cardinal Malvezzi à Clément XIV, c'est une autre affaire. Je les savais par cœur; M. Lenormant l'affirme sur le vu seul de l'*Histoire de la Compagnie*. Au cinquième volume, j'ai raconté les persécutions qu'en 1775 les novices et les scolastiques eurent à endurer à Bologne. Le nom du cardinal-archevêque ne se trouve pas mêlé à ces persécutions, faits notoires, qui se lisent partout, excepté dans sa correspondance dont alors j'ignorais même l'existence. Qu'importe? M. Lenormant a des raisons toutes particulières pour conclure ainsi. Ces raisons, il se garde bien de les déduire. Le 10 août, on révoque en doute dans le *Correspondant* l'authenticité de ces documents, on essaye de me piquer au jeu pour m'amener à divulguer mon secret, on veut que j'aïlle plus loin

que des réticences embarrassées; et ce que la pudeur empêche encore de proclamer, on le laisse dire par un insensé. Deux jours auparavant, en effet, le 8, M. Madrolle, cette espèce d'Erostrate imaginaire de la littérature et de la politique, de venait dans le *Rappel* l'interprète des indiscretions calculées de M. Lenormant.

Le chanoine abbé Clavel, docteur médecin de la faculté de Paris, et prêtre qui, par expérience, doit, hélas! se connaître en interdit et en index, publiait dans son numéro du 8 août que mon livre de *Clément XIV et les Jésuites* « était condamné à Rome sinon officiellement, du moins officieusement. » Cette induction tout à fait officieuse sortait de la pharmacopée théologique du digne chanoine abbé, qui, le même jour, était très-officiellement frappé de censure par l'autorité ecclésiastique. Il faisait circuler cette induction avec autant de laissez-aller qu'une de ses mille calomnies à l'adresse de Mgr l'archevêque de Paris, quand il plut au *Rappel* de se constituer, par l'organe de M. Madrolle, l'auxiliaire de la *Revue de Louvain* et du *Correspondant*. Le *Rappel* ouvrait ses colonnes à M. Madrolle qui assiège en vain la porte de tous les cabinets de rédaction; M. Madrolle trouvait un refuge pour abriter son style effarouché. Il parla; son premier mot fut une trahison envers ses amis les ennemis. « Et qu'est-ce qu'un *Vendéen*, s'écrie-t-il en interrogeant les Jésuites, et surtout un *Vendéen... militaire*, pour défendre des *religieux* pacifiques? celui-ci, mes Pères, je le nomme *mon péché... littéraire*, car c'est moi qui l'ai fait venir de Bretagne (j'ai conservé sa correspondance volumineuse), et lui procurai la première, la plus grande et la plus gratuite (1) de ses aisances à Paris. Le voyez-vous déjà, infidèle à

(1) M. Madrolle me nomme dans le *Rappel* son péché littéraire. Pour son amour-propre d'auteur et pour sa fortune il serait à désirer qu'il n'en eût jamais commis d'autres; cependant, comme il n'est pas juste de se poser en protecteur des gens qui ne vous doivent par bonheur aucune reconnaissance, je crois qu'il ne sera pas déplacé ici d'expliquer comment ce pauvre

tous les partis, vous sacrifier visiblement, et *grosso modo*, à sa mesquine ambition littéraire; et tourner contre vous les armes mêmes (par trop jésuitiques, contre Clément XIV), que vous avez eu l'imprudence de lui mettre à la main? »

Le mystère que les réticences calculées de MM. Lenormant et Moeller s'efforcent de rendre transparent, M. Madrolle, qui me condamne à être *pontificide*, le révèle sans préparation aucune. Il n'y met pas plus d'art que n'en développe l'abbé Clavel dans ses purges de droit canonique ou dans ses subtilités médicales. On a fait mouvoir chez M. Madrolle cette vanité d'auteur toujours en ébullition, on a soufflé à l'oreille de ce possédé d'orgueil l'imposture dont personne n'osait accepter la responsabilité première (1). Bientôt on essayera ti-

homme m'a procuré la première, la plus grande et la plus gratuite de mes aisances à Paris. Je ne dois à M. Madrolle que cette espèce de pitié qu'inspirent les malheureux dont l'intelligence est dévoyée. Il y a quelques dix ans il m'écrivit à Nantes, sans me connaître; il se prétendait chargé par la famille royale exilée, et par le maréchal duc de Bellune, de m'offrir la rédaction en chef d'un nouveau journal. Je répondis à ses lettres; je vins à Paris, et il ne me fallut pas longtemps pour juger à quel homme j'avais affaire. J'entrai en rapport avec M. le marquis de Bellune; je lui témoignai mon étonnement. Il sourit comme habitué à de semblables confidences. A dater de ce jour, je n'ai eu aucune relation avec M. Madrolle. Il a, dit-il, conservé ma volumineuse correspondance, qui, si j'ai bonne mémoire, doit se réduire à deux ou trois lettres polies comme on en écrit tous les jours à un homme qui vous propose une affaire. J'autorise le *Rappel* du chanoine abbé, docteur de la faculté de Paris, à les publier, à la seule condition d'en reproduire une du duc de Bellune, ayant trait à M. Madrolle. Ce sera le meilleur moyen de faire apprécier celui que les Jésuites, affirment-ils, ont surnommé le *Bossuet de Charenton*. Il ne leur pardonne pas cette sentence, et sa colère me paraît assez légitime, car, s'il y a du Charenton et beaucoup de Charenton dans ses œuvres, il serait très-difficile d'y découvrir quelques traces de Bossuet.

(1) Lorsqu'aux mois de février, mars et avril 1847, la découverte de ces autographes préoccupait vivement tous les esprits à Rome, et que chacun faisait sa version, un homme élevé aux plus hautes dignités de l'Eglise et très-attaché à la Compagnie de Jésus, se chargea de me faire renoncer au projet de publier le livre de Clément XIV. La première raison qu'il me

midement d'abord , puis peu à peu avec une impudence qu'on réglerait sur les crédulités plus ou moins robustes , d'accréditer la chose. Dans quelques mois , cette allégation sera passée à l'état de fait pour ceux qui ont besoin d'erreur et soif de mensonge.

Eh bien ! poussons les choses au pis. Admettons que les Jésuites se soient faits mes complices dans la recherche des matériaux. Où serait donc le crime ? et , la main sur la conscience , qui oserait blâmer des enfants de travailler à la réhabilitation de leur père , injustement accusé , injustement condamné ? Ils n'auraient pas eu le droit de prouver à quelles hostilités ils furent en butte , lorsque ces mêmes hostilités surgissent de toutes parts , et deviennent d'autant plus impétueuses qu'elles trouvent sur le trône apostolique , à la place de Ganganelli , un pontife dont la paternelle affection pour eux n'est point un mystère ? Mais nier ce droit , mais en blâmer l'usage , ce serait faire douter de la justice humaine ? Si les Pères m'avaient communiqué ces pièces , je les en féliciterais tout haut et sans crainte. Les positions nettement dessinées ne sont-elles pas toujours les meilleures ?

Malgré les perfides appréhensions de quelques-uns de leurs

donna après l'inspection des pièces , fut celle-ci : « Ne craignez-vous pas qu'on accuse les Pères de vous avoir fourni les papiers ? » Je répondis à cette objection d'une manière qui lui parut convaincante , et il continua : « Mais on vous fera peut-être un eas de conscience de déclarer à quelle source vous avez puisé tant de matériaux qui importent à l'honneur de l'Eglise ; mais on voudra savoir et moi-même je désire connaître où vous avez trouvé tout cela. »

La demande était pressante ; « vous êtes encore assez jeune et moi aussi , répliquai-je à l'éminent personnage , pour que je puisse , dans cette grave circonstance , me permettre une mauvaise plaisanterie. C'est une question de vieille femme que vous m'adressez là. » Mon illustre interlocuteur sourit ; je crois que le public ne sera pas plus difficile que lui. Dans tous les eas , je suis très-décidé à nommer les personnes qui ne m'ont pas fournies ces correspondances et fort peu disposé à compromettre celles qui me donnèrent un si grand témoignage de leur confiance.

amis, il est constant que les disciples de saint Ignace n'ont rien pu me livrer de tous les originaux relatifs à Clément XIV. Le seul témoignage à donner, c'est qu'il était matériellement et moralement impossible qu'ils eussent ces correspondances à leur disposition, dans leurs archives ou ailleurs. Ce n'est pas à moi qu'il appartient de discuter ce point. On accuse, qu'on établisse les charges; qu'on réunisse le faisceau de probabilités qui doit provoquer l'évidence. Alors je pourrai intervenir dans la cause; mais jusque-là je n'ai qu'une négation à signifier, et cette négation vaut preuve. Quoi! vous voulez que les Jésuites, après n'avoir rien deviné, rien pressenti, rien paralysé de ce vaste complot sous lequel ils succombèrent, aient pu, dispersés, proscrits, ruinés ou captifs, entreprendre et accomplir ce qu'ils n'avaient pas même osé concevoir pour échapper à leur destruction. Vous dites les connaître, et vous leur faites la gratuite injure de les croire assez humainement habiles pour s'emparer des papiers secrets de toutes les chancelleries? Rien n'échappe à leurs investigations, n'ayant plus désormais d'intérêt que pour l'histoire. Par des moyens qu'avant toute présomption vous êtes forcés d'indiquer, ils obtiennent les manuscrits du cardinal de Bernis, jusqu'aux plus tristes détails sur sa fortune privée? Ils s'emparent de la correspondance secrète des ministres espagnols, celle même du cardinal Malvezzi avec Clément XIV leur tombe entre les mains, lorsqu'il est de notoriété publique à Rome que le successeur de Ganganelli, à peine monté sur le trône, a brûlé lui-même les papiers du pontife défunt (1). A quelle époque,

(1) A Rome où rien ne s'oublie, on a évoqué en témoignage de cet auto-da-fé, l'article suivant extrait du *Journal historique et littéraire* de Feller (septembre 1775), p. 375, t. C. x, l. II.

« Le souverain pontife, avant que de quitter le Vatican, a brûlé de sa propre main tous les papiers de son prédécesseur, lesquels se trouvaient dans ce mystérieux paquet, dont on a fait tant de bruit, et dont le saint-père n'a pas cru devoir faire autant de cas que le public, qui n'en sera pas plus instruit qu'auparavant. »

J'ignore si, en 1775, Pie VI a effectivement livré aux flammes les por-

par quelles mystérieuses ramifications auraient-ils pu tromper ou séduire tous les ambassadeurs, tous les conservateurs des archives?

Ils possèdent sans doute ces pièces depuis un temps indéterminé. Pourquoi n'en ont-ils jamais fait usage pendant leur suppression? Pourquoi ne les livrèrent-ils pas à la publicité le jour de leur rétablissement en 1814, à l'heure où tout leur était permis afin de se justifier et de donner plus d'éclat à la bulle de Pie VII? Pourquoi, en 1828, quand leur existence se trouvait menacée par le ministère Feutrier-Portalès, et qu'ils avaient à Rome deux amis fermes et dévoués dans la personne de Léon XII et du cardinal Bernetti, son secrétaire d'Etat, pourquoi n'auraient-ils pas essayé d'ouvrir les yeux au roi Charles X? En 1844 et 1845, quand de nouvelles attaques sont venues fondre sur la Compagnie, et que M. Rossi, ambassadeur de l'Université près le Saint-Siège, recommençait avec autant de malveillance et moins de succès la tortueuse politique des d'Aubeterre et des Florida Blanca, pourquoi les Jésuites n'auraient-ils pas révélé au pape Grégoire XVI et au cardinal Lambruschini le ténébreux complot qui les emporta en 1775? Si ces documents eussent été à leur disposition, c'était le moment ou jamais de frapper un grand coup et de manifester l'iniquité de leurs adversaires à un pontife et à un ministre dont l'attachement pour la Compagnie était manifeste.

Dans ces circonstances solennelles, les Jésuites ont gardé le silence. Pourquoi le rompraient-ils aujourd'hui qu'ils voient assis sur la chaire de Pierre un pape qui, durant sa carrière épiscopale, leur a toujours accordé des témoignages de con-

tesfeuilles de Clément XIV. Tout ce que je sais, c'est que la correspondance du cardinal Malvezzi est en ma possession. Pie VI a-t-il voulu conserver pour des temps meilleurs cette preuve irréfragable de l'innocence des Jésuites, ou ces lettres ont-elles été préservées du feu par quelque incident providentiel? ou ne peut qu'établir sur ces deux points des conjectures plus ou moins incertaines.

fiance et d'estime, et qui, depuis son exaltation, n'a pas cessé, malgré la difficulté des temps, de les couvrir de sa plus haute protection ?

Alors, ajoutent les indignés qui s'abstiendront bien de répondre à cette argumentation, il ne fallait pas compromettre les Jésuites en publiant contre leur vœu un livre qui tend à nuire au Saint-Siège dans la personne d'un chef de l'Église ?

Cette objection aurait son côté spécieux si j'étais l'homme lige de la Compagnie et si je me laissais guider par ses intérêts, ou influencer par ses désirs. Dieu merci, ce n'est pas de la sorte que les choses se passent. J'estime les Jésuites, parce que je les connais à fond, mais ils doivent rester étrangers à mes travaux comme moi je ne m'occupe ni de près ni de loin de leurs affaires. Je trouve sur ma route un sujet qui me paraît susceptible de fixer l'attention publique; on m'offre ou je découvre des correspondances autographes qui ne sont pas sans prix; je m'en empare; c'est mon droit d'historien, et sans m'inquiéter si ces révélations peuvent froisser les uns ou plaire aux autres, je les publie à mon heure. La critique et les lecteurs ont la faculté de blâmer ou d'approuver le fond et la forme; mais ce ne sera pas avec mon caractère que je subirai une censure préventive. Les Jésuites ne m'ont donc fourni aucun de ces documents, par la raison bien simple que les pièces ne purent jamais se trouver dans leurs archives. Ils ont fait tous leurs efforts pour arrêter l'ouvrage, et ils ont échoué parce que j'ai cru qu'en conscience je ne devais pas tenir la lumière sous le boisseau. Tous les cœurs honnêtes poursuivent et flétrissent la corruption dans le présent; je l'ai recherchée dans le passé. La cause des enfants de saint Ignace de Loyola est liée à la divulgation de ces hontes. Il en sortira pour elle d'heureuses ou de tristes conséquences; c'est à la justice des hommes à prononcer. L'écrivain n'a pour mission que de dire la vérité; je l'ai dite.

Maintenant cette vérité, quelque triste qu'elle soit, porte-t-elle atteinte au Sacré Collège? La *Revue de Louvain*, par

l'intermédiaire de son Moeller, est-elle fondée à m'adresser l'interpellation suivante : « Oui , M. Créteineau-Joly , vous avez eu tort de représenter le conclave de 1769 comme ayant succombé aux intrigues de Paris , de Madrid , de Lisbonne et de Naples. »

Non , mille fois non , M. Moeller , je n'ai pas ce tort qu'il vous plaît de m'infliger ; et la preuve , c'est que le *Correspondant* et la *Revue* elle-même , pour constater que la majorité du Conclave ne céda point à de lâches terreurs ou à de coupables promesses , s'appuient à chaque instant sur les pièces évoquées par moi . C'est moi qui , en vingt passages du livre , ai fait ressortir et mis dans le jour le plus évident la noble attitude du Sacré Collège . J'ai péremptoirement établi que , sur quarante-six cardinaux , on n'en compte seulement que quatorze de séduits , et encore dix appartiennent-ils aux couronnes . Quatre italiens seulement ont faibli ou ont trempé dans le complot ; les autres , c'est-à-dire la grande , la très-grande majorité , eurent le courage de leur sacerdoce et la dignité de leur pourpre .

Cela est établi , prouvé , démontré comme un axiome . Je l'ai mis en lumière à chaque page ; mais ce sont ces pages qui embarrassent . Il ne serait pas très-facile de les discuter , on les nie . Le *Contemporaneo* , la *Revue de Louvain* et le *Correspondant* ont un parti pris d'injustice ; ils y restent fidèles ; mais la *Revue nouvelle* qui est descendue dans la lice avec des armes courtoises , et qui brise une lance en faveur de son saint comme les vieux chevaliers combattaient pour leurs dames , mais la *Revue nouvelle* penche vers cette même opinion . Ce recueil , fondé par le prince de Broglie et qui paraît sous les auspices de M. Guizot , ministre des affaires étrangères , se garde bien de mettre en doute l'authenticité des documents . Il est à trop bonne source , il a trop de probité pour se permettre un enfantillage déshonorant , et il dit dans son numéro du 15 août : « Nous croyons devoir exprimer notre pensée sur un fait historique auquel des circonstances récentes ont rendu

une sorte d'intérêt contemporain et prononcer un jugement grave sur un livre que signalent à l'attention générale, outre la verve du style et l'abondance des documents inédits, l'importance et le caractère exclusif de l'opinion qu'il représente. »

Comme dans le *Barbier de Séville*, je suis bien tenté de me demander : Qui donc trompe-t-on ici ? La *Revue nouvelle* est de bonne foi même dans les erreurs qu'elle me prête. Mais pourquoi, après avoir fait la part de la justice, vient-elle s'associer à cette imputation qui voudrait me poser en calomniateur du Sacré Collège, lorsque c'est moi qui le réhabilite, qui le grandit aux dépens des quelques traîtres et des deux ou trois lâches renfermés au Vatican ? Je sais très-bien avec la *Revue nouvelle* que « le livre de M. Crétineau-Joly n'est pas seulement un livre d'histoire, que c'est un livre de polémique et de polémique contemporaine. » Je l'ai fait dans ce but et j'en subis les conséquences. Mais ayant écrit sous l'inspiration d'une pensée honnête, j'ai droit de demander aux écrivains loyaux, à la *Revue nouvelle* plus qu'à toute autre, d'examiner, de juger l'ouvrage tel qu'il a été conçu, tel qu'il a été exécuté.

On peut différer de manière de voir et de sentir sur les Jésuites et sur les événements de leur histoire. On peut s'être fait un thème sur de graves questions et trouver cruel d'être forcé d'en sortir ; pourtant cela ne doit point altérer la pensée-mère du livre, objet de la controverse ; cela surtout ne fera jamais que ce qui est blanc devienne noir. Des Gazzola, des Clavel et des Moeller peuvent avoir besoin de présenter les choses sous le jour qui ira le mieux à leurs passions, les écrivains qui se respectent n'ont pas recours à ces honteux subterfuges.

Il en coûte beaucoup à ces messieurs du *Correspondant* et de la *Revue de Louvain* d'accepter le témoignage du cardinal de Bernis. Bernis était populaire chez eux avant la découverte de ses papiers ; aujourd'hui on le flétrit ; et puisqu'il n'y a plus moyen de le défendre, il est condamné à porter au

désert les crimes de l'Israël antijésuitique. Avec une édifiante uniformité de langage, ils se demandent quelle confiance on peut accorder aux paroles du cardinal de Bernis, et tous deux l'accablent pour se persuader qu'il a pu mal voir, mal entendre, tout au moins mal raconter. Par bonheur les faits n'ont pas besoin de commentaires. La correspondance qui les indique et les développe ne sera pas dénaturée à plaisir ou révoquée en doute selon l'occurrence. Le *Correspondant* et la *Revue de Louvain* sont obligés de baisser la tête sous les imprudences manuscrites du cardinal de Bernis, à moins qu'il ne leur prenne fantaisie d'aller jusqu'au Dufour. Dufour, avec ses allures de proxénète de police diplomatique et son cynisme de janséniste en goguettes, ne ménage rien ; il frappe sur tout le monde. Chacune de ses lettres est une invective ou une calomnie. Mais ce Dufour se révèle tellement ignoble, que les Lenormant et les Moeller me félicitent d'avoir été assez juste pour ne pas m'appuyer sur son témoignage. Certes je tiens comme eux, et avant eux, le misérable pour une créature sans pudeur ; mais quand on étudie les annales des Jésuites, on rencontre sur son chemin tant et tant d'imposteurs qui ne valent pas mieux que ce Dufour, qu'on se voit forcé de ne pas se rendre, une fois de plus, à l'avis de MM. Lenormant et Moeller.

Ce qu'il trame, ce qu'il invente pour avilir la cour de Rome, d'autres l'ont tramé, dites-vous ? Cela est très-possible ; mais un pareil projet, formé dans les bas-fonds de l'hérésie, n'avait jamais vu d'ambassadeurs et de cardinaux le servant dans leurs dépêches ou l'intronisant au milieu des cellules du Vatican. Ici, au contraire, tout prouve qu'il y a eu commencement d'exécution. Si le complot n'a point abouti, c'est qu'il a soulevé des résistances invincibles, des probités qui reculèrent devant le crime qu'on leur présentait comme la dernière planche de salut laissé à l'Eglise. Quelle que soit l'opinion que l'on se forme du caractère de Bernis et de ses coopérateurs de France, d'Espagne et d'Italie, il ne faut pas oublier que

tous, à un degré plus ou moins évident, se prêtèrent à ce long attentat, qu'ils le consommèrent autant qu'il était en eux, et que c'est leur correspondance même qui apporte la démonstration la plus palpable du plan et des moyens mis en jeu. Flétrissez maintenant Bernis, d'Aubeterre, Roda, Azpuru, Solis, Choiseul, Almada, Osma, Malvezzi, Dufour, Pagliarini, et leurs aides dans le Sacré Collège et dans les ministères, qu'importe à l'histoire cette tardive équité? L'histoire ne doit point se préoccuper du jugement rendu par des critiques devenus parties dans l'affaire; elle expose les faits, elle ressuscite les correspondances, et elle laisse à la raison publique le soin de prononcer sans appel. C'est cette sentence, préparée par le livre de Clément XIV qu'on croit opportun d'infirmen en essayant d'affaiblir la portée des documents et en plaçant quelques accusés sous un jour moins odieux.

Ce palliatif inutile ne trompera personne, pas même ceux qui, en désespoir de cause, y ont recours. Le complot de simonie est manifeste. Bernis et le cardinal Orsini le repoussent d'abord, mais ensuite ils y adhèrent; et si cet immense procès était soumis à un jury d'évêques ou seulement au tribunal d'hommes intègres, croyez-vous qu'après l'examen des pièces relatées dans l'ouvrage, l'élection et le règne de Clément XIV ne seraient pas regardés comme une des plaies du Siège apostolique? Il n'existe pas de prince religieusement ou politiquement coupable qui n'ait trouvé sur la terre un avocat pour le défendre. Ces scandales de la parole et de la presse ne nous étonnent point. Il y a des esprits que le sophisme passionné comme il y en a d'autres que la haine aveugle. Ce n'est pas pour ces natures exceptionnelles que l'histoire s'écrit; mais ce sont elles qui entreprennent de la fausser.

Pour cela on a recours à tous les subterfuges; on accuse le cardinal de Bernis de fourberie, d'inconsistance et de cupidité. Nous avons jugé l'homme avant les juges qui le condamnent. Si les lettres de Bernis étaient isolées, sans autre garantie que sa parole, nous estimons que le doute serait permis et nous

aurions douté ; mais ce n'est pas lui seul qui invente, pour charmer ses moments perdus, tous ces événements, toutes ces nouvelles, tous ces projets simoniaques dont il se fait l'écho, le complice ou le censeur. Au dehors du Conclave, l'intrigue marche tête levée ; elle a pour appui des ministres et des ambassadeurs dont la correspondance coïncide d'une manière frappante avec le roman qu'on voudrait imposer au cardinal. Mais ces correspondances diplomatiques autant que possible, ont un lien, un centre commun ; elles aboutissent dans le cabinet de Versailles, dans ceux de Vienne, de Madrid, de Naples, de Lisbonne à d'autres dépêches, qui contiennent les mêmes plans et les mêmes aveux. Quand Botta et le comte de Saint-Priest, qui, dans son *Histoire de la chute des Jésuites* s'est bien gardé de tout dire, se font un rempart de quelques lambeaux épistolaires tirés des archives, ces lambeaux sont adoptés même par l'abbé Gioberti et par la *Revue de Louvain* comme l'expression de la vérité. Pourquoi l'ensemble serait-il donc indigne de créance, puisque ces lettres sont acceptées comme vraies dans les détails qui mentent ? Vous les invoquiez en témoignage, lorsque vous ne les connaissiez que par fragments ; on vous jette le revers de la médaille à la tête, et ce revers vous épouvante ; car il ne vous semble pas possible de pousser la partialité jusqu'à nier l'évidence.

Cette évidence qui saisit à chaque page du livre ne fait donc pas l'affaire du *Correspondant*, du *Contemporaneo* et de la *Revue* prétendue *catholique*. Afin d'être conséquents dans leurs hostilités, ils veulent que j'aie représenté le Conclave comme ayant succombé aux intrigues de Paris, de Madrid, de Lisbonne et de Naples. Cela n'est pas, mais pour ces journaux cela doit être, cela sera, parce qu'il importe d'attaquer le *Clément XIV* comme on a toujours attaqué les Jésuites, par la calomnie.

Si le reproche d'avoir à tort incriminé le Sacré Collège n'est pas fondé, puis-je, avec quelque apparence de raison, me défendre d'avoir voulu de propos délibéré souiller la mémoire

d'un pape ? Ne suis-je pas *pontificide* à tous les degrés, selon l'expression de M. Madrolle, se glissant dans la querelle sous la calotte, un peu compromise, du chanoine abbé Clavel ? N'ai-je pas contristé le cœur des catholiques en racontant l'élection de Ganganelli et en m'attachant à peindre son déplorable règne ?

Je l'avouerai sans déguisement : quand ma pensée s'arrêta sur les négociations qui précédèrent et suivirent l'exaltation de Clément XIV, je ne cherchai point à me créer un système pour la circonstance. Je ne voulus ni absoudre ni condamner le chef de l'Eglise, mais tout simplement mettre en lumière des faits inconnus et qui importaient à l'histoire. Le récit d'un annaliste peut provoquer un débat contradictoire, auquel les théologiens et les polémistes viendront prendre part ; l'annaliste, selon moi, n'a pas mission pour s'y mêler, car, tant que ce débat ne roule point sur l'authenticité des documents, il n'est pas de son ressort. Qu'on disserte sur le plus ou le moins de culpabilité ; qu'on cherche des circonstances aggravantes ou atténuantes dans le caractère, dans la force, dans la faiblesse de l'homme soumis au scalpel de l'histoire ; qu'on essaye de se produire comme son avocat ou comme son adversaire ; qu'on explique les faits d'une manière plutôt que d'une autre : dès l'instant que l'annaliste a écrit sur pièces irréfragables, il n'y a plus pour lui qu'à laisser son œuvre aux disputes des hommes.

Ce rôle passif m'était assigné dans cette lutte, plutôt religieuse et politique que littéraire. Je n'en serais pas sorti si la critique eût été assez réservée pour se maintenir dans son cadre. Aujourd'hui je donne, malgré moi, quelques explications sur ce point délicat. Je le fais en respectueux enfant de l'Eglise, mais aussi en écrivain qui sent le prix de son indépendance.

A mes yeux, et par les documents que j'ai publiés, le pape Clément XIV n'a jamais été entaché du crime de simonie proprement dite. Il serait impossible de trouver dans l'ouvrage une accusation directe émanée de l'auteur, et qui constaterait ou seulement tendrait à insinuer ce forfait. Ganganelli a commis

de grandes, d'irréparables fautes et pendant le conclave et pendant son pontificat. Il a été débile lorsqu'il se croyait fort ; il s'est vu le jouet des princes, parce qu'à l'aide de sa ruse italienne il s'imagina qu'il pourrait les leurrer. L'ambition l'a égaré. Victime de la position qu'il s'était faite, il a encouru l'éloge des ennemis de l'Unité, éloge qui, pour un prêtre, pour un évêque, pour un pape surtout agissant dans la plénitude de son autorité apostolique, est la plus flétrissante des condamnations. Ce pape, dont le nom ne devient populaire que dans les moments où le Siège Romain est battu en brèche ; ce Ganganelli, déifié toutes les fois que les révolutionnaires s'affublent d'un air de componction pour arriver plus vite à leurs fins, je l'ai représenté aux prises avec les calamités qu'il accumulait autour de la chaire de Pierre ; j'ai eu pour lui la pitié que ses vertus privées et ses malheurs devaient inspirer. De ce sentiment à la désertion de la justice, il y a loin. La mémoire de Clément XIV avait toujours été attaquée, toujours glorifiée sans preuves déterminantes. Aujourd'hui l'opinion publique peut, en sûreté de conscience, instruire ce grand procès. Quand le temps sera venu, je dirai le reste.

Quoi qu'il arrive, il faut qu'il soit bien acquis à l'histoire que le *Contemporaneo* a sciemment menti, lorsqu'il a prétendu que, par mon ouvrage, je voulais invalider l'élection de Clément XIV. Cette pensée ne m'avait jamais préoccupé. Si des documents que j'ai mis en circulation, il était ressorti pour moi la preuve que Ganganelli fut simoniaque à un degré plus ou moins coupable, j'aurais raconté les faits à sa charge comme j'ai raconté ses petits complots et ses pauvres finesses. Je me suis arrêté là où le pied me manquait, là où les pièces à l'appui faisaient défaut ; pourquoi le *Contemporaneo* va-t-il au delà ?

Il y a eu tentative de simonie de la part des ambassadeurs, des ministres et des cardinaux espagnols. La terreur, l'intrigue et les séductions de famille ont assiégé quelques cardinaux au Conclave. Ganganelli a été entraîné par l'ambition au delà de

ses devoirs et de ses vœux les plus secrets ; il a désiré la papauté, croyant peut-être désirer une œuvre bonne à la Chrétienté ; il a pris un engagement tel quel. Si cela ne constitue pas la simonie — et nous le croyons fermement — ajoutons néanmoins qu'une pareille manière d'agir dans un prince de l'Eglise touche de bien près au scandale et à la corruption. Ajoutons encore que les paroles du cordelier au cardinal Castelli, paroles qui lui valurent les suffrages de la majorité, sont un témoignage de fourberie que tout le monde condamnera. M. Lenormant peut donc, sans crainte, professer la doctrine suivante : « Lorsqu'on étudie l'histoire de l'Eglise dans ses sources authentiques, après avoir écarté toutes les calomnies intéressées, on trouve encore bien des marques de faiblesse de la part des souverains pontifes ; car saint Pierre lui-même a été faible, et l'histoire des papes est la reproduction indéfinie du caractère que l'Evangile attribue au chef des apôtres. Mais les crimes, et parmi les crimes celui qui souille le plus le caractère sacerdotal, la simonie, c'est une question de savoir si jamais la chaire de saint Pierre en a été atteinte. »

Le professeur de Paris ne tranche pas la question de simonie ; sa phrase même indique que jamais ce crime n'atteignit la chaire de saint Pierre. C'est un beau sentiment. Par malheur M. Moeller, comme tout bon universitaire, a fait son petit livre classique, pain quotidien prélevé sur la jeunesse, et le crime que M. Lenormant met en doute aux yeux des hommes mûrs, M. Moeller l'enseigne aux enfants avec une crudité de tons qu'un vieux levain de protestantisme peut seul faire excuser. On lit, en effet, dans l'*Histoire du moyen âge*, par J. Moeller (1) : « Les comtes de Tusculum songèrent alors à fixer le pontificat dans leur famille, et lorsque Jean XIX mourut, son frère le comte *Albéric* parvint à faire élire son fils, qui prit le nom de *Benoît IX*. Ce pape se déshonora par le

(1) *Histoire du moyen âge*, par J. Moeller, docteur, etc. (2^e édition de Louvain, pages 290, 291).

déréglement de sa vie au point d'exciter l'indignation du peuple. Plusieurs révoltes éclatèrent, et un antipape s'éleva dans la personne de Sylvestre III. Enfin Benoît abdiqua par le conseil de l'archiprêtre *Jean*, homme pieux et de mœurs irréprochables. Pour mettre un terme à ces désordres, et afin d'empêcher que le pontificat ne fût de nouveau à la merci des comtes de Tusculum, Jean se détermina à se faire élire lui-même, en distribuant de l'argent parmi les électeurs. Quoique parvenu au trône pontifical par une voie si peu légitime, *Grégoire VI* travailla pourtant avec énergie au rétablissement de l'ordre à Rome, et à l'abolition des abus qui s'étaient introduits dans la discipline ecclésiastique. Cependant, comme il avait obtenu lui-même sa dignité par la simonie, il ne put extirper un usage aussi commun alors qu'il était criminel. »

Mettra d'accord qui pourra les deux graves aristarques. L'un ne croit pas à la simonie; l'autre, en professeur chargé de former le cœur et l'esprit de la jeunesse catholique, dit et soutient que la simonie fut « un usage aussi commun alors qu'il était criminel. » Et ce n'est pas la seule énormité que se permette l'avocat patenté de Clément XIV. Clément XIV est pour M. Moeller *un pontife vénérable*; Grégoire VI, qui fut un des plus illustres restaurateurs de Rome chrétienne, se verra toujours simoniaque sans preuve. Mais Grégoire VI ne supprima pas les Jésuites. Il n'a donc aucun droit à la vénération de la *Revue catholique de Louvain*.

Ici devrait s'arrêter ma tâche : le *Contemporaneo*, la *Revue de Louvain* et le *Correspondant*, auxquels la *Démocratie pacifique* est venue prêter l'appui assez compromettant du phalanstère, ne l'ont pas permis. Avec des intentions dont je n'ai pas besoin de scruter la malice réfléchie, ils ont voulu tirer, des quelques phrases qui terminent l'ouvrage, tout un complot contre Pie IX. En finissant de raconter la destruction des Jésuites et les faiblesses accompagnées de honte qui signalèrent cette catastrophe religieuse, j'avais dit : « L'Europe peut avoir encore à redouter l'aveuglement de quelques princes, la corruption de

leurs ministres et les passions des multitudes que l'on s'efforce d'enivrer du vin de la colère et de l'égoïsme. Fasse le ciel que le monde catholique n'ait plus à gémir sur les funestes condescendances d'un pape ! Puissions-nous ne jamais voir sur le trône apostolique des pontifes qui auraient encore le cœur plus grand que la tête, et qui se croiraient destinés à faire triompher la justice et la paix, parce que les ennemis du siège romain les pousseraient de flatterie en flatterie vers un abîme couvert de fleurs ! »

Le *Contemporaneo* le premier, avec une exubérance qui, pour toute raison, ne sait que prodiguer l'outrage ou la flatterie, s'est emparé de ce vœu. Ce vœu, sorti des entrailles mêmes du sujet, né au contact du lamentable règne dont le récit s'achevait, a été exploité dans le but de détourner l'attention publique. Le journal romain a lu, dit-il, « ces insolentes paroles avec surprise et indignation ; » il s'écrie après les avoir reproduites : « Si une cause bonne devient mauvaise lorsqu'elle est mal défendue, que dire d'une cause non bonne défendue à force de blasphèmes ! »

Trois points d'exclamation attestent à l'univers les vertueuses colères du journaliste d'au delà des monts.

La *Revue de Louvain* et le *Correspondant* s'associent à cette indignation que le chanoine abbé Clavel, flanqué de M. Madrolle, a oublié de partager. Coup sur coup, et dans trois centres du catholicisme, je me vois condamné comme blasphémateur, quand je me croyais tout au plus coupable du délit d'allusion détournée. Mgr Gazzola et son marquis Potenziani ont toujours été si révérencieux en face du siège apostolique, la *Revue de Louvain* et ses professeurs montrèrent toujours tant de piété filiale à l'égard de Grégoire XVI, que mes paroles leur ont subitement révélé un attentat. Qui sait même si le perspicace M. Lenormant n'a pas trouvé dans ces phrases le germe des *combinaisons politiques* ourdies par moi pour *entraîner définitivement les Jésuites du côté des gouvernements absolus.*

Tout est dans tout, et comme le *Correspondant* et la *Revue de Louvain* tendent à devenir une pépinière de petits Torquemada plumitifs mettant la liberté au service de leurs rancunes dévotés, je pourrais bien quelque peu sentir le fagot. Eh! néanmoins, bon Dieu! qu'y a-t-il donc au fond de ces paroles si simples? Il me serait facile, très-facile même, de dire que je n'ai jamais songé à descendre dans les tristes abaissements de Ganganelli pour remonter, par la pensée, jusqu'au souverain pontife actuel, et jamais conçu l'horrible idée de ternir, à l'aide d'une comparaison coupable, les douces, les généreuses qualités que Pie IX fait aimer sur le trône.

Cette comparaison n'a souillé ni mon cœur ni ma plume; elle n'a pu venir qu'à l'esprit des révolutionnaires, et elle y est venue. A Rome, au *Caffe Nuovo*, dans ce caravansérail où l'on règle, où l'on cote, où l'on enrégimente l'enthousiasme et le silence du peuple, le portrait de Pie IX se montre entouré des portraits de Clément XIV et de l'abbé Gioberti. Le Pape qui a le courage de toutes ses vertus est placé sur cet étrange calvaire entre un pontife qui désola la chrétienté par ses faiblesses, et un prêtre que ses haines romanesques ont transformé en écrivain gonflé d'orgueil et d'injustices. Pie IX escorté de Ganganelli et de l'abbé Gioberti! et cela, dans la ville éternelle, et cela, sous les yeux des Romains et des étrangers qui s'indignent à ce rapprochement sacrilège.

Il y a mieux, l'abbé Gioberti lui-même, dans son *Gésuita moderno*, force saint Grégoire VII et Pie IX à venir faire cortège à Clément XIV, car l'idée que j'aurais rougi de concevoir, cette idée qui est un blasphème, naît à tous les révolutionnaires. Le Gazzola en use et voilà que le Gioberti, son modèle, s'écrie (1), en parlant de Grégoire VII, de Clément XIV et de Pie IX : « Il me plaît d'unir le nom d'Hildebrand à celui de Clément, parce que l'un commença la succession des papes civils et réformateurs, comme l'autre l'avait fermée avant que

(1) *Gésuita moderno*, t. 3, p. 81.

surgit celui qui s'apprête à égaler ses vertus et à surpasser sa gloire. »

Ayez donc été aussi intrépide que Grégoire VII, soyez donc réformateur comme Pie IX pour vous trouver inopinément sous le poids d'un semblable parallèle.

Je n'aurais qu'à m'en tenir à cette déclaration; elle devrait satisfaire les plus exigeants. Le Pape lui-même, qui a eu la bonté de m'accueillir avec une si paternelle affection, n'en demanderait jamais davantage. Il est juste, il sait apprécier les hommes, et il n'épouse point les passions de quelques obscurs écrivains cherchant à se faire de leur bruyante admiration pour sa personne un titre de progressiste idéologue ou un brevet d'iniquité.

Mais ces réticences que semblerait me commander une profonde vénération, laisseraient planer quelque incertitude dans mon esprit. Je m'estimerais moins, et si je n'osais pas exprimer toute ma pensée, je n'aurais plus envers le chef de l'Eglise cette confiance qu'un fils dévoué doit témoigner à un bon père.

Eh bien! je ne m'en cache pas. Lorsque, pendant cet hiver à Rome, j'ai vu de près, de trop près peut-être, le mouvement qui emportait ces imaginations italiennes si mobiles, si impressionnables; lorsque j'ai entendu les meneurs de ce mouvement tromper la population honnête en l'habituant peu à peu à des rêves impossibles, à des chimères de progrès indéfini qui, pour toutes les nations, enfantent la ruine, la honte et la mort; lorsque, la révolution, systématiquement organisée au fond de l'état ecclésiastique, levait audacieusement la tête et couvrait le Pontife d'acclamations et de fleurs comme pour lui dérober le Golgotha qu'en fin de compte on destine à son amour du peuple; lorsqu'il bénissait ces multitudes à genoux, ces multitudes qui, croyant à leur légitime enthousiasme, obéissaient, sans le vouloir, à un fatal mot d'ordre, j'ai été saisi au cœur d'un de ces pressentiments qui ne trahissent jamais. On entourait d'hommages ce Pape qui les mérite tous; on le suivait avec des cris de joie tumultueuse; on le portait

en triomphe, mais ce n'était plus là cette ovation, fille du respect, à laquelle Pie IX, plus que tout autre, avait droit par son caractère et par la rectitude de son jugement. A travers ces transports d'ivresse, éclatant à heure dite comme une conspiration, au milieu de ce délire se communiquant comme la fièvre, on se prenait malgré soi à réfléchir.

Tout imprégné de ces extases, dont la lave débordait sur le Quirinal, on croyait sentir une main cachée qui, après avoir développé jusqu'au paroxysme les candides et religieuses affections du peuple, s'en faisait une arme pour les tourner contre le Saint-Siège. On se demandait pourquoi ces clameurs sans fin et sans but? Qu'est-ce que c'est qu'un amour plein d'exigences dont les manifestations vont aboutir là où elles prirent naissance, dans une vente de vieux Carbonari ou dans un club de Jacobins en herbe? Qu'a donc fait le Pape pour se voir isoler de tous ses prédécesseurs et de tous ses successeurs sur la Chaire apostolique? Que signifie ce : *Viva Pio nono solo!* qui retentit à Rome et que les impies répètent aux quatre coins du monde? Que veulent tous ces Rois-Mages de la tribune ou de la presse révolutionnaire apportant aux pieds du nouveau pontife l'or, la myrrhe et l'encens de leur déisme, de leur moqueuse indifférence ou de leurs calculs politiques?

Jusqu'à présent ils furent fidèles à leur haine pour le Catholicisme; ils ont profané son culte, outragé ses ministres, brûlé ses temples, maudit ses sectateurs. Pas un pape, pas un évêque, pas un prêtre n'est sorti intact de ce laminoir philosophique où toutes les vertus se transformaient en vices, où toutes les œuvres, les plus populaires comme les plus pieuses, devenaient des crimes. Et voilà que sans transition la face des choses s'embellit, quand les hommes restent les mêmes. Il n'y a qu'un pontife de plus au Vatican, un pontife dont la charité est un de ces spectacles merveilleux que Rome montre à la terre depuis dix-huit cents ans, et, sous le coup de cette popularité, le Pontife sourit à travers ses larmes. Il veut le bonheur de ses sujets, il l'opère graduellement, il améliore, il réforme;

mais les impatiences qui débordent autour de lui tendent à changer son action bienfaisante en brandon de discorde. On l'adore à condition qu'il subira le joug de tous les enthousiasmes; et en le voyant passer sous ces tonnerres d'acclamations, de sinistres terreurs agitent l'âme des vrais catholiques. On parle de Louis XVI de la papauté, on craint des catastrophes, on s'interroge avec anxiété; souvent on se prend à maudire les révolutions qui désignent pour premières victimes les princes qu'une généreuse pensée d'humanité porta à travailler le plus efficacement au bonheur de leurs semblables.

Les bons en Italie, à Rome surtout, sont en immense majorité; mais, ainsi que les honnêtes gens de tous les pays, ils se laissent dominer par l'audace des méchants. Les bons gémissent dans l'intérieur de leurs familles, ils prévoient, ils déplorent le mal qu'ils pourraient empêcher en se jetant dans la mêlée, comme les Vendéens de 1795, comme les glorieux paysans de la Suisse en 1845, et le mal devient loi. La révolution, qui abuse de toutes choses, même du respect et de l'amour, conspire sous toutes les formes. Quand elle règne, les bons qui n'ont pas su se défendre, se drapent dans leur vertu comme les vieux sénateurs du temps de Brennus et ils attendent la mort. Ils sont beaux pour mourir quand ils auraient pu être sublimes pour vaincre et sauver l'ordre social. Cette inertie des bons, centuplée par les mille rumeurs stupides que les méchants propagent, a souvent perdu les meilleures causes. Nous croyons que la ville éternelle n'en est pas encore à ce point; elle a une perpétuité mieux établie que celle des gouvernements terrestres; mais il ne faut pas permettre qu'on puisse la menacer.

C'était à la vue des Romains aspirant à être libres, et dans le même moment forcés de bégayer des paroles de proscription, que de telles idées absorbaient mon esprit. En présence de ces entraînements dont la plus grande partie des citoyens ne calculait pas la portée, à la vue de cet ostracisme frappant tous ceux qui, la veille, étaient, ainsi que le cardinal Gizzi,

salués comme des génies réformateurs, et le lendemain jetés aux gémonies des rétrogrades, je disais avec Smollett, un historien qui, comme tout bon anglais, ne fut jamais hostile aux révolutions : « C'est une conséquence funeste de tous les appels faits à la multitude en matière de gouvernement, que les premières mesures raisonnables et modérées soient toujours dénaturées par des enthousiastes ou des intrigants. Des hommes ou malintentionnés ou fanatiques se mettent à la tête de la populace, et acquièrent un ascendant dangereux ; et comme ils manquent de la prudence ou de la probité nécessaire pour diriger un peuple égaré, des causes insuffisantes en apparence, et méprisables dans leur origine, sont suivies de plus terribles effets (1). »

J'ai été longtemps, je suis encore sous cette fatale impression. Je donnerais ma vie pour la voir rester à l'état de rêve, et elle y restera certainement, car les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre Rome. En achevant le pontificat de Clément XIV, cette impression s'est fait jour presque malgré moi. Je l'ai abandonnée à la justice de Pie IX comme un respectueux témoignage de ma sincérité. Je les ai expliquées, ces paroles, dans le sens que je n'ai pas cessé de leur attribuer. Maintenant est-ce bien là un blasphème ? n'y a-t-il donc point quelquefois plus de sage vénération dans l'erreur même de la franchise que dans toutes ces immondices de flatteries dont on essaye, mais en vain, de souiller la chape pontificale. J'ai exprimé une douloureuse sensation que je ne suis pas le seul à avoir éprouvée. Je l'ai exprimée comme je la ressentais, et cette allusion serait un forfait aux yeux du *Contemporaneo* ? passe encore pour celui-là ; elle pouvait contrecarrer ses projets. Mais que le catholique *Correspondant* soit tenté, comme il le dit lui-même, de partager l'indignation de ces derniers nés de la presse, qui minent le pouvoir tout en flat-

(1) *Histoire d'Angleterre depuis la révolution de 1688*, par Smollett et Adolphus, t. x, p. 168.

tant ses dépositaires avec la plus humble des obséquiosités italiennes, c'est cette tentation de M. Lenormant qui ne sera jamais prise au sérieux.

M. Lenormant, quoique doctrinaire, n'est pas satisfait. Il veut tuer sous un article le livre qui se garda bien de naître dans le giron du *Correspondant*. Nous nous rendons compte de ce sentiment que, Dieu merci, nous n'avons jamais éprouvé. Afin de faire de cet académicien des inscriptions un aristarque impartial, cela ne suffit pas. Pour que M. Lenormant pût, sans trop de déloyauté, s'indigner de mes inoffensives allusions, que je rétracte de tout cœur si elles ont porté plus loin que ma pensée, il faudrait qu'il n'eût jamais jeté une plume téméraire à l'arche sainte. Il faudrait qu'il ne fût pas venu, sans motif comme sans pudeur, insulter à la mémoire du Pape qui, dans le modeste évêque d'Imola, devint le cardinal Mastai, et dans le cardinal Mastai son successeur sur la chaire de Pierre. Il faudrait que ce vénérable Grégoire XVI, dont le pontificat laborieux laissera dans les annales de la Chrétienté une si lumineuse trace, n'eût jamais été outragé même par M. Lenormant. Ce fils de l'Eglise, qui veut faire honorer sa mère, tant qu'il ne juge pas à propos de l'attaquer lui-même, n'a-t-il donc jamais eu des paroles d'injustice ou de blâme pour les papes ?

Quand les révolutionnaires des Etats pontificaux dansaient sur le cadavre du vieux Grégoire qui, peu de mois avant sa mort, avait fait triompher son courage désarmé de la force majestueuse du czar ; quand, au milieu de leurs farandoles impies, ils désignaient le camaldule en tiare sous le nom d'*Il Cane*, était-ce bien au *Correspondant* si pudibard qu'il appartenait de se mêler à cette plèbe qui s'enivrait d'amnésie tout en ne pardonnant à personne ? Un journal sérieux devait-il marcher sur les traces de la *Feuille éternelle*, triste avorton de l'orgueil en démence, et où M. Madrolle anathématise Grégoire XVI, parce qu'en le voyant, en l'entendant surtout, le sage pontife se sentit pris d'un fou rire ?

Le 10 septembre 1846, et alors M. Lenormant semble s'excuser d'avoir tant tardé à *blasphémer*, le 10 septembre donc, il traînait au tribunal de ses enthousiasmes pour Pie IX, le dernier chef de l'Eglise qui, dans sa tombe solitaire, ne trouva que deux ou trois cœurs reconnaissants. Ecoutez l'indigné de mes allusions : « Oui sans doute, dit-il en parlant de Grégoire, le gouvernement temporel du saint-siège laissait beaucoup à désirer ; il y avait malaise et dissension au dedans, et souvent excessive faiblesse au dehors. » Et plus loin : « Sans doute la persistance du système suivi par le gouvernement de Grégoire XVI a produit dans les légations et la Romagne des résultats fort tristes, ouvert des plaies et nourri des haines privées qui peuvent compter, dès à présent, parmi les plus grands obstacles que rencontrent les généreux desseins de Pie IX. »

Plus loin encore on lit : « Mais, dira-t-on, la réconciliation, à l'espérance de laquelle tous les cœurs s'ouvrirent après la mort de Grégoire XVI, aurait été impossible du vivant de ce pontife. Je ne nie pas dans un vieillard l'influence des anciennes impressions et la persistance des idées. Le mal était grand dans la Romagne. »

Certes, ce ne sont pas là de simples allusions. Ces réprimandes après décès incriminent le prince dans l'essence même de son gouvernement. Elles le montrent opiniâtre dans ses mauvaises idées, sans force à l'intérieur, sans dignité au dehors, incapable de faire le bien, encore plus incapable d'empêcher le mal, et c'est à un Pape que tous ces reproches s'adressent le plus catholiquement du monde. Ce blâme jeté sur son règne ne touche en rien au spirituel ; M. Lenormant le réserve pour meilleure occasion. Mais moi, par le vœu timide que j'ai exprimé, est-ce que par hasard j'aurais porté atteinte au pouvoir des Clés ? Aurais-je à mon insu essayé de rompre avec l'Unité soit en paroles, soit en action ? Pas du tout. J'ai fait de la politique votive, comme M. Lenormant, la *Revue de Louvain* et le *Contemporaneo* font de la politique de ré-

crimination, et je n'échappe à la fureur de l'un que pour tomber sous la férule des autres.

Je n'ai pas dit comme Voltaire : On doit respect aux vivants, on ne doit aux morts que la vérité. Cet aphorisme, qui m'a paru toujours un pompeux non-sens, exploité par la crainte et la cupidité, j'ai osé le modifier pour mon compte. J'ai pensé que les vivants, rois ou papes surtout, avaient assez, peut-être trop de flatteurs voués à les chanter ou à les aduler, et qu'il n'était pas besoin d'en grossir le nombre. Voilà mes blasphèmes. Je ne demande pas à Pie IX de me les pardonner. Il n'est point critique de sa nature, et il a dans son cœur des trésors de miséricorde. Puisse-t-il aussi facilement se défendre des servilités enthousiastes du *Contemporaneo*, du *Rappel*, de la *Revue de Louvain* et du *Correspondant*, qu'il a oublié le crime que je n'ai pas voulu commettre, et qui, en réalité, n'a été commis que par mes censeurs.

Nous avons, sans acrimonie comme sans partialité, résumé et examiné les différentes accusations lancées contre le livre de *Clément XIV et les Jésuites*. Ce n'était pas assez pour ce malheureux pontife d'avoir laissé en épaves sur la terre tous les documents qui devaient compromettre sa mémoire; il a fallu qu'il subit par de cruels éloges la dernière humiliation due à ses injustices. Pour combler la mesure, Ganganelli s'est vu, quoique mort depuis soixante-treize ans, embaumé dans le dernier roman de l'abbé Gioberti. Parlons donc un peu de ce prêtre.

Il y a en Europe une ville où, tout à coup, au milieu de la paix universelle, des cris sinistres se firent entendre. C'était une populace ivre d'athéisme, dévorée de la soif du pillage, qui aboyait après la Providence et traduisait par les plus néfastes paroles les plus cruels sentiments. Dans les rues épouvantées on l'entendait hurler : *A bas le bon Dieu!* on la voyait se dresser sanglante et avinée, et vociférer des menaces de : *Mort à tous ceux qui ont des domestiques!*

Ces rugissements, dernière expression du communisme,

retentissaient à Lausanne en 1845. A partir de ce jour, Lausanne devint le lieu de plaisance, l'asile de prédilection de l'abbé Vincent Gioberti.

Il y a dans cette ville une espèce de triple apostat ; un moine qui a renié son ordre, un prêtre qui a renié son sacerdoce, un chrétien qui a renié son Dieu. Afin de corrompre par la parole écrite ceux qu'il n'a pu tromper par son exemple, ce moine, ce prêtre, ce chrétien a tout sacrifié pour se mettre aux ordres de l'immoralité gouvernant le canton de Vaud. Il s'est fait typographe, c'est-à-dire on lui a imposé la mission de propager par la presse les œuvres dont la seule idée était une débauche de l'intelligence, un calcul du mensonge, un aveuglement de l'esprit ou une dérision de la justice. C'est à la porte derrière laquelle un pareil être vit entre sa femelle et ses petits que l'abbé Gioberti, renonçant à l'hospitalité que lui accordait à Bruxelles un prêtre concubinaire, est venu frapper un manuscrit sous le bras.

Ce manuscrit était une insulte en cinq volumes à la vérité historique, à la philosophie, à la religion, au bon sens ; il devait être, il fut accueilli avec une joie indicible. Les presses de l'apostat se mirent sur-le-champ à reproduire l'œuvre de l'ecclésiastique qui a le moins possible les allures du bon prêtre. Le *Gésuita moderno*, sorti de cette officine de scandales, essaye de se faire jour dans le monde. Aux uns il parle de liberté comme les adeptes de l'école de Lausanne voudraient l'appliquer ; aux autres il enseigne le mensonge politique et l'erreur religieuse ; sur tous il essaye de distiller le venin de ses doctrines et le fiel de ses inimitiés.

Le *Gésuita moderno*, ainsi que son titre l'indique, n'est ni plus ni moins qu'un pamphlet en cinq lourds volumes, véritable réchauffé de toutes les accusations sans preuves, de toutes les folles imaginations qui, dans ces derniers temps, passèrent par la tête des Michelet, des Sue et des Quinet. C'était le désordre de l'esprit, présenté souvent avec le prestige du style, avec la verve du maniaque et la grandiose enflure d'un poétique

fanatisme. L'abbé Gioberti a soumis ces caprices du feuilleton français ou de l'improvisation des chaires universitaires à son intarissable faconde. Allongeant sans idées comme sans frein l'étroit champ de bataille qu'il avait choisi, il est parvenu à effrayer la curiosité et à ne pas même voir accorder à son œuvre l'aumône de ce banal retentissement exotique que les partis extrêmes ne refusent jamais.

Cet ouvrage, conçu dans l'injustice, aurait été dévoué à la stérilité par la raison publique. Il est à tout jamais condamné au silence par l'ennui qu'il provoque. Il avait pour but avoué de tuer sous lui la Compagnie de Jésus. Le canon à mitraille que chargeait une colère d'enfant furieux n'a pas porté coup. L'abbé Gioberti était depuis longtemps impuissant à faire le bien ; le voilà qui a beau s'échauffer dans la solitude, se passionner à froid, aiguïser les poignards qui lui tombent sous la main, il est, il restera impuissant à faire le mal. On mesure l'homme du cœur à la tête, tout cela est vide ; on ne trouve à la place d'un écrivain faisant amnistier ses hardiesses par l'énergie de la pensée ou par le coloris du style qu'un de ces ballons gonflés de redondances italiennes et n'ayant pour tout moteur qu'une fatigante phraséologie. L'esprit français, l'atticisme romain, la fougue napolitaine, le bon sens piémontais, tout lui manque à la fois. Ce livre vivra seulement dans la mémoire de l'auteur comme une mauvaise action de plus, que rien ne peut racheter. S'il trouve quelques désœuvrés pour l'ouvrir, nous croyons sans peine et par expérience que ce malheur leur sera compté comme une expiation.

En France, en Angleterre et en Allemagne, une pareille débauche porte son fruit avec elle. On l'oublie avant même d'avoir pu s'y arrêter ; car là on réfléchit, on raisonne et l'on juge. En Italie, il n'en est pas encore tout à fait ainsi. L'abbé Gioberti s'y pose en missionnaire des exagérations politiques ; un exil long, mais mérité, lui a permis de prendre en face de ses compatriotes un air de victime. Il avait besoin de se grandir à leurs yeux ; il les a flattés basement. Son *Primato mo-*

rale et civile degl' Italiani, enfant bâtard de notre chauvinisme français, restera comme le type de l'adulation marchande et de la servilité populacière. L'idée fondamentale de cette amplification qu'un écolier de rhétorique, même italien, n'aurait pas osé risquer, c'est que les descendants des vieux maîtres du monde le dominent encore par le génie comme ils pourront le dominer plus tard par la gloire des armes. Cette thèse, pardonnable dans les collèges, a inspiré à l'abbé Gioberti des pages où l'amour du sol natal se guide jusqu'au lyrisme dans les mots, lyrisme sans profit, sans enseignement, sans avenir, mais qui, en fin de compte, avait son charme d'innocence par sa fatuité même.

On ne voit guère en effet l'Italie qu'à travers le prisme des âges passés : pour les uns c'est la patrie du soleil, des ruines et des fortes émotions, le champ de bataille qui a fécondé la liberté en poétisant ses excès; pour les autres, elle apparaît comme la source où va s'abreuver l'orgueil national. En contemplant ses monuments toujours debout, en trouvant ses géants de l'antiquité et du moyen âge admirés par tous les siècles, l'Italien a le malheur de se croire identifié avec ces immortalités devenues le patrimoine de tous les pays, la lumière de tous les temps. Il se berce de l'idée que des Cicéron, des César, des Virgile, des Dante, des Rienzi, des Colonna, des Michel-Ange et des Raphaël futurs, peuvent encore naître de cette mère aux mamelles toujours puissantes. Il aime dans sa misère à se draper en Scipion méconnu, et sur le Forum romain, où l'on n'entend mugir que le bœuf pesant d'Ostie, il essaye de reconstruire par le souvenir cette magique dualité si souvent révélée au monde étonné par ces quatre lettres de l'alphabet : S. P. Q. R., Si peu que rien, selon l'interprétation de l'abbé de la Mennais.

Le sénat et le peuple romain ont disparu comme les villes et les royaumes annexés à l'empire. Le peuple, qui a tout divisé, qui a tout détruit, a été divisé et détruit à son tour. L'Italie avait conquis le monde; elle a été brisée, quand le monde s'est

rué contre elle. Sa nationalité, son indépendance absolue ne sont plus qu'une utopie ; l'Italie n'est pas taillée pour devenir un royaume, une république ou un état fédératif. Quelque forme d'unité qu'il plaise à ses princes ou à ses peuples de substituer à ce qui existe, elle tombera dans l'anarchie des idées pour arriver sans transition à l'anarchie dans les événements. Sa constitution a quelque chose d'exceptionnel ; elle peut dans ces conditions durer encore : la modifier ou la changer serait un cas de mort subite. Les Italiens ne sont peut-être pas encore mûrs pour une liberté qui ne serait qu'un despotisme illustré par l'arbitraire légal ; ils ne pourront jamais comprendre, jamais appliquer le système constitutionnel. Dans notre pensée, qui se reporte à toutes les corruptions parlementaires, cette inintelligence est une gloire et un bonheur.

Ce ne sera pas ainsi qu'en jugeront les patriotes dont le premier besoin est de se créer une existence sociale, en appelant les idées de désordre au secours de leurs ambitieuses théories. Dans ce pays, comme dans le reste de l'Europe, il y a des esprits turbulents, des cœurs corrompus qui cherchent à abriter leur mauvais instinct sous la légitime excuse de l'amour de la patrie ; on se prend d'une belle passion pour l'indépendance ou la nationalité de l'Italie comme on exploita ce rêve en faveur de la Pologne. La Pologne a subi le sort réservé à tous les peuples ; elle a eu ses heures de sublimité et ses années de révolutions et de décadence. Elle a péri, parce que les nations ainsi que les individus n'ont qu'une existence limitée, et qu'il vient un jour, quand le sépulcre se ferme sur un peuple et sur un homme, où il est impossible à la créature de galvaniser le cadavre. Qu'on mette ce cadavre au régime constitutionnel, qu'on lui applique d'innombrables sangsues parlementaires ; que, comme en Portugal, en Grèce et en Espagne, l'Anglais se charge de régulariser et d'entretenir le désordre moral au profit de ses intérêts mercantiles, on pourra voir encore ce cadavre agité par quelques soubresauts de

honte, mais après s'être débattu dans le sang, il tombera dans la boue et ne se relèvera plus.

Sans doute, il est douloureux pour une nation marquée du sceau providentiel de se sentir encoré vivante dans ses membres, et néanmoins rayée de la liste des royaumes; mais ce qui arrive depuis six mille ans aux peuples les plus fortement constitués ne doit pas étonner les hommes qui marchent dans la vie, le flambeau de l'histoire à la main. La mort des uns, la naissance des autres n'a rien que de normal en soi. On peut se révolter contre cette idée de la destruction des races, il faut pourtant la subir parce qu'elle est dans des prévisions plus hautes que celles de l'humanité, parce que surtout une nation vaincue, jugée et divisée comme les vêtements du Christ ne sort pas de son tombeau pour reconquérir une vie nouvelle. Quelques Italiens, dont l'enthousiasme ne consulte point la raison, refusent d'accepter ce jugement de Dieu sur les peuples. Au point de vue de l'orgueil national, il serait difficile de leur reprocher cet acte de patriotisme.

Ce n'est pas dans ces bornes que se renferme l'abbé Gioberti; il a vu les antiquaires, les poètes et les touristes se passionner pour les vieilles murailles qui ont abrité des héros, il veut persuader à ses admirateurs qu'ils sont destinés à continuer la gloire de leurs aïeux. Cincinnatus est devenu solliciteur; Caton ouvre un *musicò*; César fait des perruques; Titus s'ingénie à perdre sa journée; Lucullus demande l'aumône; Fabius Cunctator est transformé en jockey diplomatique; Pompée pratique l'usure; Cornélie abandonne à des valets le soin d'élever ses enfants; Fabricius tresse des couronnes d'or pour orner le front des danseuses; Auguste s'attèle à leur char; Numa tient un bureau de loterie; Horace confectionne des antiques; Curtius sort de son gouffre pour professer l'égoïsme; dans l'intérêt de l'ordre public, Gracchus et Catilina réclament à grands cris l'institution de la garde nationale; Cicéron dirige une presse clandestine; Marc-Aurèle colporte des pamphlets anonymes; Spartacus achète des lettres de no-

blesse ; quelques Lucrèces et pas mal de Virginies en appellent des rigueurs de leurs patronnes aux Tarquins et aux Appius modernes ; Tibère prêche la liberté ; Annibal vend des lunettes ; Marius se résigne au rôle de ténor, et Scipion enlève les jeunes filles. Un tel spectacle n'a point frappé l'abbé Gioberti. Ce spectacle ne l'a pas amené à réfléchir sur les louanges dont il faisait métier d'accabler son pays, et, Mathieu Læensberg imperturbable, il prophétise (1) : « Un siècle ne s'écoulera pas peut-être avant que notre patrie ne redevienne aussi belle qu'elle l'était au temps des Scipion. »

A cette agrégation de petits peuples n'ayant qu'un vague passé de deux mille ans pour tout héritage, il était bien aisé de faire comprendre qu'on les opprimait et qu'ils devaient se relever aussi forts qu'aux beaux jours de la jeunesse de l'Italie. On plaignait ces premiers-nés de la civilisation européenne de languir dans une indolence presque voisine du bonheur ; on semblait ignorer qu'au delà des monts la divergence des pensées, les préjugés locaux, les rivalités de ville à ville, d'Etat à Etat, les souvenirs toujours présents des guerres intestines du moyen âge, ont laissé dans les esprits un sentiment si puissant de jalousie ou d'inimitié, qu'il deviendrait impossible à une volonté de fer de réunir dans une même action tant de vœux disparates ou contradictoires. A diverses reprises cependant, on les a vus offrir l'hommage de leur indépendance future à tous les souverains dont le nom pouvait être un drapeau. Ils ont tenté de séduire Charles-Albert de Sardaigne et Ferdinand de Naples ; c'est le pape aujourd'hui qu'ils appellent inutilement au rôle de Judas Machabée. Quand l'Italie était par la conquête annexée à l'Empire français, les révolutionnaires se servaient de Murat comme de l'instrument de leur délivrance. Bignon, dans son *Histoire de Napoléon* (2), a révélé ces tendances qui perdirent Joachim et qui en perdront beaucoup d'autres.

(1) *Gésuita moderno*, t. 2, p. 600.

(2) Bignon, *Histoire de France sous Napoléon*, t. x, p. 244.

« C'est par cette déclaration de l'empereur, raconte l'homme d'Etat du libéralisme, que se terminait pour le roi Joachim l'année 1811. Dès cette époque, ce prince s'était laissé fasciner l'esprit par les caresses et les avances d'hommes qui rêvaient un certain *système italique*, dans lequel on lui faisait entrevoir, sinon une souveraineté absolue, du moins une grande prépondérance et un haut protectorat. Dans toutes les parties de la péninsule italienne, il existait un grand nombre de ces patriotes estimables, mais peu prévoyants, qui, toujours ennemis de la domination étrangère, quelle qu'elle soit, sont à toute heure prêts à la combattre; qui, à l'époque de 1811, par exemple, lorsque la Lombardie, la Toscane et les Etats romains renaissaient, prospéraient sous les auspices d'une administration éclairée et bienfaisante, ne voulurent pas voir qu'ils ne pouvaient échapper à la France que pour tomber sous le plomb du despotisme allemand qu'ils ont tant en horreur. Ces patriotes italiens, liés entre eux par des correspondances et des affiliations, avaient jeté les yeux sur le roi Joachim comme propre à devenir pour leurs vues un utile instrument. »

L'Italie en est encore au rêve de 1811, et ses faiseurs de sonnets politiques le prolongent avec une imprévoyance dont les suites seront peut-être affreuses. C'était un reproche que j'adressais à l'auteur du *Primato*. Je prenais cet homme au sérieux comme on prendrait Alfieri, Manzoni, Silvio Pellico et même Orioli. L'abbé Gioberti n'était qu'un comédien de patriotisme; il s'assignait ce rôle pour masquer ses plans, son *Gésuita moderno* les a mis à nu. Malgré la juste répugnance que nous éprouvons à nous commettre avec un pareil homme, suivons-le donc sur le terrain qu'il a choisi : c'est lui-même qui m'y appelle, car il m'a fait l'honneur de ses injures, et je suis assez heureux pour me trouver l'objet de ses outrages.

L'écrivain révolutionnaire se donne deux ennemis à combattre, l'Autriche et la Compagnie de Jésus. Ce sont les Pitt et Cobourg qui doivent assouvir son besoin de divagation; il les voit ici, il les met là, il les saisit partout en flagrant

délit de conspiration contre le progrès. Il appelle l'Italie et le monde entier à une croisade pour anéantir ces puissances occultes. Pierre l'Ermitte sans courage comme sans haleine, il feint d'ignorer que, pour remuer les masses, il ne suffit point d'agiter au-dessus de leurs têtes des chaînes dont elles ne sentent pas le poids. L'Autriche et les princes se défendront comme ils pourront, c'est leur affaire. La Compagnie de Jésus répondra par ses polémistes, ou elle poursuivra sa mission sans honorer le jésuitophobe d'un regard ou d'un opuscule; cela ne me regarde point. Je n'ai à venger ni le prince de Metternich, ni le comte Solar de la Margarita, ni les Pères de l'Institut, des tendances qui leur sont imputées. L'auteur du *Gésuita moderno* attaque l'auteur de l'*Histoire de la Compagnie de Jésus*. C'est une provocation d'écrivain à écrivain; j'accepte le duel dans toutes ses conditions, à la réserve seulement de ne me servir que d'armes loyales. En n'imitant pas l'abbé Gioberti, on est sûr de le vaincre.

Mais quel événement, quel dieu sortant de son repos a pu pousser le réfugié piémontais vers le dénoûment d'une pareille œuvre? A quelle occasion, dans quel but le monde religieux et littéraire est-il tout à coup frappé à la tête par ce filandieux abbé dont le nom même n'est connu que des athées du canton de Vaud et des moines apostats tenant boutique de mauvais livres sur le marché de Lausanne? Cette question si naturelle m'a souvent été adressée, je vais y répondre en quelques mots.

L'abbé Gioberti, à Turin comme en Belgique, libre ou exilé, a été patroné par les Jésuites. Les Jésuites ont protégé ses débuts dans le monde, ils ont encouragé ses études, et rompu avec lui le pain de l'émulation. Ils se sont toujours placés sur son chemin pour le guider dans les sentiers de sa vie pauvre, pour le soutenir de leurs regards et de leur amitié. Tant que l'abbé Gioberti ne s'est pas vendu corps et âme au Moloch d'une mensongère popularité, il s'est montré plein de gratitude pour les

enfants de Loyola ; mais un jour, d'autres réfugiés italiens, spéculant sur les inconsistances du caractère de leur compatriote, lui donnèrent à entendre que sa reconnaissance pour les Jésuites faisait naître le soupçon dans quelques âmes. A dater de cet instant, l'abbé Gioberti chercha à briser avec ses premiers, avec ses seuls bienfaiteurs. Il se fit ingrat par calcul, par métier, mais ingrat jusqu'au rôle de Judas. Son *Primato*, œuvre qui devait transformer tous les Italiens en autant de Scipion et qui célébrait leur prééminence morale et civile sur les autres peuples, son *Primato* avait pour but détourné de gagner les Jésuites à la cause politique de M. Gioberti.

En 1829, l'abbé de la Mennais avait conçu une pensée à peu près identique. Il voulait faire des Pères de la Compagnie l'arme religieuse qui aurait ouvert la voie à une démocratie dont le grand publiciste français entendait déjà le rugissement lointain. Les Jésuites refusèrent d'accepter une alliance qui les eût rendus populaires devant toutes les révolutions. Ils vivent en dehors des intérêts de parti ; ils n'épousent ni les espérances des uns ni les déceptions des autres. Ils ne sortent point du cercle des devoirs que leur tracent les constitutions de l'Ordre. L'abbé de la Mennais n'osa pas comprendre cette réserve sacerdotale. Il s'élança dans l'arène et vous savez si sa chute fut profonde, Tombé du haut de son génie, séparé de cette mère la sainte Eglise, que ses écrits et ses vertus avaient glorifiée, le Tertullien moderne, oublié du monde, excite encore à son insu, dans le cœur de quelques Jésuites, cette douce et sainte compassion de prières qui le fera peut-être un jour triompher des ténèbres extérieures dont il s'est enveloppé. Le génie de la Mennais échoua contre le bon sens pratique des Pères ; que pouvaient dans une utopie de prééminence italique, les enthousiasmes profanes de l'abbé Gioberti, substituant au père commun des fidèles un pontificat moderne et civil au seul profit des révolutions ? Les Jésuites italiens ne voulurent pas faire du Pape une espèce de patriarche gallican au service de quelques rêveurs enivrés de hatchis

patriotique. Comme le siège romain, ils restaient dans la réalité des choses, et c'est ce qui leur valut de la part de M. Gioberti, ce terrible racca : « Vous n'êtes qu'une antiquaille pourrie du moyen âge (1). » Il avait tenté de les faire siens. Les Jésuites résistèrent. A son *Primato* où il les caresse, il se mit à coudre des *Prolégomènes* qui ont un mérite incontestable à côté du *Gésuita moderno* : ils sont moins longs. Ce fut en 1845 qu'eut lieu cette levée de boucliers; elle passa inaperçue même à cette époque où les Jésuites étaient dévolus à tous les acharnements, en butte à toutes les inimitiés parlementaires et à toutes les jalousies des universités. Deux Jésuites, les pères Pellico et Curci, répondirent à cette attaque, l'un avec une angélique douceur, l'autre avec une verve d'ironie et de raison qui dut profondément blesser l'irritable vanité de M. Gioberti. Dans son esprit, les cinq gros volumes qui tombent sur la tête du public comme un aérolithe sont destinés à exhaler ses plaintes contre les écrivains honorables d'Italie qui lui démontrèrent l'injustice de ses *Prolégomènes* au point de vue religieux, politique et historique.

Le *Gésuita moderno* est une débauche d'esprit qu'un mauvais prêtre seul pouvait se permettre. C'est là confusion la plus étrange des faits, des hommes, des principes, des devoirs et des crimes. M. Gioberti ne raisonne pas. Quoique philosophe, il se croit obligé de mépriser la logique; et il la méprise comme la vérité. Il procède de Voltaire par l'injure, et du père Duchesne par le style. Il entasse un Ossa de déclamations sur un Pélion de mensonges. Il mêle le sacré au profane, il se prétend catholique, mais catholique italien comme l'abbé Châtel se proclamait catholique français. Sans définir ce que peut être un catholique pour ainsi dire partiel et dont la foi se trouve soumise à l'alignement géographique, il marche à travers les siècles et les événements, barbouillant à son gré de la lie antijésuitique, les physionomies et les caractères. Au milieu de ses

(1) Tome 2, p. 317.

dévergondages de l'intelligence, l'abbé Gioberti quelquefois se sent pris d'un subit accès de modération. Alors des paroles mielleuses tombent de ses lèvres ; il gronde ses complices de leurs emportements, il essaye de mettre un frein à leur zèle, indigne de la sainte cause qu'ils défendent ; car pour cet ecclésiastique, haïr et calomnier des religieux c'est soutenir la cause du progrès et de l'humanité. Il recommande aux siens de ne plus se servir contre le Jésuite des arguments sanguinaires du protestantisme ; il veut les faire renoncer au stylet trempé dans les vertus chagrines des jansénistes, et au sarcasme assassin des philosophes du xviii^e siècle. Les armes des hétérodoxes, des étrangers et de ses trisaïeux ne sont plus ses armes. L'abbé Gioberti est catholique, mais Italien ; il désire être libre ; à ce titre il proscriit tout à la fois, et comme les luthériens, et comme les jansénistes, et comme les philosophes n'ont jamais proscriit. Pie VII, Léon XII, Pie VIII, Grégoire XVI et le Pape actuellement régnant, furent ou sont d'aussi bons Italiens que l'abbé Gioberti ; je les crois même de meilleurs catholiques que lui. Cependant, au lieu d'accumuler volumes sur volumes contre l'Institut de saint Ignace, ils ont couvert ses disciples de la plus active, de la plus efficace des protections. Pourquoi ? Mon Dieu ! ne posez pas une question aussi simple à cet écrivain, qui trouve Voltaire un peu exagéré dans ses justes fureurs et qui ne demande pas mieux que de les imiter, esprit et style à part bien entendu.

Le prêtre piémontais qui abrita ses pénates dans les murs de la ville où Dieu est décrété de prise de corps, et où ceux qui ont des domestiques sont menacés d'être lapidés, ce prêtre, par ce seul fait, donne sa mesure. On n'a plus à lui demander que de se constituer l'aumônier des corps francs, dont M. Thiers s'improvisa le Thersite parlementaire. L'abbé Gioberti pouvait s'en tenir là, mais il a voulu apporter son contingent à toutes les hontes qui étreignent la société européenne. Le catholique italien a vomi son dernier ouvrage, il s'est trouvé un catholique français pour le patroner. Ce livre, ridi-

cule attentat contre le bon sens, était tombé au coin de la borne. Avec son crochet de chiffonnier littéraire, M. Lenormant a ramassé un à un les outrages que l'abbé Gioberti m'adressait, et il les a jetés dans la hotte du *Correspondant*. Qu'ils y restent. Le public n'a que faire d'une polémique où l'individualité se substitue à la pensée de l'écrivain. Laissons donc toutes ces misères de la vanité blessée ou de la colère descendant jusqu'à la démence, et par quelques exemples tirés du *Gésuita moderno*, mettons à nu la modération, la justice et la charité que l'abbé Gioberti recommande avec tant d'onction à ses adeptes les Italiens catholiques.

Le premier volume du *Gésuita moderno* est absorbé par un petit *discorso preliminare* de DXVIII pages, et ces DXVIII pages composent le volume ; rien de plus, rien de moins.

Là M. Gioberti livre cours à ses amitiés qui flétrissent, à ses injures qui honorent. Il devait s'attacher à relever les erreurs qu'un historien, même consciencieux, aurait pu commettre dans un long travail, suivre pas à pas le récit et l'exposé des doctrines, combattre l'un par des faits plus péremptaires, s'il est possible, réfuter l'autre en démontrant que l'ouvrage est entaché de propositions malsonnantes. Un prêtre, même ennemi des Jésuites et qui aurait entrepris cette tâche, pouvait, à son point de vue, rendre service à l'Eglise et à la justice. Une discussion approfondie aurait jeté plus de lumière dans la circulation, et la vérité historique n'avait qu'à gagner à ce travail exécuté loyalement. Au lieu d'entrer dans cette voie que son caractère sacerdotal lui conseillait, et dont ses torts envers la Compagnie de Jésus lui faisaient une obligation, qu'a voulu l'abbé Gioberti se portant mon censeur ? Dans ce *discours préliminaire*, qui se réduit modestement aux proportions d'un livre ballonné de mots, le prêtre ne trouve rien de mieux que de disperser son acariâtre polémique contre les pères Pellico et Curci, deux rudes joueurs qui lui ont déjà rendu la vie un peu dure ; puis à l'improviste il s'accroche à l'historien des Jésuites.

Ici la position change avec la rapidité d'une décoration

d'opéra. Jusqu'à cette heure on nous a toujours peint les révérends pères comme inspirant, comme dominant tout ce qui les approche. Ils dirigent les Papes ; ils tiennent les Rois en tutelle sous leur large sombrero ; ils font et défont à leur gré les ministres, devenus les très-humbles exécuteurs des volontés de la Compagnie ; ils imposent au vulgaire de leurs adhérents les lois qu'il leur plaît de dicter : tout le monde leur obéit, et eux n'obéissent que pour la plus grande gloire de Dieu. Mais de par l'abbé Gioberti, avec moi il n'en est plus ainsi. Ce que Philippe II, Sixte-Quint, Henri IV, le cardinal de Richelieu, Louis XIV, Innocent XI et Sobieski, dans toute l'auréole de leur puissance et de leur volonté absolue, ne purent jamais obtenir, les Jésuites me l'ont accordé. Je suis leur maître envers et contre tous. « C'est à moi, dit cet honnête abbé Gioberti traduit par son M. Lenormant, qu'ils ont recour à tout bout de champ, sans se soucier de chercher d'autres témoins et d'autres preuves. A leurs yeux M. Créteineau-Joly est un juge, non-seulement sans appel, mais encore infaillible plus que le pape lui-même ; d'où il suit qu'on doit ajouter foi à sa parole, même quand il affirme que les souverains pontifes ont commis quelque grosse bêtise. »

Vous l'entendez, me voilà subitement passé docteur de l'Eglise, et mieux peut-être encore. Dans la pensée de ces six mille enfants de saint Ignace, heureux de sacrifier leur vie sur tous les continents et sur toutes les mers, et qui se dévouent au martyre de la charité ou de la science pour conquérir une âme à l'unité catholique ; dans l'esprit de ces profonds théologiens, grenadiers de l'Eglise romaine, qui luttèrent et luttent encore sur tant de champs de bataille afin d'établir le principe de l'autorité pontificale, je deviens une espèce de thaumaturge dont chaque parole écrite est une prophétie ou un axiome. Rassurez-vous cependant : M. Gioberti est trop bon Italien pour ne pas rapprocher encore la roche Tarpéienne du Capitole qu'il m'élève. Les Jésuites ne jurent que par moi ; dans le corps du discours préliminaire, je suis leur alpha et leur oméga ; mais

une simple note de l'abbé dérange étrangement mon piédestal. Il vous a énuméré avec des phrases sans fin ce que j'étais pour ces religieux qui ont plus foi en mon infailibilité qu'en celle du pape. Voilà ce que je suis pour lui, et c'est la note qui recèle le venin. Elle dit en effet (1) : « Peu d'œuvres modernes sont aussi injurieuses à Rome et au Saint-Siège que l'histoire de M. Créteineau-Joly, fidèle encore en ceci au génie moderne de l'Ordre. »

Afin de manifester sa pensée, l'abbé Gioberti n'a inventé qu'un moyen. Il fallait démontrer ma rébellion historique contre Rome et le Saint-Siège, ma rébellion que le pape Grégoire XVI daigna encourager par la plus éclatante des faveurs pontificales. Ce moyen, l'auteur du *Gésuita moderno* l'a puisé dans le jugement porté sur M. Rossi. Les Jésuites existent, combattent, meurent ou triomphent pour la vérité catholique depuis 1540. Ils sont montés sur la brèche de l'Eglise, et ils défendirent le Saint-Siège à tous les coins du monde. Ils furent tout à la fois les Roland du Christianisme et les du Guesclin de la Papauté. Ils ont paru dans toutes les luttes, essuyé tous les coups de feu, bravé tous les périls, affronté tous les ennemis. J'ai raconté cette Odyssée de martyrs, d'apôtres, de théologiens, de polémistes, de prédicateurs et de maîtres dans l'enseignement. L'abbé Gioberti s'est fait expliquer mot pour mot ces longs récits que la multiplicité des sacrifices m'a rendus si difficiles à présenter sous des couleurs moins uniformes. A tout cela le prêtre piémontais n'a rien à objecter. Mais un Italien s'est trouvé sur ma route, à la fin de l'ouvrage. Cet Italien était déguisé, Dieu sait comment et pourquoi ! en ambassadeur de France à Rome. Il y sollicitait la proscription de quelques Français qui, par l'impôt, contribuent à lui payer la plus grasse des sinécures. J'ai raconté les mésaventures diplomatiques de M. Rossi, fait comte par la grâce de la révolution de juillet. C'est l'attentat que vitupère avec tant d'amertume l'irascible abbé.

(1) *Gésuita moderno*, t. 1, p. 269.

Selon lui , M. Pellegrino Rossi est un pèlerin qui (1) « honore tout à la fois la France et l'Italie. » Si l'Italie s'honore de M. Rossi , je n'ai trop rien à dire ; quant à la France , c'est autre chose. Mais cela n'empêche pas que je sois jugé et condamné au tribunal de M. Gioberti comme atteint du crime de lèse-majesté Rossi. Mes six volumes de l'*Histoire de la Compagnie de Jésus* sont frappés d'anathème par cela seul que j'ai, pièces en main , assigné à ce monsieur-là le rôle qu'il avait joué dans le mélodrame diplomatique et parlementaire de 1845. C'est le seul reproche articulé que m'adresse l'abbé Gioberti ; mais que sa parole est acerbe ! que mon irrévérence lui tient au cœur ! L'écrivain réfugié à Lausanne a bien, en passant, quelques petites fiches de consolation à jeter aux *quattro rispettabilissimi preti francesci* qui se firent les caudataires du négociateur contre la liberté de l'Eglise : il donne bien à MM. les abbés d'Isoard, de Bonnechose, de Falloux et Lacroix un brevet de réserve et de modération. On voit que, sans les connaître, il est tout disposé à leur infliger son estime. Dieu me pardonne ! c'était le plus sanglant châtement qui pût jamais les atteindre ; châtement que, dans nos conférences de Rome , lors que M. de Bonnechose expliquait ses démarches avec une parfaite franchise, lorsque M. de Falloux caquetait autour de la vérité et se donnait un Waterloo sans avoir eu d'Austerlitz, châtement que je n'avais jamais rêvé pour punir les coupables. Cette terrible expiation doit leur être comptée , et je me sens assez de pitié au cœur pour m'en souvenir.

Mais ces quatre respectables prêtres français ne sont ici , comme partout , que les comparses du Pellegrino de l'abbé Gioberti. C'est M. Rossi qui est omnipotent , M. Rossi qui distribue les grâces , M. Rossi qui dirige les manœuvres : il a donc droit à tous les mérites ; il obtient donc d'emblée toutes les affections de l'auteur du *Gesuita moderno*. Et pour cela il y a une raison bien simple : M. Rossi a été condamné comme ca-

(1) *Discorso preliminare*, p. CCLXXV.

tholique renégat par le père Maur Capellari, qui, sous la robe blanche du Camaldule, avait déjà un avant-goût de l'infaillibilité du pape Grégoire XVI.

Ce jugement de catholique renégat, appliqué à M. Rossi alors Genevois, porte sur les nerfs de M. Gioberti le catholique italien. Je suis sommé par le Pline d'un nouveau Trajan *in partibus* de dire à quel livre, dans quelle page, sur quel rayon de bibliothèque j'ai trouvé cette sentence contre laquelle s'inscrivent la France et l'Italie, par l'intermédiaire de M. Gioberti.

En vérité, en vérité je vous le dis, le jour des sommations peu respectueuses est arrivé pour moi : MM. Lenormant et Moeller d'un côté, l'abbé Gioberti de l'autre me pressent comme dans un étai. Je n'ai pas fini de répondre aux premiers d'une manière assez concluante peut-être, que le second me prend à la gorge. Il veut que, sous peine de sa bénédiction, je venge son Rossi de l'injure que lui fit le futur Grégoire XVI. Eh bien ! qu'il en soit fait ainsi que vous le désirez, digne M. Gioberti. Vous tenez à savoir, avec une curiosité au moins aussi malavisée que celle de M. Lenormant, d'où j'ai tiré le *certain avocat du nom de Rossi, catholique renégat* ? M. Rossi pourrait l'indiquer comme moi, car, comme moi, il l'a appris de la bouche même du feu pape. Mais cela laisserait dans l'innocence de votre esprit un doute, une incertitude qui me serait pénible ; et puisque je me suis exécuté de si bonne grâce à l'encontre des critiques plus soupçonneux que M. Lenormant lui-même, je ne vois pas pourquoi je n'en ferais pas autant pour votre édification personnelle. Eh bien ! ce n'est ni dans un livre, ni dans une dissertation imprimée que j'ai trouvé la chose. Le pape Grégoire XVI m'avait donné des indications tellement précises, que son manuscrit, déposé à la bibliothèque de la Propagande à Rome, m'est sauté aux yeux. J'y ai lu en toutes lettres ce que chacun peut y voir, ce que le vieux Pontife s'est permis de lire lui-même à M. l'ambassadeur des Français, lui demandant de s'inscrire en faux contre ma citation, textuelle jusqu'à l'orthographe.

Est-ce clair? en faut-il davantage pour contenter l'abbé Gioberti? et maintenant m'accordera-t-il le droit de dire historiquement qu'aux yeux de Maur Capellari, le futur comte Rossi était un catholique renégat. Le jugement du Pontife paraîtra d'autant plus dur aux oreilles du prêtre, que le renégat doit avoir toutes les vertus à ses yeux. D'abord, dit-il (1) : « Sa vie fut digne d'un homme honoré, très-intègre et d'un bon Italien. » Ensuite, ajoute-t-il : « Le Rossi n'a jamais fait profession d'un culte autre que le culte catholique, et quand il habitait un pays protestant, il parla toujours de ce culte avec le plus grand respect. »

Puisque l'abbé Gioberti l'affirme, croyons-le par hasard une fois sur parole, et admettons que M. Rossi ait toujours, dans sa chaire de Genève, parlé avec le plus grand respect de la religion catholique. Savez-vous à quoi nous mènera cette concession? à dire et à prouver que si, en pays calviniste, M. Rossi a eu des égards pour la foi, il s'est fait à Paris un tout autre calcul. Ici c'est M. Lenormant lui-même que nous appellerons à notre secours; M. Lenormant, auquel en cas de besoin, M. le duc de Valmy pourrait rafraîchir la mémoire. Or, voici ce que le professeur de Sorbonné raconte et ce qu'il autorise à répéter comme rigoureusement exact.

« Il y a environ trois ans, j'avais, ainsi s'exprime l'ex-suppléant de M. Guizot, déjeuné avec M. Rossi chez un ami commun. En sortant de table, je me trouvai assis à côté de M. Rossi, sur un sofa placé au milieu du salon, et là je me plaignais du peu de facilité accordée à l'enseignement des doctrines chrétiennes, et en même temps j'exposais les griefs de l'Eglise contre le philosophisme. M. Rossi se leva en haussant les épaules et dit avec le ton doctoral qui lui est familier : *QUE DIABLE AUSSI VOULEZ-VOUS RESSUSCITER DES CHOSES QUI SONT MORTES, ET BIEN MORTES, ET TOUT A FAIT MORTES!* »

M. Dubois (de la Gloire-Inférieure), député et universitaire sous tous les traitements, *assiste aux funérailles d'un grand*

(1) *Discorso preliminare*, p. cclxxviii.

culte; M. Cousin ôte son chapeau à la religion catholique parce qu'elle en a encore pour trois cents ans dans le ventre; mais que deviennent ces pauvres rodomontades d'impiété en face du triple certificat de décès que délivre au Catholicisme M. Rossi, le catholique par excellence de l'abbé Gioberti? Si la modération et la réserve des très-respectables MM. d'Isoard, de Bonnechose, de Falloux et Lacroix sont à l'avenant, je les plains de tout cœur comme je plains M. Rossi, battu sur le dos de son panégyriste. L'abbé Gioberti cautionne la foi du Pellegrino, et M. Lenormant autorise à répéter comme rigoureusement exactes des paroles qui porteront l'effroi dans tous les cœurs religieux. Que l'abbé Gioberti disparaisse un moment devant un intérêt mille fois plus sacré que l'honneur d'un écrivain. La foi, l'unité, le siège apostolique et la perpétuité qui lui est promise par Jésus-Christ lui-même, tout ce qui a sauvé, tout ce qui a grandi et civilisé le monde, le voilà réduit à l'état de choses mortes et bien mortes et tout à fait mortes. Et par qui cet arrêt est-il prononcé? Par un Italien, espèce de cosmopolite qui, de chute en chute et de misère en misère, tomba un jour sur la France et fut désigné, dans une lieure de cécité, pour aller représenter à Rome le prince qui veut s'y appeler le fils aîné de l'Église, Roi très-Chrétien des Français.

Oh! que ce vieux pape Grégoire était bien inspiré lorsqu'il attachait au nom du certain avocat Rossi, la triste condamnation de catholique renégat! Que les révélations inespérées de M. Lenormant éclaircissent beaucoup de choses qui ne sont pas mortes et bien mortes et tout à fait mortes! Que le livre de prières dont M. Rossi, à deux genoux, dans la tribune diplomatique de Saint Pierre, parcourt les feuillets avec tant de pieuse componction, que ce livre doit peser à ses mains! et que dans cette attitude le professeur diplomate doit souvent regretter d'être obligé par position d'adorer en public ce qu'il brûle d'enterrer en secret.

Maintenant dirons-nous le fond de notre pensée? M. Rossi a prononcé ces paroles, et M. Lenormant ne nous démentira

pas. Ces paroles sont l'évangile de M. Rossi, fatal évangile que M. Guizot, tout protestant qu'il est, ne lui a jamais donné mission de prêcher ! Déplorable leçon que le roi Louis-Philippe, en prince prévoyant, se serait bien gardé de consacrer ! Mais ces paroles n'expliquent-elles pas cette longue série d'intrigues dont le Saint-Siège s'est vu naguère enveloppé comme dans un réseau ? Ne sont-elles pas un nouvel enseignement pour tous ceux qui suivent M. Rossi à la piste de ses machinations ? N'ont-elles pas amené sous la plume de l'abbé Gioberti, l'outré-uidance des éloges dont il sature cet homme ? car, n'oublions pas cette remarque ; l'abbé Gioberti qui est prêtre le moins possible, mais qui est catholique italien, n'a de doux sourires que pour les ennemis de l'Église. Ceux-là sont les frères de sa prédilection, les Benjamin de ses entrailles, les amis dont il salue le nom avec tendresse. Ils vivent tous ensemble de la même haine du nom de Jésuite, le Piémontais les confond tous dans le même amour.

M. Rossi est le premier exemple que je cite de cette singulière affection. Nous en trouverons beaucoup d'autres ; mais on comprendra facilement pourquoi l'abbé Gioberti s'attache avec tant de bonheur à son Italien, ambassadeur de France. La France est le pays que ce prêtre déteste avec le plus d'empportement. C'est la France qui a fait tout le mal, la France qui déteint sur les autres nations, la France qui est trop catholique, la France qui ne comprend rien au mouvement des esprits et qui a besoin des Rossi, des Libri et des Gioberti pour savoir diriger ses impétuosité et faire quelque chose de passable. Ces condottieri d'Italie nous pardonnent notre influence sur la civilisation, nos gloires et nos œuvres, à condition que nous soumettrons tout cela au visa de quelques besogneux cosmopolites. Nous sommes condamnés, sous peine de n'être plus progressifs, à mettre à la tête de nos affaires tous les échappés d'Italie. Il y a du Jésuite et beaucoup du Jésuite là-dessous, sans compter les choses bien mortes et tout à fait mortes. L'auteur du *Gésuita moderno* donne à M. Rossi un

brevet de catholicisme. Il lui devait ce bon billet-là ; mais ce n'est pas assez. M. Rossi, tout aussi catholique que l'abbé Gioberti, se transfigure aux regards du susdit en excellent patriote. Et voilà comme :

« Il s'expatria, ainsi parle M. Gioberti, les larmes au bout de sa plume (1), il s'expatria, changeant ses droits de citoyen contre un droit étranger. Cela prouve son amour pour l'Italie, étant poussé à l'abandonner en haine du nom autrichien. Certes nous devons nous attrister de voir les fils les plus illustres de la commune patrie forcés à porter chez d'autres nations les fruits de leur génie et de leur renommée, et nous devons désirer que nos gouvernements mettent fin à une ignominie qui retombe sur eux. Mais ce mal est compensé par quelque bien, puisque ainsi les germes de la sagesse italienne se répandent en tous lieux et rappellent aux autres peuples une vérité qu'ils sont trop enclins à oublier, savoir, que dans la vie spéculative comme dans l'active nous fûmes les maîtres du monde, et que nous n'avons pas entièrement perdu les titres de cette insigne prérogative. Personne n'est plus à même d'en faire souvenir que Pellegrino Rossi. »

Passons à pieds joints, s'il vous plaît, sur cette bouffée de vanité italienne. Laissons l'abbé Gioberti accommoder son pèlerin en maître du monde, et signalons à quelles marques le grand patriote reconnaît le patriotisme.

Votre mère est dans la douleur, votre pays souffre de l'invasion étrangère : à l'une vous croyez devoir vos soins, à l'autre vos bras. Bon fils, vous restez au chevet de cette mère pour veiller sur elle ; bon patriote, vous gardez pour le sol qui vous a vu naître le sang, le génie et le courage dont vous êtes doué. Votre mère n'a-t-elle pas besoin de puiser un peu de force dans vos regards ? Votre pays, en proie à l'étranger, ne compte-t-il pas qu'à un jour donné des Curtius nouveaux s'élanceront tout armés dans le gouffre ? Vous serez là, sans cesse là,

(1) *Discorso preliminare*, p. cclxxix.

pour attendre, saisir, devancer le moment propice. Vous devez même quelquefois, par une sublime imprudence, sacrifier votre vie sans espoir de succès, car le martyr appelle l'héroïsme.

Tous les enfants, tous les hommes obéissent à cette loi première de la reconnaissance; l'abbé Gioberti seul se croit assez fort casuiste pour en dispenser M. Rossi. M. Rossi aimait tant sa patrie qu'il n'a pu supporter le spectacle de ses malheurs; le fils a laissé sa mère souffrir seule; le patriote italien a déserté l'Italie. Pourquoi cette émigration volontaire? Pourquoi cet homme si illustre, et dont la plume et l'épée peuvent enfanter des miracles, a-t-il renoncé à son pays, qui aurait dû lui être encore plus cher par sa désolation même? Pourquoi, demandez-vous?

Ah! c'est que M. Rossi désirait y revenir ambassadeur de France; c'est qu'il sentait le besoin de faire cause commune avec les Autrichiens dont l'excellent abbé Gioberti affirme que le nom lui est en horreur. Les Autrichiens envahissent Ferrare (1),

(1) L'occupation de Ferrare, qui est un fait très-regrettable, a provoqué des espérances dont nous croyons que les Italiens, tout les premiers, s'exagèrent singulièrement l'importance. Le mouvement des esprits, l'agitation jusqu'à présent pacifique qui éclate dans les Etats pontificaux, en Toscane et en Piémont, les vœux qui se font entendre et qui, sur quelques points, semblent préluder à une révolution, tout cela n'a guère modifié notre opinion sur l'Italie. Il n'est pas plus possible de ressusciter les factions des Guelphes et des Gibelins, que de voir la Péninsule s'organiser sous un gouvernement unitaire. Dans l'élan d'un beau sentiment patriotique les Italiens peuvent se bercer de ce songe, mais il restera à l'état de chimère. C'est le système que prônait la *jeune Italie*, alors qu'elle était représentée par de vieux Carbonari. Sous l'impulsion de l'abbé Gioberti, prêchant l'indépendance italienne avec un pontificat moderne et civil, nous ignorons ce que l'Italie aurait à gagner; nous savons parfaitement ce que la Catholicité y perdrait; et le pape, quoique Italien, reste avant tout et par-dessus tout, le chef de l'Eglise universelle.

Un peuple, d'accord avec son souverain, a le droit incontestable de chercher à améliorer sa situation, de réformer les abus et d'arriver à la plus large somme de bonheur. Pour les Italiens, pour les Romains surtout, nous désirons très-vivement qu'il en soit ainsi; mais nous redoutons même pour eux de les voir entraînés au delà du but. Les alliés suspects qui

ils menacent l'Italie, et le comte Rossi, tout fier de donner le bras au comte de Lutzw, force son ingrate figure à grimacer un sourire approbateur. Quand on a peu de fortune et de conscience, assez d'esprit, beaucoup d'ambition et de l'intrigue par dessus le marché, on joue un vatout politique, on tente le sort, et si la chance vous favorise, comme le Pellegrino, vous ne manquerez pas d'abbés Gioberti pour entonner vos louanges.

Louer M. Rossi, c'est très-bien; nous le tenons pour un si bon patriote, que dût-il devenir le maître du monde avec son panégyriste, l'un portant l'autre, nous ne demandons pas mieux que de le rendre au sol natal. Mais il ne faut pas que le plaisir de décerner des éloges de patriotisme italien à un comte français fasse oublier à l'auteur du *Gésuita moderno* qu'il est philosophe et quelque peu logicien, peut-être. Or, voilà M. Pellegrino Rossi félicité pour avoir cherché sous d'autres cieus une patrie où il pourrait faire fortune. Qu'arrive-t-il de là? C'est que dans le *Gésuita moderno* nous trouvons des Pères et des Novices espagnols qui, en 1767, forcés d'opter entre leur pays

épousent si chaudement leur cause nous confirment plus que jamais dans cette pensée. Ce n'est point l'Italie que l'on tend à engager dans le mouvement révolutionnaire, c'est le Saint-Siège, car son immutabilité, la seule chose que les hommes n'ont pu détruire, les gêne dans la fin qu'ils se proposent. Le Saint-Siège est trop divinement inspiré pour céder à des passions dont il apprécie la funeste influence. Il peut sans danger, mais non sans profit, favoriser le développement des sages, des utiles réformes. Aller plus loin, serait compromettre l'avenir; le Saint-Siège ne le fera certainement pas. Les rêves que propage la révolution ne seront donc toujours que des rêves; mais il importait de bien caractériser ce mouvement que les enthousiastes prennent à tâche de calomnier. Le Pape peut être un drapeau pour les améliorations, il ne deviendra jamais, même involontairement, l'étendard que les idées démocratiques, constitutionnelles ou unitaires voudraient arborer. C'est à ce point de vue qu'il faut se placer. L'Italie maintenant se croit une seule famille; elle s'embrasse dans un transport fédératif; mais qu'elle n'oublie pas que le 14 juillet 1790, il y eut un jour en France où nous fûmes tous un peuple de frères et que trois années plus tard, l'échafaud, la guerre civile et la Terreur, confondaient dans les mêmes désastres tous ces baisers Lamourette.

et leurs serments religieux, préférèrent l'exil à l'apostasie. Notez bien qu'ici il s'agit de Jésuites, et écoutez l'impartial écrivain (1). « On ne doit pas encore oublier, dit M. Gioberti, pour la justification de Charles III et d'Aranda, qu'avant d'user de sévérité envers les personnes, ils firent tous leurs efforts pour engager les plus dignes à rester en Espagne au service de l'Etat et de l'Eglise; mais inutilement et un historien de l'Ordre (cet historien, c'est moi) célèbre pompeusement la générosité des novices de Valladolid et des autres Pères, parce qu'ils restèrent inflexibles à toutes les instances comme s'il y avait gloire à préférer une secte à la patrie donnée par la nature et le ciel. »

La position est parfaitement dessinée. D'un côté, voilà des Jésuites qui renoncent au bonheur de la famille, à la fortune, aux grandeurs dont ils sont entourés, pour rester fidèles à leur conscience. Ils abandonnent leur patrie, riche, forte et heureuse; ils marchent volontairement à la conquête d'un exil et d'une misère qui sanctifieront leur vie. Cela est beau, cela sera toujours beau, excepté aux yeux de l'abbé Gioberti. Les honneurs que ces Jésuites désertent de si grand cœur, M. Rossi, de l'autre côté, va les mendier à l'étranger. Quand il les aura obtenus, il les tournera contre la patrie que la nature et le ciel lui avaient donnée ni plus ni moins qu'aux disciples de saint Ignace. L'abbé Gioberti admire l'un, il blâme les autres. Ces pauvres Jésuites sont bien coupables en effet; ils n'eurent jamais la vocation d'être pairs de France.

De M. Pellegrino Rossi arrivons à saint Vincent de Paul. La transition est brusque, hasardée même; mais la mémoire du saint ne sera pas longtemps, j'espère, compromise par un tel rapprochement. L'abbé Gioberti, on le voit, n'est pas quelquefois un ami très-prudent: il a des éloges qui tombent sur la tête comme le pavé de l'ours de la fable; et saint Vincent de Paul, qui n'en peut mais, a droit à une réparation. Elle met-

(1) *Gésuita moderno*, t. 3, p. 601 et 602.

tra encore davantage en lumière la bonne foi plus que contestable du prêtre piémontais. Il s'est donné mission de flageller les Jésuites modernes, et il les relance jusque dans le XVII^e siècle. « Certes, leur dit-il (1) par une prosopopée grosse d'anachronismes, certes Vincent fut votre ami et votre ami dévoué; mais savez-vous de quelle manière? Comme le Christ l'était de ses persécuteurs, parce que vous avez tenté de crucifier ce héros de la charité chrétienne dans la plus chère de ses œuvres : vous avez combattu l'ordre naissant de la Mission. Mus par une jalousie scélérate et impie, vous avez cherché à exterminer un de ces instituts qui sont une gloire et un honneur pour l'espèce humaine. A cet effet, vous avez mis en jeu les artifices clandestins et hypocrites dans lesquels vous êtes passés maîtres et vous n'avez pas atteint votre but, parce que tout l'enfer conjuré ne peut triompher d'un seul homme qui combat avec le ciel. Et quelle magnanimité à ne pas croire pendant longtemps à une si grande méchanceté? Mais il fut enfin convaincu par des preuves irréfragables, et savez-vous dans quels sentiments il les accueillait? « Qu'ils m'arrachent les yeux, s'ils le veulent, s'écriait-il, pourvu qu'ils me laissent le cœur pour les chérir! » Oh! divines paroles, qui suffiraient seules à immortaliser Vincent! Tout ceci résulte des documents les plus authentiques et des lettres autographes du saint conservés dans les archives de la mission. »

Dans cette tempête d'exclamations, où il se garde bien d'imiter la charité de Vincent, l'abbé Gioberti renvoie son lecteur au cinquième volume, farci de documents et d'éclaircissements. Un discours tenant un volume, les pièces justificatives en remplissant un autre, voilà l'œuvre entre trois autres tomes de la même force. Les Jésuites modernes, dont l'abbé Gioberti instruit le procès, sont accusés d'avoir tenté de *crucifier le héros de la charité chrétienne*. La distance des siècles préoccupe fort peu ce nouveau procureur

(1) *Gesuita moderno*, t. 4, p. 584.

général de la complicité morale. Passons-lui ces menus détails qui ont pu échapper à sa vigilance, heureuse de saisir un profond scélérat en flagrant délit; et puisque M. Gioberti assure que les documents les plus authentiques et les lettres du saint sont conservées dans l'archive de la Mission, allons y voir.

Je me suis rendu en effet à la maison mère des Lazaristes, rue de Sèvres, n° 95, à Paris; je me suis présenté à M. Etienne, Supérieur général, le cinquième volume du *Gésuita moderno* à la main. Les imprécations, les objurgations du pamphlétaire m'avaient très-peu ému; mais, à la page 171 de ce cinquième tome, se trouvaient des lettres de saint Vincent de Paul. L'abbé Gioberti affirmait que ces lettres autographes lui avaient été communiquées à Paris par un savant et pieux prêtre de la Mission. A peine eus-je jeté un rapide coup d'œil sur ces documents enchâssés dans le *Gésuita moderno* comme les plus belles émeraudes de l'écrin, que je découvris le stras sous l'apparence du diamant. Le pauvre abbé, aveuglé par sa haine, faisait fausse route et il trompait sciemment l'opinion publique. La preuve de l'audacieux mensonge, la preuve caractérisée, démonstrative, se trouve dans le contexte même de la lettre. Pour suppléer à la pensée que Vincent de Paul ne songea jamais à exprimer, le prêtre jésuitophobe émaille ce document de commentaires et d'insinuations que nous nous garderons bien d'omettre. Le voici tel que le publie l'abbé Gioberti avec ses parenthèses de dénonciation.

A M. Ducoudray, à Rome.

Paris, 12 juillet 1652.

« La grâce de Notre-Seigneur, etc.

« Dès que j'aurai reçu les témoignages que la congrégation (de propagande) désire de monseigneur le Nonce, et de monseigneur l'Archevêque, je vous les enverrai, si tant est que nous puissions les obtenir; car il est vrai, on tâche de nous brouiller, comme vous m'avez mandé; et cela, jusqu'à la per-

sonne de laquelle nous devrions espérer la plus grande assistance après Dieu (le pape Alexandre VII). Mais tout cela ne m'étonnerait pas sans mes péchés, qui me donnent sujet de craindre, non pas le succès de la chose, qui tôt ou tard se fera, de delà comme de deçà (à Rome comme à Paris); mais je ne saurais vous exprimer combien les *artifices* m'étonnent (expression très-forte dans la bouche de saint Vincent, qui n'en proféra jamais de plus énergique contre le prochain. Il faut bien dire que les intrigues des Jésuites furent atroces). Le R. P. Général désavoue pourtant tout cela, et m'a promis d'écrire (mais il n'a pas tenu sa promesse) à Mgr le cardinal Rogny, à M. l'ambassadeur et au R. P. René; dès que j'aurai les lettres, je vous les enverrai (il ne les eut jamais); cependant vous agirez le plus chrétiennement qu'il vous sera possible avec ceux qui nous embarrassent. Je les vois ici (saint Vincent allait souvent chez les Jésuites. Voyez sa vie) aussi souvent et cordialement, Dieu merci, comme je le faisais; et il me semble que par la grâce de Dieu, non-seulement je ne leur ai point d'aversion, mais que je les honore et chéris davantage, et vous dirai plus que je ne m'en suis pas plaint au Père de Gondy, de peur de l'indisposer en sa vocation. Il est vrai, ce qu'ils ont écrit de delà, que le P. B. est allé en mission en Normandie avec six ou sept (chose que les Jésuites ne faisaient pas avant les prêtres de la Mission), depuis environ quinze jours après Pâques, et que je leur ai baillé M. Renar, parce qu'ils m'en ont fait instance (ils le caressaient à Paris pendant qu'ils le mordaient à Rome), afin de se conformer à nous; et que depuis, un des leurs est venu passer deux ou trois jours à une de nos Missions de ce diocèse, pour voir comment on fait, et s'il leur plaît de venir davantage, ils seront les bienvenus; car je ne croirais pas être chrétien, si je ne tâchais de participer à l'*utinam omnes prophetarent* de saint Paul. Hélas! monsieur, la campagne est si grande! il y a des peuples à milliers qui remplissent l'enfer; tous les ecclésiastiques ne suffiraient pas avec tous les religieux pour subvenir à ce

malheur ! Faudrait-il que nous fussions si misérables d'en-
vier *que ces personnes-là* (les Jésuites) s'appliquassent au
secours de ces pauvres âmes qui se vont incessamment per-
dant ? Oh ! certes, ce serait être coupable de l'accomplissement
de la mission de Jésus-Christ sur la terre ! *Que si l'on veut
empêcher nous autres*, il faut prier, s'humilier et faire pénitence
des péchés que nous avons faits en ce saint ministère. Je vous
supplie, selon cela, monsieur, de ne pas laisser de voir ces
Pères (les Jésuites de Rome), et de faire à leur égard ce que
Notre-Seigneur conseille de faire à l'égard de *ceux qui
exercent et empêchent* ; et de prier ceux à qui Dieu a donné
de la charité pour nous, de ne leur point nuire de parole ni
d'effet, etc. »

Saint Vincent de Paul ne désigne personne, car ce n'est pas
un héros de charité chrétienne à la façon du prêtre italien. Il
gémait en termes affectueux sur les hommes qui se font ses ad-
versaires ; il n'a même pas voulu confier au papier le nom des
coupables. C'étaient des religieux ; l'abbé Gioberti, sachant
tout, ou ce qui est plus conforme à son caractère, ignorant les
choses, se tourne subitement vers le Jésuite moderne ; il lui
dit : *Tu es ille vir*, et, séance tenante, il le livre à l'indignation
de la postérité. Mais, en étudiant cette lettre, une simple, une
très-simple réflexion s'est emparée de mon esprit. Le corres-
pondant du fondateur des Lazaristes est à Rome ; saint Vincent
lui raconte ses peines, afin de les alléger ; il lui déclare de Paris,
12 juillet 1652 : « Le R. P. général désavoue pourtant tout
cela, et m'a promis d'écrire à monseigneur le cardinal Rogny,
à M. l'ambassadeur et au R. P. René. Dès que j'aurai les let-
tres, je vous les enverrai. » Or, si c'est du général de la Com-
pagnie de Jésus qu'il s'agit, il faut nécessairement que ce reli-
gieux soit à Paris, car il désavoue tout cela, et il promet à saint
Vincent d'écrire à Rome.

Quel était alors le chef de l'Institut de saint Ignace ? Goswin
Nickel, qui, dans cette même année, le 17 mars 1652, était
appelé au gouvernement de la Société. Il importe donc que

M. Gioberti prouve que le Père Nickel est venu alors dans la capitale du Royaume très-chrétien. Cette preuve est impossible, puisque deux généraux de l'Ordre, Laynès et saint François de Borgia, ont seuls entrepris et réalisé le voyage de Paris, d'autant plus impossible que Nickel, déjà vieux, n'est jamais sorti de Rome.

Cette démonstration concluante que je faisais à part moi, et l'histoire à la main, m'a conduit à une autre découverte. Saint Vincent de Paul dit qu'il ne s'est pas plaint au Père de Gondy, de peur de l'indisposer en sa vocation. Ce grand nom de Gondy, et ce titre de Père ont confirmé sans doute l'abbé Gioberti dans ses déductions peu charitables, mais que son aversion irréfléchie semblait autoriser. Le Père de Gondy, c'est un jésuite. La raison la plus déterminante, la voilà aux yeux de l'auteur du *Gésuita moderno*. Vincent de Paul ne se plaint pas à lui de peur de l'indisposer en sa vocation. Donc ce Gondy était affilié à l'Ordre, donc, donc, etc. En Italie, les etc., etc., vont toujours plus loin qu'une conséquence normale. Par malheur, il n'y a jamais eu de Gondy dans la Compagnie de Jésus. Celui dont il est question, Philippe Emmanuel, comte de Joinville, général de galères sous Louis XIII et père du cardinal de Retz, se fit oratorien et mourut en 1662 (1).

Quand j'eus l'honneur de voir M. le supérieur général des Lazaristes, ma conviction était formée. A peine lui eus-je annoncé l'objet de ma visite, qu'en présence d'un ancien ministre d'Etat, il me déclara que cette lettre de saint Vincent de Paul ne s'adressait pas, qu'elle ne pouvait pas même avoir trait aux Jésuites. Elle fait allusion au Général et aux Pères de l'Oratoire. C'est ainsi, nous a répété à diverses reprises M. l'abbé Etienne qu'elle a toujours été interprétée dans les maisons des Lazaristes, car il est de tradition chez eux que les Pères de la Compagnie de Jésus n'entravèrent jamais les œuvres de saint Vincent.

(1) *Dictionnaire de Moreri*, article Gondi.

Ce premier point débattu et hors de doute, restait à savoir si en effet un *prêtre savant et pieux de la Mission* avait communiqué à Paris des documents authentiques, et la lettre originale dont M. Gioberti se fabriquait contre lui-même une arme terrible. Le fait de la communication entraînait tout naturellement l'aveu de l'interprétation boiteuse. Le Supérieur général des Lazaristes ne fut pas moins explicite sur ce point que sur les autres. Je le priais de m'éclairer, il eut la bonté de ne se refuser à aucune de mes demandes. Il nous affirma qu'aucun des prêtres de la Mission, même le plus savant et le plus pieux, n'avait jamais livré à un homme tel que M. Gioberti le secret des archives, et qu'il ne croyait pas qu'un Lazariste français eût pu avoir des rapports avec l'auteur du *Gésuita moderno*.

Cette déclaration ne me suffisait plus. M. l'abbé Etienne mettait dans ses paroles une si cordiale, une si franche dignité que je me crus encouragé, par la confiance qu'il me témoignait, à en solliciter une nouvelle marque. A nos yeux comme à ceux du public, M. Gioberti était convaincu d'imposture ; son prêtre savant et pieux restait un mythe. Je désirai toucher de la main, voir des yeux, comme dit M. Lenormant, la lettre autographe dont le réfugié proclamait l'existence. Quelques jours après, M. le Supérieur général me fit l'honneur de m'écrire pour m'assigner un second rendez-vous. Il déposa entre mes mains un recueil de lettres de saint Vincent de Paul, recueil, me dit-il, qui existe dans toutes les maisons françaises et italiennes de la Mission, et dans lequel se trouvait la lettre du 12 juillet 1652. Comme toutes les autres, elle n'est qu'en copie, les Lazaristes ne possédant plus les originaux. Je suis donc autorisé à porter un nouveau mensonge au compte de l'abbé Gioberti. Nous devons avouer néanmoins à sa décharge que, sauf quelques petits retranchements ou altérations, elle est assez fidèlement transcrite.

Maintenant que dire d'une pareille fraude ? à quel tribunal humain traduire un prêtre qui, pour la satisfaction d'un haine sauvage, essaie, mais en vain, d'attirer à lui, à

force d'adulations menteuses, les dignes émules de la Compagnie de Jésus? En faisant aux Lazaristes un trophée des enfants de saint Ignace, qu'il condamnait comme les ennemis acharnés des enfants de saint Vincent de Paul, l'abbé Gioberti s'était imaginé que cette calomnie passerait sous le couvert des autres. Il espérait qu'en flattant sans pudeur les prêtres de la Mission, il les forcerait au silence. Le silence a été rompu, le calcul est déjoué et M. Gioberti reste avec sa honte. Il ne pourra pas ici prétexter cause d'ignorance ou erreur. Les commentaires intercalés dans le texte, commentaires qui dénaturent la pensée de saint Vincent, les jérémiades que nous avons extraites du quatrième volume, l'invention du *prêtre savant et pieux*, complice anonyme créé pour la circonstance, les neuf faits accusateurs qui viennent, de mensonge en mensonge, servir de corollaire à cet échafaudage d'impostures, tout démontre que cet homme n'en est pas à son coup d'essai. Pauvres Jésuites! l'abbé Gioberti vous accuse d'être passés maîtres en artifices clandestins et hypocrites, et le voilà pris la main dans le sac. Il vous tendait un piège et c'est lui qui y tombe. Pour vous susciter de nouveaux adversaires, il s'improvisait l'oracle, le confident des Lazaristes, l'interprète juré de saint Vincent de Paul; et ce sont les Lazaristes eux-mêmes qui lui donnent le coup de grâce. Un écrivain, un prêtre convaincu de pareils méfaits, a-t-il désormais le droit d'être pris au sérieux par les honnêtes gens? Nous ne le pensons point. Une semblable tache n'est-elle pas indélébile?

M. Gioberti, *il celebre abate Vincenzo Gioberti*, — tout est célèbre dans l'Italie révolutionnaire, tout, et particulièrement les prêtres qui n'ont pas les vertus de leur état, — M. Gioberti, donc, s'imagine avoir en France un Lazariste savant et pieux comme secrétaire de ses archives. Dans les Pays-Bas, il attache à sa personne *un illustre ecclésiastique belge* qui le tient au courant des manéges (1) jésuitiques contre l'Université de

(1) *Gésuita moderno*, t. 5, p. 80.

Louvain. L'illustre a suivi l'exemple du savant et pieux : il a désiré garder l'anonyme. Il le gardera longtemps, si quelque bonne âme ne prend pas la peine de flairer la fourberie. Avec les antécédents de l'abbé, il est permis, sans trop de scrupules, de mettre sur le compte de son imagination l'illustre belge, inventé pour la circonstance, comme le savant et pieux de la Mission. Les amitiés du pamphlétaire sont autre part. La piété, la science, l'illustration restent dans le troisième dessous du théâtre ; elles n'apparaissent qu'aux occasions solennelles, et encore M. Gioberti les enveloppe-t-il des ténèbres les plus épaisses. Les apostats, les prêtres régicides ou interdits subissent seuls la honte de l'éloge avoué, et c'est bien fait.

Un autre patriote italien, M. Libri-Bagnano, espèce de rat scientifique qui du Collège de France a su se faire un fromage de Hollande, dans lequel il se blottit pour apanager son exil, n'a-t-il pas, lui aussi, à son service quelques illustres amis dont le nom restera toujours, et pour cause, un mystère impénétrable ? Et ce M. Libri, sur la foi du célèbre anonyme, n'a-t-il point affirmé dans la *Revue des Deux-Mondes* qu'il existait au Gesù de Rome, dans l'appartement du général des Jésuites, un petit registre sur lequel étaient inscrits, annotés et peints d'après nature tous les personnages ayant crédit, puissance, talent, vices et vertus sur la terre ? M. Libri n'a pas vu de ses yeux, touché de sa main ce curieux registre ; mais son ami, qui mérite toute confiance, son *alter ego* partout ailleurs qu'à la caisse, un jour d'émargement universitaire, son ami l'a compulsé. Sur la foi de l'homme sans nom, M. Libri affirme avec la doctorale assurance d'un Gioberti.

Quant à l'Université de Louvain, on peut supposer qu'un Moeller quelconque, pour ne pas être reconnu, se sera déguisé en ecclésiastique illustre, et aura dénoncé au Don Quichotte italien les moulins à vent qu'il devait combattre. La machine de guerre était aussi laborieusement chargée qu'un roman humanitaire de M. Eugène Sue. Le Moeller entreprenait à forfait, au nom de ses recteurs magnifiques, de couler à fond l'*Histoire*

de la *Compagnie de Jésus* ; l'abbé , en bon prince , leur fit gagner , dans son livre de Lausanne , le procès contre l'Institut , procès qu'ils avaient perdu à Rome . Les communistes du canton de Vaud et les corps francs prirent parti en faveur de cette pauvre Université qui , fille de la liberté , n'a plus qu'un moyen pour vivre , c'est de tuer sa mère . Rome a jugé la cause en faveur des Jésuites ; l'ultramontain abbé n'en tient compte que pour raconter par le menu les intrigues des Pères sournois . Le respect des Moeller et des Gioberti , rares et très-rares même à Louvain , n'est pas obligé d'éclater devant une de ces leçons de droit commun que le Saint-Siège sait si admirablement donner .

Ce que M. Gioberti fait pour les adversaires des Jésuites , il le renouvelle sans plus de succès pour ceux qui , à tort ou à raison , plaident contre eux . Il n'y a pas en Italie une affaire civile et d'intérêts privés où le nom de la Compagnie se trouve mêlé qu'il n'évoque à son tribunal . Tout est de son ressort . Procès Mascaro , procès Porqueddu , procès Sineo , procès de toute espèce et de toute juridiction , il les traduit à sa barre . C'est la *Gazette des Tribunaux* d'Italie , mais la *Gazette* sans l'esprit et l'impartialité . Un avocat , quelque peu honnête qu'on veuille le supposer , n'oserait jamais prononcer un arrêt sur sa seule plaidoirie , car , si c'est lui qui parle , vous savez que c'est son client qui affirme . L'avocat , s'identifiant avec le personnage , dit sans prétention aucune : l'homme que nous avons tué , le vol que nous avons commis . L'abbé Gioberti est encore plus avocat que la bazoche : il prend les mémoires et consultations de la partie adverse ; il expose les faits tels que cette partie les présente , et il conclut contre les Jésuites avec l'aplomb d'un Perrin Dandin . Les Jésuites sont destinés à avoir tort , puisqu'un avocat l'a dit et que lui , Vincent Gioberti , le cautionne sur la foi de ses inimitiés . Si Affanaër , le fripon domestique des Pères de la rue des Postes , faisait à l'abbé Gioberti l'honneur attendu de lui confier la rédaction de ses mémoires d'outre-prison , il y a mille à parier contre un que

l'équitable abbé saurait arranger les choses de telle manière que cet honnête M. Affanaër aurait été dépouillé par les Jésuites. Nous ne savons trop si le grand philosophe ne l'a pas déjà insinué; mais à coup sûr il est tout disposé à le certifier.

Et pourtant il y a du bon dans l'abbé Gioberti. A chaque phrase, à chaque mot, il vous jette un outrage à la tête. Pour peu que vous n'abondiez pas complètement dans son sens, il vous maudit avec des paroles vénéneuses. Si sa plume était un stylet, sa plume tuerait. Cet homme a une idée fixe; il s'enivre de ses chimériques aversions comme un autre d'alcool. Quand, par hasard, à l'image de la Messaline de Juvénal, il est lassé, mais non rassasié, vous l'entendez se frapper la poitrine et confesser (1) « que les injures font un très-grave tort à qui les prononce, surtout quand elles tombent d'une plume sacerdotale. »

Prêtre, ouvrez votre *Gésuita moderno* à la page que le hasard vous indiquera, jetez les yeux sur la première ligne venue. S'il ne s'y trouve pas un affront à la raison publique ou à la vérité, une insulte à quelque nom cher à l'Eglise, aux monarchies et aux belles-lettres; si tout cela n'est point accompagné d'éloges déplorables accordés à tous les prêtres renégats ou interdits, à tous les aventuriers de conspiration, d'incrédulité et de communisme, à tous les comédiens l'emportant en morale sur Bossuet; je proclame à l'instant même que vos écrits sont de petits chefs-d'œuvre de charité. J'emboûcherai votre trompette toujours épique et je dirai que vous êtes le Vincent de Paul de la littérature italienne, le vrai Vincent qui ne sera jamais celui dont vous savez si perfidement étendre les lettres sur le chevalet de vos commentaires.

Le *Contemporaneo*, qui se croit le journal du progrès parce qu'il rêve économie politique et garde nationale, parle dans un second article « de la vénération avec laquelle tous conservent la glorieuse mémoire de l'immortel Clément XIV, aujourd'hui

(1) *Discorso preliminare*, p. CCLXXVII.

si dignement défendu par le plus illustre philosophe de notre Italie, Vincent Gioberti. » Ce plus illustre philosophe a un thermomètre infailible pour juger les hommes. Etes-vous sans cesse et partout l'adversaire du Jésuite, l'admirateur fanatique de ses ennemis, même dans leurs égarements ? Aussitôt l'abbé pamphlétaire vous aime de toutes les puissances de sa haine, il vous décerne une couronne murale dans ses livres ; il vous dresse des autels dans son cœur. L'ancien abbé de la Mennais et le régicide intentionnel, évêque schismatique de Blois, Henri Grégoire, le capucin renégat Norbert, et tous les Moeller de Louvain y ont leur petite niche. Mais il ne faut pas transgresser son commandement, car vous ne seriez plus qu'un écrivain sans autorité ; et il applique ce système à tous les noms dont s'enorgueillit la littérature européenne.

Silvio Pellico, l'ami de sa jeunesse, le martyr de la liberté, subit le joug de ses censures. Le grand poète est bien coupable, en effet ! Au moment où il repoussait d'un pied dédaigneux la dédicace des *Prolégomènes du Primato* que l'abbé Gioberti essayait de faire passer sous la contrebande d'une ancienne affection, Silvio Pellico sortait de son repos pour rendre compte de son histoire des Jésuites. L'auteur, qui est une des gloires de l'Italie, patronait une œuvre française. Il m'encourageait par ses éloges, tout en déclinant publiquement la responsabilité morale que le prêtre piémontais osa lui imposer. Jusqu'alors Silvio avait été un écrivain célèbre qui, mieux que le vulgaire, jouissait incontestablement du droit de prononcer sur le mérite réel d'un ouvrage. Les poètes à la façon de Silvio et de Manzoni ne possèdent-ils pas le don de la science et celui de seconde vue ? Ce n'est plus cela pour l'abbé Gioberti. « A présent, dit-il (1), je confesse que s'il s'occupait d'un sujet de poésie, de littérature, de morale ou de religion pratique, ou d'autres matières relatives à l'amour et à l'imagination, le jugement de Silvio Pellico serait pour moi d'un très-grand poids ; telle est

(1) *Discorso preliminare*, p. DVI.

l'estime que je fais d'un homme excellent pour l'âme et le génie. Mais l'œuvre du Français traitant de questions de théologie et d'histoire, le cas est quelque peu différent..... Quel jugement peut-il porter des fastes jésuitiques ? A-t-il fait les études nécessaires pour en parler en connaissance de cause ? »

Voilà Silvio Pellico renvoyé à sa lyre. Il n'est pas à même d'apprécier un récit historique ; il ne peut distinguer le vrai d'avec le faux, et comprendre ce qui est à la portée de tout le monde. Soit ; mais César Cantù, Augusto Peruzzi, Jacques Balmès, et Frédéric Hürter, ces graves historiens, ces habiles polémistes dont l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne se glorifient, ne sont pas des poètes que l'abbé Gioberti, tout peu Platon qu'il est, chassera aussi facilement de sa république. Il faut compter avec eux, même quand on parle des Jésuites. L'abbé Gioberti pressent la difficulté, il la lève en disant (1) « que ces auteurs honorables sont plus versés dans la connaissance des livres que dans celles du monde. »

Pour juger un livre, cela ne suffit pas à ses yeux. Ah ! si Cantù, Peruzzi, Hürter et Balmès vivaient dans ce monde que le Gioberti s'est créé, s'ils venaient s'asseoir au foyer des renégats, s'ils se constituaient les apologistes de toutes les perversités, les applaudisseurs de toutes les natures malfaisantes, ils grandiraient pour lui en autorité et en sagesse ; mais ils se contentent d'être vertueux et équitables. Comme Silvio, ils se voient rayés du catalogue des savants qui peuvent avoir une opinion sur la Société de Jésus. Le cardinal Cadolini, une des lumières de l'Eglise, a condamné l'abbé Gioberti ; le cardinal Cadolini s'est trompé comme Silvio, Balmès, Peruzzi, Cantù et Hürter. Christophe de Murr, un de ces doctes qui, par l'immensité de leurs travaux, éclairent l'humanité, a produit une foule de pièces inédites en faveur des Jésuites. L'abbé Gioberti le soumet, lui aussi, au creuset de ses exceptions. « Murr était, dit-il, homme très-instruit dans la philologie et il fut dans

(1) *Gésuita moderno*, t. 1, p. xvii.

l'histoire l'un des auteurs les plus féconds du siècle passé (1). » Pour étudier et comprendre des documents, ce ne sont pas de trop mauvais titres peut-être. Attendez. Christophe de Murr était protestant ; son témoignage n'en sera donc que plus précieux ; « mais, ajoute le vieil abbé toujours resté à l'état d'enfant terrible, il fut très-ami des Jésuites, ce qui le fit croire catholique en secret, et par quelques-uns Jésuite de robe courte. »

Ceci, vous le sentez, est un argument sans réplique. Pour ce prêtre, on est digne de foi par cela seul qu'on naquit dans les bras de l'hérésie. Si vous rentrez au giron de l'Eglise universelle, si seulement vous êtes soupçonné de tendances catholiques ou de justice distributive, à l'instant même vous ne méritez plus aucune créance. Vous êtes catholique secret, et Jésuite de robe courte, qui pis est : voilà le prosélytisme de l'abbé. Son *compelle intrare* se réduit à dire : soyez hérétique, soyez athée, si bon vous semble. Fermez les yeux à la lumière et je crois en vous ; mais ne montrez aucun penchant pour l'Unité, car alors vous pourriez bien vous réveiller Jésuite de robe courte. Les Jésuites deviennent les ennemis de toutes ses heures et le fléau de l'Eglise.

Les arrêts rendus dans le *Gésuita moderno* sont tous de cette force là. Des Luthériens d'une haute intelligence, des écrivains compétents, s'il en fut, en histoire et en politique, tels que Ranke, Schoell, Muller et d'autres n'ont pas cru pouvoir accepter le pontificat de Ganganelli comme le plus beau, le plus sage des pontificats possibles. Ils n'eurent pas l'élasticité de conscience ou plutôt l'enthousiasme de haineuse intuition du *Contemporaneo* et de la *Revue de Louvain*. A leur tribunal de protestants éclairés, Clément XIV fut apprécié comme pape et comme prince. L'abbé Gioberti intervient ; il se garde bien de discuter la sentence, il l'infirmé. Il accuse Schoell parlant le langage de l'histoire, de l'histoire que les Jésuites n'auront sans doute pas encouragée, comme il blâme

(1) *Gésuita moderno*, t. 2, p. 526.

Châteaubriand ou M. Villemain, prétendant que Pascal, dans ses *Provinciales*, donna plus d'un croc en jambe à la vérité. L'abbé Gioberti s'exprime ainsi (1) : « L'assertion de Schœll est aussi vaine contre l'évidence du fait que celle de Châteaubriand et de Villemain, pour prouver que Pascal fut faussaire et calomniateur, et on comprend comment Schœll, dans un ouvrage très-volumineux et de très-ample et très-difficile composition a pu, bien que savant, juger légèrement, et errer sur un point accessoire à son sujet et comment, quoique protestant, il a été conduit par ses idées politiques à favoriser dans les Jésuites un instrument efficace des gouvernements absolus et despotiques. »

M. Lenormant envierait celle-là au réfugié piémontais, qui, à bout de raison comme lui, se cramponne au pont aux ânes des gouvernements absolus. Les gouvernements absolus ont besoin des Jésuites. Les Jésuites s'appuient sur les gouvernements absolus ; Schœll, au dire de l'abbé, favorise les Jésuites en vue des gouvernements absolus ; moi, selon M. Lenormant, « dans l'intérêt d'il ne sait quelles combinaisons politiques, je fais un grand effort pour entraîner définitivement les Jésuites du côté des gouvernements absolus. » Il paraît que Schœll n'avait pas réussi ; pour rassurer MM. Gioberti et Lenormant, je dois leur avouer que je redoute fort de n'être pas plus heureux que le diplomate prussien. Les gouvernements absolus se tireront de là comme ils pourront.

Mais puisque l'auteur du *Gésuita moderno* exclut de sa confrérie tous les écrivains qui se croient trop probes pour marcher dans ses voies, puisque Silvio, Hurter, Balmès, Peruzzi, Cantù, Christophe de Murr, Ranke, Schœll, Châteaubriand et Villemain sont retranchés de sa communion, voyons un peu de quelles autorités s'entoure ce prêtre. Vous croyez sans doute que comme nous tous, enfants soumis de l'Eglise, il accepte le jugement des évêques, qu'il respecte ces premiers pasteurs des

(1) *Gésuita moderno*, t. 5, p. 117 et 118.

âmes, et qu'afin de faire honorer son sacerdoce, il honore les chefs que la hiérarchie ecclésiastique lui a donnés. Pas du tout. Il y a, en France, un prélat dont le courage fut toujours à la hauteur des vertus, un prélat qui est le type de la fermeté épiscopale et de la charité chrétienne. Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, n'obtient du fougueux abbé que des paroles de courroux. Christophe de Beaumont était entaché de jésuitisme. Mais s'il existe, de par le monde, un vieux carbonaro au pouvoir, si ce carbonaro a conspiré contre ses princes légitimes, ce ministre passera grand homme dans le *Gésuita moderno* (1). Ses trahisons de 1820, ses trahisons futures auront leur apothéose et les vertus de Christophe de Beaumont seront flétries. Dans les Ventes de Carbonari piémontais dont l'un fut président en 1820, on jurait : haine à l'Eglise et mort aux rois par la grâce de Dieu ! Dans la métropole de Paris, le nom de l'autre est encore vénéré ; dans les souvenirs du peuple, sa foi ardente, ses persécutions, son inépuisable charité ont fait de ce nom une gloire. Le prêtre veut changer tout cela. L'un est hostile aux Jésuites, l'autre a combattu pour eux ; voilà le secret de ses préférences et de ses exclusions. Cette recette sera toujours la même, vous la trouverez appliquée envers et contre tous, selon la formule.

Ainsi les *Provinciales* de Pascal, dont la lecture est interdite dans le diocèse de Paris sous peine d'excommunication, les *Provinciales*, ouvrage mis à l'index à Rome, sont le bréviaire de choix, l'évangile du prêtre catholique italien à Paris. Voltaire, Châteaubriand, M. Villemain lui-même, qui ne nous semble pas trop Jésuite, ont dit, ont prouvé que Pascal était un calomniateur sublime. Que fait à l'abbé Gioberti cette qualité de sublime dont il se prive avec une abnégation véritablement trop persévérante ? Pascal sera calomniateur peut-être ; mais il n'a calomnié que des Jésuites, Pascal est donc (2)

(1) *Gésuita moderno*, t. 5, p. 589.

(2) *Gésuita moderno*, t. 2, p. 487.

« un écrivain éminent en possession de l'estime publique et sa véracité n'a plus besoin de preuves. »

Tout en m'inclinant devant le génie de l'auteur des *Provinciales*, je m'étais permis d'examiner si le sectaire n'avait point à se reprocher quelques-unes des peccadilles dont tous les hommes de lettres même jansénistes, philosophes, protestants ou incrédules, lui ont fait un crime. J'avais comparé dans les éditions originales le texte des théologiens de la Société de Jésus, avec les citations qu'en tire Pascal pour les besoins de sa cause. Après avoir glané par-ci par-là plus d'une falsification bien déterminée, j'avais consigné dans l'*Histoire de la Compagnie* le fruit de mes recherches. L'abbé Gioberti me punit bien cruellement de mon irrévérence. « La seule supposition, dit-il (1), qu'un génie si étonnant, un homme si éminemment et sincèrement pieux que l'était Pascal eût falsifié des textes et qu'il eût voulu exposer son honneur et celui de la religion à la ruine inévitable des causes qui s'appuient sur de tels moyens, commettant publiquement une action détestable qu'interdisait formellement et gravement la morale pure et rigide qu'il professait; qu'il soit mort en de tels sentiments, sans éprouver le moindre remords, sans donner aucun signe de rétraction, c'est une chose si invraisemblable que, etc., etc. La phrase devient languette, car l'abbé se pique d'être au premier rang des contempteurs du précepte de Boileau :

Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire.

Il a toujours à son service des mots de six pieds et des ad-
verbes qui ne font pas admirablement. Mais la question de
goût reste ici subordonnée à la question de principe. Dans
l'esprit de M. Gioberti, Pascal ne peut point être un faussaire.
Il n'est pas possible même qu'il ait altéré un texte; d'où
il suit que c'est moi qui dois être atteint et convaincu du

(1) *Gésuita moderno*, t. 2, p. 487.

péché. Afin d'établir catégoriquement sa chose, l'abbé Gioberti ne s'adresse plus à son illustre ecclésiastique belge ou à son prêtre savant et pieux de la Mission. Il n'a pas besoin, comme pour les lettres dénaturées de saint Vincent de Paul, de trouver un complice. Il est de force, à lui tout seul, à embrouiller les propositions les plus simples et les plus claires ; il va le tenter en l'honneur de Pascal.

Je suis coupable sur ce point de trois gros méfaits. Je n'aborde la question des *Provinciales* qu'incidemment et dans une note. Je n'apporte que quatre textes et je ne les présente pas comme substantiellement faux, mais comme inexacts ; puis je ne prouve pas leur importance.

Il n'entraîne pas dans mes plans d'écrire une controverse, mais une histoire. J'ai donc dû me borner au nécessaire, sans avoir besoin de faire étalage du superflu, pour démontrer ce que les Jansénistes eux-mêmes n'ont jamais nié. M. Gioberti a, dans Pascal, une foi plus entière que dans l'Évangile. Il permet aux corps-francs de discuter le Nouveau Testament, mais il s'indigne qu'on puisse mettre en doute les textes cités par Pascal. Cela est de règle, néanmoins il ne faut pas que ses rêves de progrès entraînent le digne philosophe jusqu'à l'erreur volontaire. Or, je n'ai pas offert les textes de Pascal comme inexacts seulement. C'est un en cas de polémique dont je sais le gré qu'il faut au véridique commentateur des lettres de saint Vincent ; mais je n'en ai nul besoin pour mon propre compte. J'ai dit que le premier et le troisième étaient entièrement, matériellement faux ; je maintiens mon dire et je le prouve. Quant au second, il est inexact, puisque Pascal n'en donne que la moitié. Il est faux en ce sens que de cette moitié de texte isolé, on attribue malignement à l'auteur, au père Bauny, une doctrine qu'il ne professa jamais.

Dans le passage de Valentia indiqué par l'écrivain janséniste et même dans le long article emprunté par M. Gioberti à cet auteur, il n'est nullement question de bénéfices ou d'argent donné pour des bénéfices. Le théologien parle du ministère

ou actes du ministère ecclésiastique, tels que la messe, la récitation de l'office, etc. Mais, reprend M. Gioberti, ce que Valentia dit de la messe, du divin office, des ministères ecclésiastiques, peut et doit s'appliquer également aux bénéfices ecclésiastiques, donc Pascal n'est pas un faussaire en attribuant à d'autres cas ou à tous les cas ce que Valentia avoue d'un cas en particulier.

Généraliser les cas particuliers a toujours été un des arguments favoris de Pascal. Les théologiens savent, et même les philosophes de la force de l'abbé de Lausanne ne peuvent pas ignorer que c'est le principe le plus fécond en erreurs et en falsifications. M. Gioberti, qui en a d'autres dans sa gibecière, ne nous fait pas grâce de celui-là. Il y tient pour Pascal et sans doute aussi un peu pour lui au besoin. Cependant il doit avoir entendu dire que dans les choses spirituelles qui sont matière à simonie, il y en a de deux sortes. Les unes, telles que les bénéfices et les dignités de l'Eglise, ne peuvent jamais être données ou reçues à prix d'argent, soit qu'on le considère comme prix de la chose ou comme le motif qui excite à la conférer, et Valentia s'est bien gardé d'enseigner une doctrine opposée à celle des théologiens. Les autres, telles que certaines fonctions ecclésiastiques, la messe, le divin office, etc., ne peuvent jamais être achetées ou vendues à prix d'argent, mais elles ne sont pas incompatibles avec certaines rétributions offertes, d'après saint Thomas, comme honoraires ou aumônes pour l'entretien des ecclésiastiques. Alors il est permis quelquefois de donner ou de recevoir de l'argent; en matière de bénéfices, jamais.

Or, dans le passage cité, Valentia ne parle que des choses ecclésiastiques susceptibles de rétribution. Ses raisonnements, ses déductions roulent sur cette hypothèse. La chose est évidente. Valentia, après Soto, commente un texte de saint Thomas ayant trait aux distributions d'argent que les clercs reçoivent pour leur présence au chœur. « Distributions quotidiennes, dit la Glose, introduites dans le but de forcer les cha-

noines à une plus grande assiduité aux divins offices (1). » Que sur ce texte Valentia établisse plus ou moins de subtilités, cela ne change rien à l'état de la question. Ce qui est clair pour tout le monde, à l'exception de Pascal et de M. Gioberti, c'est qu'il ne s'agit point ici de bénéfices, mais de ces offices ecclésiastiques pour lesquels il est permis de recevoir de l'argent non comme prix de la chose spirituelle, mais comme motif pour l'accomplir ou la conférer. Pascal prétendant le contraire, calomnie donc sciemment.

La tache de mensonge sur la renommée de Pascal tient au cœur de l'abbé Gioberti. Le prêtre ne trouve pas tous les jours des ennemis aussi éloquents de la Compagnie de Jésus, des ennemis avec lesquels la haine seule lui donne un point de contact. Il épouse leur querelle comme si c'était la sienne propre, et il me reproche très-gravement d'avoir introduit dans le texte des mots que Pascal n'avait ajoutés que comme explication et placés entre guillemets. Pascal me semblait assez grand pour se dispenser d'une éscobarderie que l'on tolérerait à peine dans le célèbre philosophe et abbé Gioberti. Retranchons, s'il le veut, les mots prétendus explicatifs, et aussitôt la phrase n'offre plus un sens complet. En dépit de l'imperceptible précaution des guillemets, il est donc très-aisé de confondre les quelques mots intercalés par Pascal avec les paroles qu'il attribue à Valentia.

Malgré les triomphantes assertions du prêtre piémontais, le texte du Père Bauny n'offre pas même les difficultés de forme dont Pascal a eu la petite malice d'hérissier celui de Valentia. Le Janséniste a tartuffié le Jésuite; il le filoute comme au coin d'un bois. D'abord il lui dérobe la moitié de sa pensée écrite, cette moitié qui rend l'autre inintelligible et incomplète; puis à ce lambeau de doctrine ainsi défigurée, il coud un autre passage qui, par la soustraction opérée dans le premier, se trouve en contradiction au moins apparente avec lui, contra-

(1) *In cap. unic. de clero non resid. in 6 vers. præsupponendum.*

diction qui disparaît dès qu'on rétablit le texte en son intégrité. Les deux passages de Bauny, rapprochés par Pascal, ont sans aucun doute une opposition réelle, flagrante entre eux. Le second parle d'une loi générale regardant tous les prêtres, le premier d'une obligation particulière qu'un prêtre s'imposerait librement ; ce qui établit une certaine différence. Une mesure peut être funeste, si elle est présentée comme loi générale. Elle sera salutaire, praticable, si elle reste obligation volontaire à laquelle s'astreindront certains individus se sentant la force de l'observer.

Quant aux troisième et quatrième textes de Réginald et de Cellot, M. Gioberti veut, avec cet accent de conviction qui porte le doute dans les esprits, nous prouver que les anciens, *gli antichi*, sont les Saints-Pères, et nous, nous osons croire que les anciens sont tout bonnement ceux qui vécurent avant nous. Cela est logique ; cela ne fait donc pas les affaires du grand philosophe. Malgré son opposition, peut-être même à cause d'elle, nous persistons dans notre idée ; car si, Réginald et Cellot avaient voulu désigner les Pères de l'Eglise, ils n'ignoraient pas sans doute que le mot *veteres* seul ne suffisait plus. Les Saints Pères sont confondus dans cette locution, mais elle ne s'applique pas directement à eux, surtout quand il s'agit de bénéfices et de lois régissant ces bénéfices ; bénéfices et lois qui n'existaient pas de leur temps. Le texte de Diana qui a fourni à Pascal et à l'abbé Gioberti une heureuse diversion, précise très-clairement le sens du mot *veteres*. « Les anciens disaient que oui, professe Diana, les nouveaux disent que non. »

Si je voulais avoir quelque point de ressemblance avec M. Gioberti, comme lui je demanderais pardon au *carissimo, illustrissimo, et gentilissimo lettore* de toutes les peines que je viens de prendre pour être ennuyeux à force de citations visant à la science ; mais ces formes d'obséquiosité banale ne se retrouvant plus que chez notre abbé, je passe outre, sans m'incliner le front dans la poussière.

De Pascal nous arrivons encore aux Jésuites, mais aux Jésuites doublés des Dames du Sacré-Cœur. On dirait que ce prêtre a juré de ne laisser debout aucune institution glorieuse à l'Eglise. Les Jésuites, depuis trois siècles, les Dames du Sacré-Cœur, depuis leur fondation, se sont voués à élever la jeunesse. A ces écoles, d'où sortirent et d'où sortent encore tant d'hommes qui, dans les combats, dans la magistrature, dans les lettres et dans l'administration, furent l'honneur de leur patrie, tant de femmes qui firent la joie de leurs pères, le bonheur de leurs époux et l'orgueil de leurs enfants, l'abbé Gioberti attache un stigmate de honte. « Malheur ! s'écrie-t-il (1), malheur à l'innocent qui tombe entre les mains des Pères et des Mères ! Aussitôt l'innocent devient un traître et une espionne. »

Un traître ! une espionne ! les Pères de l'Institut, les Mères du Sacré-Cœur ne peuvent former que cela. Et les Jésuites comptent parmi leurs disciples toutes les grandes illustrations qui, dans les arts de la guerre et de la paix, régnèrent sur leurs contemporains par le génie, la sagesse ou la justice ! Et il n'y a pas une maison en Europe qui ne voie avec amour dans son sein une de ces jeunes mères façonnées aux devoirs de la famille par les Dames du Sacré-Cœur ! Qu'importe à l'abbé Gioberti cette reconnaissance des siècles ? Que lui font ces félicités intérieures qu'inspirent de douces, de charmantes vertus ? Ce monde n'est pas son monde à lui. Il faut à ce prêtre des hommes toujours disposés à haïr ou à conspirer, des femmes toujours prêtes à se vendre, des renégats toujours en quête d'une nouvelle apostasie. Voilà des types tels qu'il les demande. Ce ne sont pas les Jésuites et les Dames du Sacré-Cœur qui élèvent de semblables générations ; ce sont ses doctrines, ses exemples, qui les corrompent, mais c'est ainsi qu'il rêve sa société catholique greffée sur un pontificat moderne et civil à l'instar de celui de Clément XIV. C'est à cette image qu'il veut la faire.

(1) *Gésuita moderno*, t. 4, p. 384.

Et n'allez pas croire qu'une semblable pensée soit une boutade sans conséquence ; cette pensée est le fondement même de l'ouvrage ; elle en reste la pierre angulaire. Les Dames du Sacré-Cœur ne forment que des espionnes ; les Jésuites, eux, ont de plus cruels reproches à s'adresser. Il est convenu que leur enseignement produit des traîtres ; mais l'abbé Gioberti, qui rend un culte tout spécial à la Pologne, trouve dans les désastres de ce peuple un nouveau réquisitoire à lancer contre les Pères. Ecoutez-le (1) : « J'ai déjà dit que le jésuitisme fut une des causes principales des malheurs de la Pologne et de sa décadence commencée sous Sigismond. Je pourrais prouver qu'encore aujourd'hui le jésuitisme exerce une sinistre influence sur les débris dispersés de cette nation infortunée, en précipitant les uns dans une dévotion hypocrite et inerte et ensuite indirectement (ce qui est inévitable) en encourageant l'incrédulité des autres. »

Cinq volumes, gros de calomnies, n'ont pas suffi à ce prétre. Il en passe et des meilleures ; car il *pourrait prouver* encore et s'il s'abstient, c'est sans doute par égard pour la Pologne. Les enfants de la Pologne sont ses enfants. Dans cette hypothèse, il faut bien avouer qu'ils ne lui ont point été changés en nourrice ; il les reconnaît à son image. Les Jésuites les lui ont rendus dévots hypocrites ou incroyants, selon le temps. Pauvre Pologne ! voilà donc à quels amis les révolutions t'ont réduite. Si, dans tes héroïques détresses, tu gardes au cœur un peu de cette foi qui embrasait tes modernes Sobieski, un abbé italien flétrit ta piété. Elle te poussait dans les combats, elle te faisait l'objet des admirations de l'Europe. Cette piété, que les vieux Jésuites t'avaient inspirée, c'est une dévotion hypocrite et inerte. Les déplorables modèles que l'exil t'a fournis, les leçons des Gioberti de toutes les sectes qui t'accueillirent comme un drapeau d'insurrection semèrent dans l'âme de quelques-uns de tes fils des principes de doute. Tu n'avais pu

(1) *Gésuita moderno*, t. 4, p. 501.

mourir pour ton indépendance, on t'aumônait la vie pour répandre le mal. Au milieu d'une atmosphère corrompue, tu as senti la corruption gangrener tes membres. Cette corruption, l'abbé Gioberti te l'a fait expier. Il pourrait prouver que les Polonais sont hypocrites ou incrédules, et il le démontrera un jour ou l'autre, car il veut que le jésuitisme soit coupable de toutes les actions scélérates ou impies à la fois. Si on le pressait un peu, il soutiendrait que c'est le jésuitisme qui a créé et mis au monde l'empereur Nicolas et le maréchal Paskewicz.

Triste condition que celle de l'homme volontairement condamné à l'injustice ! Vous venez de voir l'abbé Gioberti jeter sa bave à tout ce qui fut grand, à tout ce qui est saint ou malheureux dans le monde ; le voilà qui s'adresse maintenant à tout ce qui est ferme comme la justice, et droit comme une épée. Les Polonais sont les martyrs des Jésuites, les Suisses du Sonderbund en seront les victimes. L'Eglise et la Chrétienté tout entière contemplant avec un respect mêlé d'orgueil les sept cantons où les Guillaume Tell catholiques combattent tour à tour avec la parole et le fer contre les Gessler libéraux. Ils proclament le triomphe de l'indépendance religieuse sur l'asservissement de l'impiété. Ces rudes paysans dont les agrestes vertus s'adoucissent aux pieds de la Vierge, et qui se révèlent aussi terribles dans le combat qu'humains dans la victoire, l'abbé Gioberti les anathématise du haut de sa chaire de Lausanne. Il s'enveloppe de pleureuses pour conduire le deuil des corps-francs. Les corps-francs sont les catholiques selon son cœur, les apôtres de la liberté, telle qu'il la comprend, et les républicains des sept cantons se transforment en fanatiques, dont ce prêtre déplore l'ignorance. L'Europe, qui pense et qui juge, applaudit à leur héroïsme plein de bon sens et de radicalisme. Ils ont pour eux la loi, la raison et le pacte constitutionnel ; mais l'estime de l'abbé ne leur sera jamais acquise. Savez-vous pourquoi ? Le canton de Lucerne a sept Jésuites dans son séminaire, et M. Gioberti refuse à ces Pères, enfants de la Suisse allemande, le droit de bourgeoisie que, lui Italien, se décerne dans le canton

de Vaud. Dans le canton de Vaud, l'abbé Gioberti peut, sous l'impulsion de M. Druey, fraterniser tout à son aise avec les misérables qui vocifèrent : A bas le bon Dieu ! Cela est catholique au plus haut degré ; mais les Jésuites, appelés dans le canton de Lucerne par l'unanimité du grand conseil et de la population, les Jésuites qui, en cédant à ce vœu, ont obéi à un ordre formel du Pape, les Jésuites sont responsables du sang versé. On dirait que ce sang révolutionnaire, qui a coulé dans une déroute, est sorti des veines du prêtre piémontais. A entendre ses imprécations et ses désespoirs on serait tenté de croire qu'il avait fait un suprême effort pour communiquer tout son courage aux Ochsenbeim qui prirent si lâchement la fuite. Il chante une idylle à la paix depuis que ses frères des corps-francs ont été vaincus ; mais cette défaite, c'est aux Jésuites qu'elle est due. L'abbé Gioberti ne leur pardonnera pas ce triomphe du droit sur la spoliation. « Vous restez, s'écrie-t-il (1), fermes et intrépides dans votre résolution impie. Vous voyez les armes s'apprêter, les bataillons se former, marcher, se ranger en bataille, les épées sortir du fourreau ; le cri homicide se fait entendre, les frères s'élancent contre les frères, et vous vous taisez. D'une seule parole vous pouviez désarmer ces furieux et empêcher le massacre. Quand la boucherie fut complète, vous avez foulé aux pieds les cadavres pour monter au trône ambitionné. Et vous êtes prêtres ? vous religieux ? vous apôtres d'un Dieu de paix ? »

Avec ses habitudes de vagabondage déclamatoire, vous sentez bien qu'il pénètre, enseignes déployées, dans la question suisse ; mais ce que personne encore n'a osé s'avouer tout bas, lui, le proclame tout haut. Les sept cantons sont coupables à son tribunal de prêtre catholique, par cela seul qu'ils veulent vivre et mourir catholiques. Ils arrêtent à leurs frontières la propagande des mauvais livres et de l'impiété armée en course comme un forban. Ils ont demandé des Jésuites pour former la jeunesse

(1) *Gésuita moderno*, t. 2, p. 378.

cléricale à la science et à la piété ; tel est leur crime. Ce crime, la société de Jésus se soumettant aux injonctions du Saint-Siège, doit en rendre compte à l'abbé Gioberti. Les confédérés catholiques ont battu les corps-francs ; l'abbé Gioberti passe avec armes et bagages du côté des vaincus. Il les excite à relever leur drapeau ; c'est celui du désordre, de l'incrédulité et du blasphème : il devient le sien. Les catholiques du Sonderbund sont maudits, de même que ce prêtre aurait retranché de sa communion les paysans de la Vendée Militaire refusant d'accepter l'athéisme et l'esclavage de la guillotine comme dernière expression de leur foi et de leur liberté.

Ces quelques pages suffisent et au delà pour faire apprécier l'homme. Il est flétri moins par ce que j'ai dit que par ce qu'il a eu l'audace d'écrire. Mais il faut aller jusqu'au fond des choses, et montrer tout ce que le cœur d'un mauvais ecclésiastique peut contenir de poison. Vous avez entendu le *Contemporaneo*, la *Revue de Louvain* et les feuilles universitaires, le *Correspondant* lui-même, prendre fait et cause en faveur de Clément XIV contre l'histoire. L'histoire, qui, sans passion d'aucune sorte, racontait sur pièces inédites ce triste pontificat, a été traduite à la barre des assises antijésuitiques. On a procédé par interrogatoires captieux, par inductions malveillantes ; on ne s'est même pas fait faute de la calomnie, pour essayer d'affaiblir l'autorité des documents. On a tenté de déshonorer l'Eglise pour arranger une apothéose à Clément XIV, et M. Lenormant a osé prétendre « qu'on trouve encore bien des marques de faiblesse de la part des souverains pontifes ; car saint Pierre lui-même a été faible et l'histoire des papes est la reproduction indéfinie du caractère que l'Evangile attribue au chef des apôtres. » Cette théorie au moins singulière et qui est en contradiction manifeste avec la doctrine catholique, avec les vertus, avec le courage du plus grand nombre des vicaires de Jésus-Christ et avec l'histoire, cette théorie de circonstance est inventée afin de pallier les erreurs de Ganganelli. En avocat qui abonde toujours dans son sens, surtout quand ce sens est vicié,

M. Lenormant veut que tous les papes aient renié leur maître, il affirme que « leur histoire est la reproduction indéfinie du caractère que l'Evangile attribue au chef des apôtres. » Cette affirmation lui paraît orthodoxe, parce qu'il en a besoin pour sa cause, oubliant qu'en dehors des grâces et des mérites particuliers les Souverains Pontifes ont dû plus d'une fois se dire avec le poète :

Lorsque sur un modèle on prétend se régler,
C'est par les beaux côtés qu'il faut lui ressembler.

La mémoire de Ganganelli, ainsi défendue, ne gagnera rien à ces colères de l'injustice contre la raison. Clément XIV est jugé et bien jugé. S'il manquait un dernier trait à sa honte pontificale, qu'une vie privée sans tâche et une mort pleine de repentir ne rachèteront jamais au tribunal de la postérité, ce dernier trait, l'abbé Gioberti le fournirait. Pour lui, Ganganelli, c'est l'homme de la droite du Seigneur. Le réfugié de Lausanne ouvre à ce pape son ciel d'émeutiers, de renégats et de corps-francs. Il l'embaume de ses louanges comme d'une suprême insulte. Il bénit, il rebénit le bref de 1773 qui supprima la Compagnie, puis tout à coup se tournant vers les Jésuites, ce prêtre s'écrie dans un dernier hoquet de tendresse pour l'un et de haine pour les autres (1) : « Un poète dirait que l'ombre de Clément s'attache toujours à vos flancs afin de vous pousser et de vous entraîner vers le précipice comme l'horrible spectre du Dramaturge espagnol et du Nouvelliste allemand. Vous avez donc bien raison de maudire implacablement le pontife que vous avez tué, parce qu'il fut le premier moteur de toutes vos infortunes en dissipant le prestige de menteuse vertu dont vous vous enveloppiez, et en montrant par l'exemple qu'au lieu d'être des divinités ou des anges, selon vos hableries d'humilité, vous êtes (comme Jésuites) moins que des

(1) *Gésuita moderno*, t. 5, p. 161.

hommes. Doutez-vous encore ? Admirez les faits. Qui dernièrement vous a expulsés de France ? Clément. Qui vous a aveuglés au point de faire verser le sang pour entrer à Lucerne ? Clément. Qui vous a fermé les portes de la Toscane ? Clément. Qui vous pousse à vouloir vous installer dans cette province malgré ses habitants, à troubler un pays heureux et tranquille, et à tenter de renouveler au cœur de l'Italie les funestes scènes de la Suisse ? Clément. Qui chaque jour vous excite à blâmer, à calomnier, à persécuter, à dépouiller, à égorger les bons, à éteindre les lumières et à épaissir les ténèbres et presque à vouloir d'une main convulsive saisir aux cheveux la fortune qui vous abandonne sans retour ? La crainte d'un nouveau Clément. Qui enfin vous menace d'une seconde mort qui, semblable à celle des réprouvés annoncée par l'Apocalypse, sera la dernière, parce qu'elle ne sera point suivie d'une seconde résurrection ? Le bref de Clément. Voyez comme l'œuvre de ce pontife est immortelle ! elle sera immortelle comme le nom de son auteur qui fonda le pontificat moderne et civil ; ce pontificat qui aujourd'hui recommence comme par miracle, et qui, en s'asseyant sur les ruines du jésuitisme abâtardi, remplira le monde d'une nouvelle lumière quand le phénix des nations sera ressuscité de ses cendres. »

En face d'une pareille orgie de l'esprit, ce n'est plus l'indignation qui doit répondre, mais cette pitié, fille du dégoût, qu'on jette à l'ivresse, se vautrant dans la fange. Nous ne ferons pas à Pie IX l'injure de relever un coupable parallèle. Nous nous garderons bien de triompher en voyant se confirmer si vite, par les vœux du prêtre catholique italien, les prévisions dont le *Contemporaneo*, la *Revue de Louvain* et le *Correspondant* osèrent faire tant de bruit inutile. Ces prévisions n'étaient pas nées dans mon âme et j'en bénis Dieu ; car, sans le vouloir, j'aurais été le complice d'une homicide pensée de l'abbé Gioberti. Qu'il soit flétri tout seul pour avoir poussé l'audace jusqu'à ce blasphème de la comparaison !

Mais si Clément XIV est impeccable aux yeux des mécréants

de tous les pays et de toutes les castes ; si, par le seul fait d'un bref légalement entaché de nullité, il a encouru l'admiration des ennemis du siège romain ; si, comme le déclarent ces Gioberti, son autorité pontificale n'a rien ici bas au-dessus d'elle ; s'il peut créer et détruire, certes, ce n'est pas seulement au cordelier Ganganelli que cette terrible puissance a été accordée. Il l'a reçue de ses prédécesseurs ; il la transmet à ses successeurs. Tous ceux qui se prétendent fils de l'Eglise doivent obéissance aux uns comme aux autres, obéissance absolue, obéissance admirative comme l'engouement dont on nous offre l'exemple pour le bref de la suppression. Malgré nos défiances historiques, assez bien fondées, nous sommes prêts à accepter l'œuvre de Clément XIV. Par réciprocité de devoirs, il faudra que les adorateurs de Ganganelli humilient leur volonté devant la puissance souveraine des papes qui l'ont précédé et suivi sur le trône.

Depuis Paul III jusqu'à Clément XIV exclusivement, plus de vingt chefs de la Chrétienté, aussi infaillibles et tout au moins aussi dignes de respect que lui, se montrèrent, dans les circonstances les plus solennelles comme les moins significatives de leur règne, les pères, les tuteurs, les amis, disons le mot pour la plupart, les maîtres affectueux et reconnaissants de la Compagnie de Jésus. Ils en furent les bienfaiteurs et les apologistes. Clément XIV la destine à mourir ; il la tue. A peine lui-même est-il descendu dans la tombe, que Pie VI, son successeur, travaille à la résurrection de l'Institut, résurrection que Pie VII consacre aux applaudissements de l'Eglise universelle, et que Léon XII, Pie VIII, Grégoire XVI et Pie IX sanctionnent par la plénitude de leur pouvoir et l'énergie de leur volonté.

Maintenant convoquons tous les Gioberti du monde, les Gioberti qui tiennent encore à Rome par quelque lien d'amour, de respect, de foi ou de convenance, s'il s'en trouve par hasard. A cet auguste sénat de pontifes morts, mais parlant encore à l'univers catholique par leurs actes ou par leurs bulles, qu'ils ap-

pliquent le système constitutionnel. Qu'ils recueillent les opinions et les votes, qu'ils nous disent si le bref de Clément XIV, né dans les conditions qu'il leur plaira d'invoquer, rendu sous le coup des crimes jésuitiques anciens ou modernes dont ils se feront les juges instructeurs, doit l'emporter dans la balance sur tous les décrets des Pontifes depuis trois siècles? Taillez Clément XIV dans le moule des héros d'Homère; faites-en le plus saint, le plus éclairé, le plus juste des papes; qu'il ait toutes les sortes de vertus, le courage, la prudence, l'équité, la science et la sagesse; qu'il soit exceptionnel pour vous au Vatican comme par bonheur il l'est pour nous. En fin de compte, il ne sera pas plus infallible, il n'aura pas été plus Pierre que ceux qui, avant et après lui, montèrent au trône apostolique. Il n'a eu que les mêmes prérogatives, que les mêmes grâces, que le même pouvoir.

Si vous reconnaissez ces privilèges à Clément, il faut les reconnaître aux autres. Si, en détruisant les Jésuites, Clément XIV a agi en véritable pontife, vous êtes amenés à proclamer, que le pape qui les a institués, que le pape qui les a rétablis, que tous les papes qui les ont adoptés, encouragés, récompensés comme les plus fermes soutiens de l'Eglise, eurent et ont droit à la soumission de vos préjugés, au silence de vos jugements. Vous acceptez l'œuvre de Ganganelli, parce que vous vous confessez catholiques; vous ne permettez pas qu'on la discute, que, pour l'expliquer, on évoque les documents inédits. Eh bien! c'est ce titre de catholique qui vous force à recevoir avec un respect au moins égal ce que les pontifes, depuis Farnèse jusqu'à Mastai, approuvèrent et confirmèrent.

Ici l'ambiguïté même n'est plus permise. Dès l'instant que vous avouez faire partie en esprit et en vérité du corps militant de l'Eglise, vous ne pouvez pas circonscrire votre obéissance, la limiter à l'égard d'un souverain pontife, l'étendre en faveur d'un autre. C'est le dilemme dans toute sa rigueur, ou dedans ou dehors. Ceci posé, qui de nous ou de ces Gioberti, de ces Moeller et autres Gazzola, est plus fidèle au trône

apostolique , à ses traditions , à ses lois constantes , à son immutabilité ? Clément XIV a renversé l'édifice de ses prédécesseurs. Ses successeurs changèrent la mort qu'il avait donnée en une vie nouvelle. Depuis trois cent sept ans que la Compagnie de Jésus est fondée , n'y aurait-il donc eu qu'un seul pape ; et , pendant un règne de cinq pauvres années , ce pape se serait-il trouvé plus clairvoyant , plus favorisé des dons de l'esprit saint , plus courageux que tous les autres ensemble ?

C'est à ce dernier terme que l'on arrive. C'est là qu'il faut croire ou nier , car l'abîme est au bout. L'abîme sans fin , l'abîme dans lequel on est condamné par la force de la logique à précipiter la foi , la raison chrétienne et le principe d'autorité , pour faire triompher ses passions ou ses inimitiés individuelles de l'omnipotence du siège romain. Les sectaires , les indifférents , les hypocrites de religiosité , les carbonari convertis au progrès , les impies de toutes les nuances , les mauvais prêtres surtout prendront parti pour Clément XIV , seul contre l'Eglise universelle. C'est l'instinct de répulsion qui les guide , et il les guide admirablement. Mais il ne peut pas être permis de se dire fermes dans l'unité des croyances , enfants de soumission , soldats dévoués à l'Eglise et de venir glorifier un acte d'un pape , lorsque cet acte est annulé dans le passé et dans le présent. Si , comme chef de l'Eglise et parlant au nom de l'Eglise , Clément a été juste en tuant les Jésuites , ceux qui les ont créés , confirmés , maintenus , rétablis ou conservés ont-ils donc forfait à l'honneur pontifical ? Se voient-ils privés de cette supériorité de lumières et de pouvoir que Dieu fait perpétuellement descendre sur la tête de ses vicaires ?

Entre les vrais catholiques et les Gioberti anciens ou modernes la question est là , rien que là , et les Jésuites ne sont qu'un prétexte. Jusqu'à ce jour , ils servirent d'aliment à des colères , à des aversions , à des calculs , à des préjugés stupides. On tira sur eux de tous les camps où l'on cherchait à mitrailler l'Eglise. On ameuta les violences et les hypocrisies ; on enrégimenta les passions les plus sinistres et quel-

quefois même les moins coupables ; on tortura tous les codes, on musela la liberté, on se fit une loi de toutes les espèces d'arbitraire, on excita le clergé séculier, on tenta de faire vibrer les jalousies de couvent à couvent, afin de grossir le nombre des ennemis qu'on suscitait à cette Compagnie. On la dota de tous les crimes, de tous les orgueils, de toutes les ambitions, et on accorda à ses persécuteurs toutes les vertus. Mais cela, c'était la marche régulière, prévue de l'esprit humain. Cela, dans l'espace de trois cents années, n'a trompé qu'un pape qui se fit de la ruse un marchepied. Ce pape, le laisserons-nous imposer à notre vénération éclairée comme le seul infaillible, comme le seul dont l'Esprit-Saint ait dirigé le cœur dans la question toujours agitée et toujours résolue des Jésuites ? Soumettrons-nous notre foi de chrétien, notre foi historique à tous ces racleurs d'enthousiasme, à tous ces vétérans de préjugés, n'admettant comme possible et véridique que l'inspiration d'un mensonge émérite propagée par des haines caduques ?

P. S. Au moment de mettre sous presse la dernière feuille de cette brochure, on me communique un article qui a paru le 15 septembre dans le *Semeur*, journal protestant de Paris. Le *Semeur*, qui ne récolte guère, dit son mot, lui aussi, sur *Clément XIV et les Jésuites*. Sa critique est pleine de probité, toutes les fois qu'il n'invoque pas le secours de M. Lenormant ; par malheur, M. Lenormant est passé trop vite autorité parmi les calvinistes. Dans cette question il mérite et au delà l'aveugle confiance qu'ils lui témoignent. En dehors de la crédulité de bonne guerre qu'ils affectent de montrer à M. Lenormant, les protestants du *Semeur* laissent de la marge à la discussion ; ils confessent en effet :

« L'iniquité de la procédure ne suffit pas pour établir l'innocence des accusés ; une condamnation peut avoir été poursui-

vie et prononcée par des ennemis et demeurer juste quant au fond. Tout ce qu'il en résulte, c'est un préjugé considérable en faveur des accusés, et la nécessité pour tout juge impartial de revoir les pièces avant de se résoudre à confirmer la sentence. Je conçois donc que le livre de M. Créteineau-Joly puisse inspirer des doutes à un lecteur philosophe et l'engager à prendre cette position de juge impartial entre Clément XIV et les Jésuites; il soumettra l'affaire à un sérieux examen; il fera comparaître devant lui accusés et accusateurs, et il pourra fort bien arriver qu'il condamne ceux-ci sans absoudre ceux-là. »

C'est ce qu'il faudra voir. Les pièces du procès sont sous les yeux des catholiques et des protestants. Tous peuvent, en connaissance de cause, scruter les reins et le cœur des juges; ils n'y trouveront qu'iniquité.

Maintenant pour condamner les bourreaux sans absoudre les victimes, il reste à se présenter comme moi, les mains pleines de documents, et à prouver sur pièces que les Jésuites, quoique tués par des magistrats évidemment prévaricateurs, n'en ont pas moins mérité leur sort. Le premier point est hors de doute. Ganganelli et ses aides subissent une sentence que les petites chicanes, les réticences haineuses ou les impostures des Gioberti, des Lenormant, des Gazzola et des Moeller de tous les pays ne peuvent que confirmer. Passons au second: puisque l'injustice des juges est flagrante, que le *Semeur* et ses alliés de tous les camps combinent donc leurs efforts pour démontrer que la condamnation des Jésuites fut équitable, malgré l'indécente partialité de ceux qui rendirent l'arrêt.

Nous en sommes là et nous attendons.



